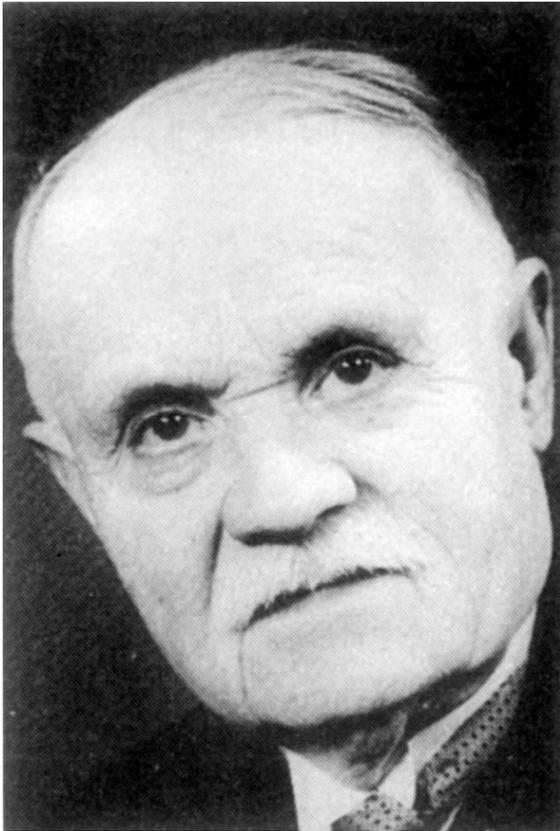


Aurélie Elzingre

Collégiale 1

2042 Valangin

Novembre 2005



Mémoire de licence en linguistique historique du français :
la variation phonétique dans les parlers jurassiens ; un corpus
de contes recueillis par Jules Surdez (1878-1964)

directeur : M. Andres Kristol

Université de Neuchâtel

J'aimerais remercier tout particulièrement Christelle Godat, Raphaël Maître et Gilbert Lovis pour leur aide précieuse et spontanée, Maayan Emery et Jean-Marc Elzingre pour la relecture de ce mémoire ainsi que Patrick Reusser pour sa patience avec l'auteure de ces lignes.

Photographie de Jules Surdez in Lovis (1987)

Table des matières

Introduction.....	1
1 Méthodologie.....	2
2 Histoire de la langue dans le Jura.....	4
3 Le dialecte dans le Jura aujourd'hui.....	19
4 Biographie de Jules Surdez.....	23
5 Sa méthode d'enquête.....	29
5.1 La graphie de Jules Surdez.....	37
6 Corpus : transcription et traduction	
6.1 L'ailombre (Bonfol).....	42
6.2 Le véye préte des Breuleux (Saignelégier).....	44
6.3 C'ment que le diaïle feut rôlé (Epauvillers).....	46
6.4 Lai coudri (Le Cerneux-Godat).....	49
6.5 Le comêré (Undervelier).....	52
6.6 Le pou (Ocourt).....	54
6.7 Le malin laîrre (Seleute).....	57
6.8 In boyou (Courtemaîche).....	61
Carte du Jura nord.....	66
7 Liste non exhaustive de phénomènes linguistiques différentiels pour la partie oïlique du Jura suisse.....	67
7.1 Consonantisme	
7.1.1 Palatalisation consonantique : KL- initial.....	71
7.1.2 Palatalisation consonantique : -FL- intervocalique et FL- initial.....	72
7.1.3 Palatalisation consonantique : L initial + voyelle antérieure.....	74
7.1.4 Palatalisation consonantique : passage de z à j à l'intervocalique.....	76
7.1.5 Palatalisation consonantique : traitement des groupes RT, RD, RS, RZ, RN.....	78
7.1.6 Palatalisation consonantique : K + patois è, é, è, i, u, œ.....	80

7.1.7	Intervocaliques: cas où B et V se trouvent entre deux voyelles dont la deuxième est vélaire.....	83
7.1.8	Intervocaliques: T, D : amuïssement de la dentale remplacée par y ou v.....	85
7.1.9	Intervocaliques : L : évolution particulière de GALLINA.....	86
7.1.10	Intervocaliques : N : évolution particulière de GENUCULU.....	87
7.2	Vocalisme	
7.2.1	A accentué entravé par R + consonne : évolution particulière de CARNE.....	88
7.2.2	Diphthongaisons : E fermé accentué libre + nasale : évolution particulière de DIE DOMINICA.....	89
7.2.3	Voyelles initiales : E initial libre + R : évolution particulière de MERENDA.....	90
8	Application de ces traits au corpus choisi.....	91
9	Tableau comparatif des résultats obtenus.....	95
	Conclusion.....	96
	Annexe : liste des noms, lieux et témoins de tous les contes inscrits sur les cahiers d'instituteur du manuscrit de la Bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne.....	98
	Bibliographie.....	114

Introduction

Qui est Jules Surdez ? Lorsque l'on mentionne ce nom en terre jurassienne, il est apparemment assez connu pour qu'un journaliste le cite dans un article du quotidien *L'Impartial* simplement sous le nom de « Jules Surdez, le conteur »¹. Cet instituteur originaire du Clos-du-Doubs a en effet récolté sa vie durant des centaines de contes oraux jurassiens, qu'il a ensuite transcrits sur des cahiers d'écolier. L'un de ces manuscrits, non encore édité, se trouve à la Bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne. M'en étant procuré une copie sur microfilm, j'ai aussitôt commencé à savourer ces *loûenes* et ces *fôles*², écrites dans la langue maternelle de Jules Surdez, le dialecte jurassien. En effet, ces parlers n'ont pas encore disparu totalement de la région jurassienne et il est encore possible aujourd'hui d'entendre parler cette ancienne langue d'oïl³. Dans mes recherches concernant cet instituteur, j'ai découvert les travaux de M. G. Lovis. Celui-ci a consacré plusieurs années de sa vie à la transcription et à l'édition des écrits de Jules Surdez. Il a même pu reconstituer la biographie détaillée de cet auteur, grâce à des bribes de textes autobiographiques et des recherches dans les archives de sa commune de naissance. Malgré tous ces travaux, une question est restée en suspens : Jules Surdez a-t-il vraiment, comme celui-ci l'a affirmé, recueilli ces contes de la bouche même de ses témoins patoisants ou bien les a-t-il remaniés ultérieurement ? Et dans quel patois⁴ ? Pour cela, une solution : dresser une liste de traits phonétiques différentiels des divers parlers jurassiens, ce qui, d'après mes recherches, n'a jamais été élaboré⁵, et les comparer ensuite avec ces contes manuscrits.

Les locuteurs dialectophones repèrent tout de suite de quelle région provient leur interlocuteur : il y a donc matière à pouvoir retracer certaines zones dialectales à l'intérieur même du Jura.

¹ Edition du 29 avril 2005

² Contes facétieux et contes fantastiques

³ Voir chapitre 3

⁴ *Nota Bene* : J'utilise les termes « dialecte » et « patois » en alternance et sans aucune connotation négative. Car, contrairement à beaucoup de Français, les Jurassiens suisses mentionnent leur langue comme telle, sans honte ou culpabilité.

⁵ Sujet abordé dans deux articles : Casanova (1985) et Godat/Flückiger (2002)

1. Méthodologie

Connaissant un peu de patois jurassien (celui des Rouges-Terres, de la commune du Bémont aux Franches-Montagnes), j'avais remarqué qu'il y en avait plusieurs variantes à l'intérieur même de la partie oïlique du Jura suisse. J'ai commencé par dépouiller le manuscrit de la Bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne, contenant 237 contes recueillis au début du XX^{ème} siècle par cet instituteur villageois passionné de dialectologie. Ce dépouillement m'a permis de choisir un corpus censé venir des différentes régions dialectales du Jura nord, chaque conteur étant mentionné avec sa commune d'origine. Pour savoir si effectivement, comme le dit Jules Surdez⁶, le patois de ces contes n'a pas été retouché, je me suis efforcée de dresser une liste non exhaustive de phénomènes phonétiques différentiels puis de les appliquer à mon corpus (8 contes) tiré de diverses régions du Jura sélectionnées par mes soins. Ces contes ont été transcrits et traduits à l'aide du *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes* de Simon Vatré, datant de 1943 et du manuscrit du *Glossaire des Rouges-Terres* de Marie-Louise Oberli (inédit à ce jour). J'ai dépouillé systématiquement Dondaine (1972), l'*ALFC*⁷, les *TPPR* et surtout le manuscrit de l'abbé Jolidon. Cet abbé, dont je parlerai brièvement dans le chapitre sur l'histoire de la langue dans le Jura⁸, s'est basé sur les *TPPR* pour approfondir cette recherche. En effet, du point de vue du Jura nord, il n'y a que quatre villages comme points d'enquête dans les *TPPR* et quatre autres dans l'*ALF*. L'abbé Jolidon a donc appliqué le questionnaire des *TPPR* à 34 nouveaux témoins, ce qui m'a permis d'élargir ma zone de travail. J'en suis venue à établir une liste de mots-types suivant le trait linguistique étudié qui ont pu m'aider quand il s'est agi d'appliquer ces phénomènes à mon corpus. J'ai terminé ce relevé en m'aidant de l'*ALF* et du *GPSR* (pour les tomes déjà édités). J'en ai tiré une douzaine d'isoglosses⁹. En partant de ces mots-types, j'ai

⁶ Voir chapitre 3, p. 32

⁷ Pour les abréviations, prière de se référer à la Bibliographie en p. 114

⁸ Cf. p. 17 de ce travail

⁹ « Ligne correspondant à l'ensemble des lieux limites présentant un même phénomène linguistique (souvent phonétique ou phonologique, ou encore lexical, morphologique...) et séparant, sur une carte linguistique,

pu réaliser par la suite des cartes géolinguistiques qui mettent en valeur les zones dialectales spécifiques du Jura grâce à leurs couleurs. Il a aussi fallu déceler des traits susceptibles de se trouver dans mon corpus, car la graphie francisée de Jules Surdez ¹⁰ ne permet pas toujours de cerner les particularités phonétiques audibles à l'oral. Pour compléter mes connaissances sur la vie de Jules Surdez et son oeuvre, je me suis rendue chez M. Lovis, qui a passé une bonne partie de sa vie à étudier cet auteur et qui est, à mes yeux, le personnage incontournable à rencontrer pour qui veut approfondir le sujet. Pour mieux situer le contexte dans lequel les dialectes sont apparus dans cette région et avoir le point de vue des patoisants eux-mêmes, j'ai également travaillé sur une petite histoire linguistique du Jura. Je vais commencer tout d'abord, puisque c'est un mémoire en histoire de la langue française, par replacer le langage jurassien dans son contexte historique. Puis je vais mieux situer l'auteur de ce manuscrit, Jules Surdez : sa vie, son oeuvre, les manuscrits dont on a retrouvé la trace et surtout sa façon d'enquêter, car cet instituteur a été l'un des plus riches témoins du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Mon travail va porter uniquement sur l'analyse linguistique (phonétique) de ces contes et ne sera en aucun cas une étude littéraire, ces contes oraux ayant été attestés régulièrement à travers l'Europe, et faisant partie d'un fond commun à toutes les civilisations indo-européennes ¹¹.

deux aires dialectales distinctes ». Définition tirée du *Dictionnaire culturel en langue française* sous la dir. de Alain Rey, Paris, 2005

¹⁰ Cf. chapitre 5.1 de ce travail

¹¹ Cf. chapitre 5 de ce travail, p. 33

2. Histoire de la langue dans le Jura

Les peuples celtiques

Au V^{ème} siècle avant Jésus Christ, des peuples celtiques s'implantent dans les vallées de l'Arc jurassien, les montagnes restant inexploitées. Ces peuples ont laissé peu de traces de leurs langues dans le dialecte jurassien, qu'on retrouve surtout dans la langue familière des travaux des champs et de l'élevage ou de la sphère domestique. Voici des exemples lexicaux de termes jurassiens venant du celte¹ : *bâme*² « grotte », *dolaige*³ « porte d'enclos », *reûtche* « écorce », *bourbasou* « boueux »⁴, *bré* « berceau »⁵.⁶ En toponymie, quelques noms de lieux et de rivières proviennent de l'époque celtique : Le Doubs, Bienne < *Belena « forme féminine du dieu celtique Belenos », Vermes < *vertamos « supérieur »⁷.

Les Romains

Comme toute la Suisse, l'espace qui forme aujourd'hui le Jura a été romanisé à la suite de la conquête des Gaules par Jules César, entre 58 et 51 avant Jésus Christ. Les Romains s'y implantent solidement, apportant leur langue et leur civilisation. La population locale abandonne peu à peu sa langue celte et adopte le latin. Les Romains n'ont jamais cherché à imposer leur langue, mais les peuples qu'ils avaient soumis avaient certainement compris que le langage des vainqueurs symbolisait une civilisation prestigieuse, facilitait le commerce à travers l'Empire et était synonyme d'ascension sociale.

¹ J'utilise ici la graphie francisée dont les patoisants font usage

² Cf. le conte « Cment le diaïle feut rôlé » au chapitre 6.3

³ Cf. le conte « le malin laïrre » au chapitre 6.7

⁴ Dondaine (2002) : 81

⁵ *Idem* : 90 et GPSR II, 785a

⁶ Une partie de cette liste est tirée de Godat (2002) : 7

⁷ Pour les étymons de toponymie, je me suis basée sur le *DTS* (2005)

Les peuples germaniques

Dès la fin du IV^{ème} siècle, à l'époque mérovingienne, des peuples germaniques viennent s'implanter dans la région de la chaîne du Jura. Le latin continue d'évoluer naturellement, en empruntant aux langues germaniques. On remarque les mêmes changements linguistiques dans tout l'Empire Romain. Voici des exemples de mots jurassiens venant du francique : *voiri* « guérir », *biainc* « blanc », *bieû*, « bleu », *bôs* « bois ». La présence germanique est aussi attestée dans de nombreux noms de lieux. Des noms de personne d'origine germanique adoptés par les habitants d'origine romane sont associés à des propriétés rurales (en latin *villa* ou *corte*) : Epauvillers, Chervillers, Ocourt, Boncourt, Bressaucourt etc. C'est une période intense de défrichements des vallées de St-Imier, du Val Terbi, de Delémont et d'Ajoie. Les grandes forêts disparaissent pour faire place aux fermes et aux pâturages que nous connaissons actuellement.

L'Empire Romain perd son unité ; on constate alors les prémices de ce que vont devenir les parlers romans indigènes dans l'espace francophone actuel : les dialectes d'oïl de France du nord, de Belgique romane et du Jura suisse, les dialectes d'oc du sud de la France et le francoprovençal en Suisse romande, en Italie du nord (Vallée d'Aoste et quelques vallées piémontaises), en Savoie, au sud du Jura français, au nord du Dauphiné et à l'est de la Bresse. Cette évolution s'est faite sur plusieurs centaines d'années : du V^{ème} au IX^{ème} siècle environ. Chaque dialecte a évolué dans sa région propre. Le patois jurassien, de type franc-comtois, est donc la forme romane qui a évolué dans la région du Jura suisse, avant que le français ne vienne s'y implanter⁸.

La plus grande partie de la Suisse romande appartient au domaine linguistique francoprovençal, alors que le domaine jurassien, lui, appartient au domaine d'oïl. Quand au Jura bernois actuel (Jura sud), il forme une zone de transition, avec des dialectes proches du franc-comtois dans le nord-est, des dialectes de type francoprovençal dans le sud est, et

⁸ Voir à ce propos Henry (1993b)

des dialectes intermédiaires au centre. Un recul des parlers francoprovençaux est remarqué devant l'avancée des parlers d'oïl⁹.

Le Moyen Age

C'est vers la fin du VIII^{ème} siècle que les Alamans, qui occupaient la partie nord de l'actuelle Suisse alémanique, atteignent le lac de Biennne. Dès lors, la frontière entre roman et alémanique ne bouge pratiquement plus jusqu'à aujourd'hui.

Au cours des VIII^{ème} et IX^{ème} siècles, le christianisme se développe rapidement dans le Jura (c'est à cette époque qu'ont vécu saint Ursanne et le légendaire saint Imier). L'abbaye de Moutier-Granval s'agrandit, et devient peu à peu propriétaire de nombreuses terres. En 999, l'abbaye passe sous le pouvoir temporel de l'évêque de Bâle, donnée par Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, afin de s'assurer l'appui de l'Eglise contre les féodaux turbulents et peut-être aussi pour sauver son âme de la catastrophe annoncée de l'an mil. Rodolphe III dissout ainsi son royaume en distribuant ses terres. C'est à cette date que les Jurassiens font remonter le début de leur histoire politique¹⁰. Les évêques de Bâle font alors fructifier leurs terres pendant trois siècles, en s'engageant dans une longue et patiente politique d'arrondissement territorial : ils acquièrent la montagne des Bois (Les actuelles Franches-Montagnes), le littoral biennois (vendu en 1234 par le comte de Neuchâtel), Porrentruy, toute l'Ajoie (en 1270) et l'espace actuel du canton de Bâle Campagne, faisant ainsi le lien entre leur capitale et leurs terres¹¹. Ils fondent également la Neuveville. Ces évêques sont à la tête d'un grand Etat féodal quand ils accèdent au rang de princes du Saint Empire romain germanique. Ils le resteront jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le pouvoir spirituel du Jura nord est sous l'autorité du diocèse de Besançon jusqu'à la Révolution. Le Jura sud, par contre, ne faisait pas partie de l'évêché de Bâle mais de celui de Lausanne, et ce jusqu'à la Réforme. La frontière politique actuelle entre le canton de Berne et celui du Jura correspond

⁹ Voir les travaux de Dondaine (1972), Burger (1971) et Kristol (1976) et (1999) et au cours de ce chapitre

¹⁰ Pichard (2004) : 12

¹¹ Bessire (1977) : 31

donc à celle entre les diocèses de Besançon et de Lausanne dès la fin de l'Antiquité, celle-ci reprenant déjà les démarcations administratives de l'Empire romain¹². Pendant cette période, le dialecte jurassien a emprunté du lexique à l'allemand (langue officielle de l'évêché avec le latin) et aux dialectes alsaciens, langue maternelle de la plupart des évêques de Bâle et des voisins alsaciens du nord avec qui la population a créé des contacts.

Un évènement capital pour le Jura survient en 1191 : la fondation de la ville de Berne. Elle s'impose vite comme chef de file des cités de la région du Plateau par ses traités de combourgeoisie qui la lient avec de nombreuses villes : en échange de redevances annuelles et d'obligations de servir, les habitants de ces villes alliées obtiennent la protection que la ville libre de Berne octroie à ses propres bourgeois. En 1384, le prince évêque Imier de Ramstein édite une charte de franchise destinée aux sujets de l'évêché qui reçoivent certaines libertés et exonérations de taxes s'ils défrichent et colonisent la Montagne des Bois, c'est-à-dire les Franches-Montagnes actuelles, qui étaient recouvertes de forêts et peu accueillantes. On différencie aujourd'hui les villages construits avant et après ce défrichage tardif grâce aux noms de lieux. Ceux qui possèdent un article (Les Bois, Les Rouges-Terres, Les Breuleux, Les Pommerats...) datent d'après le XII^{ème} siècle, selon les spécialistes de toponymie. Ceux qui n'en possèdent pas (Goumois, Saignelégier...) sont antérieurs au XII^{ème} siècle. Les nouveaux colons, qui viennent principalement de la Franche-Comté voisine et de la Bourgogne, apportent avec eux leur parler.

La ville de Berne continue de multiplier les combourgeoisies avec les villes voisines. Au XIV^{ème} siècle, Bienne (et le vallon de St-Imier qui est sous son influence) ainsi que la Neuveville entrent en combourgeoisie avec elle. Bienne obtient une voix consultative à la Diète fédérale. En 1486, Berne impose sa combourgeoisie aux habitants de la Prévôté de Moutier avec l'aide de Soleure. Ainsi tout le Jura sud, en tant qu'allié de Berne, obtient le statut de confédéré helvétique, mais tout en restant sujet

¹² Kristol (2004-2005) : cours non publié

de l'évêque de Bâle (ce qui était très courant à l'époque). Le Jura nord reste terre d'Empire. En 1520, on trouve un document signé par l'évêque de Bâle attestant une reconnaissance de la double appartenance de ses terres ¹³.

De la Réforme à la Révolution française

Après la Réforme (Berne et Bienne passent au protestantisme en 1528, l'arrière-pays de Bienne entre 1528 et 1531), la distanciation entre Jura nord et Jura sud est accentuée, le Jura Sud devenant, à la suite de Berne, protestant. Le territoire est géré de manière ambiguë, car les pasteurs (pouvoir spirituel) appartiennent à l'Eglise bernoise, mais les baillis (pouvoir séculaire) relèvent du prince évêque. La nouvelle doctrine protestante gagne Bâle, puis les campagnes ajoulotes. Le prince évêque se réfugie à Porrentruy (dans l'évêché de Besançon, où sa cour continue de parler allemand) en 1527, date à laquelle Bâle passe à la Réforme ¹⁴. Grâce à la Contre-Réforme et à l'alliance des sept cantons catholiques, l'évêque ramène la foi catholique dans le Jura nord en 1575. Cette Contre-Réforme fait fuir les familles protestantes de Porrentruy dans le Jura sud. Le pouvoir de Berne empêche cependant toute recatholicisation du sud du Jura. Le prince évêque gouverne donc un pays catholique et protestant. Les protestants songent à se révolter en ne voulant pas payer leurs impôts à l'évêque, mais les Bernois les rappellent à l'ordre : leur prince est l'évêque de Bâle et le pouvoir spirituel n'a rien à voir avec le pouvoir séculaire ¹⁵. Le prince évêque de la Contre-Réforme, Christophe Blarer von Wartensee, veut résoudre le problème de la double appartenance : il aimerait échanger Bienne contre le sud du Jura (la vallée d'Erguël, le plateau de Diesse et la ville de Moutier) avec Berne. Les Bernois sont intéressés, Bienne étant une ville germanophone, mais les Biennois résistent. Le projet échoue, Bienne et le Jura sud restent combourgeois de Berne et alliés de la Confédération ¹⁶.

¹³ Bessire (1977) : 83

¹⁴ Pichard (2004) : 13

¹⁵ Bessire (1977) : 97

¹⁶ *Idem*, p. 105

En 1547, un accord est conclu entre le magistrat de Porrentruy et le recteur des écoles de l'enseignement élémentaire :

Le maître devra prendre toute diligence et soing de et pour enseigner et instruire les enfants et escoliers en langues latines et wallones, que escripture et livre lirons selon la capacité de sesdits escoliers ¹⁷.

On enseigne donc au collège de Porrentruy le latin et une langue romane de coloration dialectale, « langue wallonne », le français écrit en Ajoie au XVI^{ème} siècle. Mais seule l'élite peut payer à ses enfants de tels enseignements. La plus grande partie de la population est analphabète et profite seulement d'une éducation religieuse donnée en patois. Ces gens ne parlent pas le français, mais le comprennent peut-être.

A la fin du XVI^{ème} siècle, des réfugiés anabaptistes venant d'Alsace et d'Emmental, les Mennonites, s'implantent sur les hauteurs encore inhabitées du Jura, le prince évêque leur offrant la possibilité de se loger à plus de 1000m d'altitude. Ils s'installent sur le Mont Raimeux, aux Roches-Moron, sur la Montagne de Droit (ancien Mont-Soleil). Ils vivent en autarcie, ayant leurs propres commerces et écoles, ainsi que leurs propres langues, les dialectes alémaniques. Ces Anabaptistes resteront, jusqu'à aujourd'hui, à l'écart du reste de la communauté jurassienne. Leurs parlers germaniques n'ont donc pas pu influencer la langue autochtone.

La frontière allemand / parlers romans ne bouge pas depuis le Moyen Age, sauf pour les villages mennonites de l'est du Jura (La Scheulte [Schelten] et Elay [Seehof]) qui deviennent germanophones.

La rive nord du lac de Bièvre et le village de Gléresse (Liegerz) se germanisent entre le XVII^{ème} et le XIX^{ème} siècles. En 1711 (Traité d'Aarberg), de nouveaux transferts de population se chargeront de fortifier la frontière confessionnelle : l'amont des gorges de Moutier sera protestant, l'aval catholique ¹⁸. Dès le XVII^{ème} siècle, la Principauté fait l'objet d'un statut diplomatique hybride : Le nord du Jura appartient à l'Empire, alors que le sud est englobé dans la neutralité helvétique (et

¹⁷ Henry (1993b) : 223

¹⁸ Pichard (2004) : 13

échappera ainsi à la guerre de Trente ans menée par Louis XIV contre l'Empire de 1610-1648). Pour se protéger de l'expansion française (qui avale l'Alsace et la Franche-Comté), l'évêque demande en vain le statut de confédéré. On le lui refuse pour des raisons d'équilibre confessionnel. Alors, acculé par de nombreuses révoltes paysannes, il se tourne vers la France et son évêché devient un protectorat de Versailles en 1730¹⁹.

Jusqu'à la Révolution française, le français n'a pratiquement joué aucun rôle dans le Jura²⁰, les deux langues officielles et administratives de l'ancien évêché de Bâle étant l'allemand et le latin. Le patois rythmait la vie quotidienne des sujets de la partie romande de l'évêché, ainsi que leurs messes, pour ceux qui ne comprenaient pas le latin. Ils parlaient un dialecte de type franc-comtois, mais on atteste des traces linguistiques de francoprovençal au XII^{ème} siècle, ce qui voudrait dire que la frontière francoprovençale a reculé depuis lors²¹. Tout l'espace franc-comtois a dû à l'origine appartenir au francoprovençal, mais sous l'influence du parler directeur de Besançon, l'espace franc-comtois s'est orienté vers le nord de la France. Dans le Jura sud (St-Imier, Moutier), on parle un dialecte de type mixte, de transition, entre francoprovençal et oïlique²². La progression du franc-comtois vers le sud a été manifestement freinée au XVI^{ème} siècle, pour des raisons de frontière confessionnelle²³. En effet, le matériel tiré des registres matrimoniaux de diverses communes par M. Kristol en 1976 nous confirme que les Franches-Montagnes (catholiques et terre d'Empire) étaient plutôt tournées vers la France voisine, et le Jura sud plutôt orienté vers les Montagnes Neuchâteloises (protestantes). Ceci nous indique que la frontière confessionnelle a été très marquée et même étanche, les mariages mixtes (entre catholiques et protestants) étant très rares.

La frontière linguistique la plus distincte entre la langue d'oïl et le francoprovençal se trouve entre la commune des Bois (dialecte oïlique) et le village de la Ferrière (dialecte francoprovençal). Cette démarcation est

¹⁹ Pichard (2004) : 14

²⁰ Henry (1993b) : 225 et Godat (2002) : 9

²¹ Dondaine (1972) : 451 et ss et Burger (1971) : 68

²² Kristol (1976) et (1998)

²³ Kristol (1976) : 80

due à l'origine de la population. En effet, les habitants des Bois, catholiques, sont originaires des Franches-Montagnes et de la Franche-Comté (arrivés avec les défrichements du XIV^{ème} siècle) et les habitants de la Ferrière, protestants, viennent du Comté de Valangin, en particulier des Montagnes Neuchâteloises (défrichements du XVI^{ème} siècle)²⁴. Une deuxième barrière entre ces deux langues est d'origine naturelle ; c'est la chaîne de Chasseral (La Montagne de Diesse étant de type francoprovençal).

En 1773, une ordonnance est publiée sur le règlement du collège de Porrentruy : priorité au latin, puis à l'allemand et ensuite au français, en 3^{ème} position. Au XVIII^{ème} siècle, l'allemand occupe une place importante dans l'enseignement jurassien, car tous les princes évêques sont d'origine germanophone : ils signent en allemand et c'est également la langue officielle de la chancellerie. Il n'y a pas de réaction négative à cette époque contre l'allemand, il faut dire que pour la majorité de la population, la langue écrite est inconnue. Les dirigeants sont bi- ou trilingues, latin-allemand-français. Par contre dans le Jura sud, depuis la Réforme, le français domine dans l'écrit. On prêche en français dans les temples, il y a encore quelques petits cultes en patois. La première loi scolaire interdisant le patois à l'école est promulguée bien avant la Révolution : c'est le prince évêque Joseph de Roggenbach qui, le premier, signe un *Règlement pour la direction des recteurs d'école de la ville de Porrentruy* (datant du 27 janvier 1787) :

Le dit Recteur et Proviseur ne parleront jamais patois en classe, ni ne souffriront qu'aucun Enfant en dise en leur présence²⁵.

En 1789, le doyen Bridel, auteur d'un glossaire du *Patois de la Suisse romande*, publie sa *Course de Bâle à Berne* (éd. à Bâle) dans lequel il parle des habitants de la vallée de l'Erguël « qui parlent un patois proche des Montagnes Neuchâteloises », dit-il²⁶. On peut donc penser que, jusqu'au début du XIX^{ème} siècle partout en Suisse, la situation

²⁴ Kristol (1976) : 70 et Gauchat (1903) : 372

²⁵ Archives de l'ancien évêché de Bâle, cité par Henry (1991) : 129

²⁶ Cité par Kristol (1976) : 81

sociolinguistique était diglossique : deux langues coexistaient, le dialecte local (langue parlée) et le français (langue écrite pour ceux qui avaient été scolarisés) ²⁷.

Les armées napoléoniennes envahissent la Suisse

En avril 1792, les armées napoléoniennes occupent la partie impériale de la Principauté et y font proclamer une République Rauracienne, bientôt annexée à la France (en 1793), sous le nom de département du Mont-Terrible. Le prince évêque fuit à Vienne. La langue française devient la langue officielle du Jura, tout au moins dans les écoles. Le 8 pluviôse de l'an II de la République française (27 janvier 1794), la Convention publie un décret imposant le français comme langue nationale. Elle prend sa décision après avoir entendu l'Abbé Grégoire rapporter sur *La nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française*. Le correspondant principal de cette enquête pour le Jura est le curé du Noirmont, l'Abbé Copin ²⁸. Emissaire de la révolution, il haranguait les masses en français, car cette langue apparaissait comme le vecteur essentiel des idées révolutionnaires. Les citoyens français ne devaient former plus qu'un peuple uni et n'avoir plus qu'une seule langue. Les patois étaient pour les révolutionnaires un obstacle majeur à leur propagande, les patoisants ne comprenant souvent pas les orateurs ²⁹. L'ancien évêché de Bâle, rattaché à la France en 1793, est donc soumis à cette législation jusqu'en 1815 (année où celui-ci sera réuni au canton de Berne). L'école doit propager la langue française jusque dans les campagnes reculées. Dans le Département du Mont-Terrible, on ne trouve guère d'instituteurs francophones et beaucoup continuent de faire la classe en patois ³⁰. En 1797, le Jura sud ainsi que Bienne sont envahis par Napoléon. C'est la première étape de l'occupation de la Suisse. En février 1800 et jusqu'en 1813, le département du Mont-Terrible est annexé à celui du Haut-Rhin dont l'administration se trouve à Colmar. Durant une vingtaine d'années les Jurassiens seront Français.

²⁷ Kristol (1999) : 8

²⁸ Henry (1990b) : 101

²⁹ Henry (1990b) : 105

³⁰ Henry (1991) : 127

Le bureau des statistiques de France commence alors une gigantesque enquête sociolinguistique sur l'état des dialectes de France, commanditée par Coquebert de Montbret, une étude menée par correspondance de 1806 à 1812. Celle-ci s'appuie sur la fabuleuse administration du gouvernement Napoléon, c'est à dire en se servant des fonctionnaires de chaque commune. Cette enquête confirme la situation linguistique dans la France de 1800 : tous les Français parlent le dialecte, langue de la vie courante, et de rares privilégiés le français³¹ et/ou l'allemand dans le Jura. Des règlements interdisant de parler patois à l'école ne se font pas attendre. Le *Règlement du Collège de Delémont*, promulgué le 10 novembre 1814 par le chanoine directeur des études et de l'enseignement stipule que

L'usage du patois est interdit à tous les écoliers, lorsqu'ils conversent ensemble, mais surtout dans les classes ils doivent parler français³².

Le Principal du collège fait même distribuer une circulaire aux parents dans laquelle il rappelle qu'il est défendu aux élèves de parler patois avec leurs camarades, et il exhorte les parents eux-mêmes à « ne parler que français tant que possible avec les écoliers »³³. En réalité les élèves parlent tous le patois dans les classes, sinon il n'y aurait pas de règlement interdisant cette langue³⁴ ! Mais il faut rappeler que les lois bernoises, après l'écroulement de l'Empire napoléonien, n'ont jamais interdit le patois à l'école.

A la chute de Napoléon, les grandes puissances envisagent de faire de la Suisse un bastion contre le nationalisme français. Comme le Jura est vacant, chacun y va de ses idées : qui souhaite rester Français, qui se rattacher à Neuchâtel ou à Berne. La ville de Bienne essaie en vain de former un hypothétique canton de Bienne. Le traité de Vienne attribue pour diverses raisons non développées ici l'ancienne principauté des princes évêques de Bâle aux Bernois en 1815, et le Jura devient ainsi le

³¹ Henry (1993b) : 229-240 et Brunot (1927), t. IX, p. 525 et ss, et particulièrement les pp. 585-589 (ancien département du Mont-Terrible)

³² Archives de l'ancien évêché de Bâle, cité par Henry (1991) : 129

³³ Fonds ancien de la Bibliothèque cantonale jurassienne, cité par Henry (1991) : 129

³⁴ Remarque de M. Kristol (2004-2005) : cours non publié

Jura bernois, avec six districts francophones et un alémanique, Laufon. La vallée inférieure de la Birse (Birseck) est attribuée à Bâle.

Le Jura Nord, catholique, a de la peine à accepter l'emprise de Berne. Lors de l'affaire du Kulturkampf (dans les années 1870), remettant en cause le monopole de l'enseignement et de la culture par l'Eglise, et qui opposait le pape Pie IX aux Etats libéraux laïcs, le Jura nord s'en prend vivement au gouvernement bernois protestant.

XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle : démarche de sauvegarde

C'est seulement à partir de la fin du XIX^{ème} siècle que les dialectes ont commencé, en pratique, à perdre de l'importance vis-à-vis du français, que l'on considérait comme langue de prestige et qui permettait l'ascension sociale. De nombreux parents décident de ne plus parler le patois à leurs enfants pour lui préférer le français. Les autorités scolaires des cantons romands sont influencées par les idées pédagogiques nouvelles venant de France : le patois serait un obstacle à l'instruction et à la bonne connaissance du français³⁵. Les instituteurs jurassiens, formés à l'école normale de Porrentruy, apprennent à combattre le patois en classe. Dans les *Principes de Pédagogie* du premier directeur de l'établissement, Jules Thurmann, il est fait mention de l'infériorité du patoisant par rapport à la personne instruite, « possédant un bon accent français » :

Nous ne saurions assez, dans le Jura, nous pénétrer de l'idée que nous parlons mal. Non seulement, en général, nous nous exprimons incorrectement, mais nous joignons à cela un accent patois, empâté et nasillard qui frappe désagréablement tous les étrangers. Cet accent donne très souvent à ce que nous disons, une physionomie niaise qui nous met dans une véritable infériorité à l'égard de ceux qui ont le bonheur de posséder un bon accent français. Ceci est surtout valable pour la partie catholique du Jura bernois. Quoique on soit loin de bien parler dans la partie réformée, l'accent y est évidemment meilleur et s'améliore sensiblement à mesure qu'on approche du canton de Neuchâtel. Quoiqu'il soit difficile aux personnes qui, jusqu'à un certain âge, n'ont parlé que patois, d'acquérir un bon accent sans se former

³⁵ Schüle (1977) : 30

l'oreille à l'étranger, il n'en est pas moins vrai qu'on peut singulièrement amender son langage par des efforts convenablement dirigés³⁶.

Comment, après avoir lu cela, peut-on ne pas être traumatisé et absolument persuadé que l'on parle mal, que les enfants ont besoin de perdre ces mauvaises habitudes de « nasiller » le français à cause de leur langue maternelle, le patois ?

Dans le Jura sud, par contre, région industrialisée et protestante, les cultes se donnaient en français et les enfants bénéficiaient d'un enseignement général plus développé que dans le Jura catholique³⁷. Avec l'arrivée de l'horlogerie, d'importants brassages de populations se mettent en marche. Les Jurassiens du nord vont chercher du travail dans les fabriques du Jura sud, et des Alémaniques (de l'Oberland Bernois surtout) viennent remplacer à la ferme ceux qui sont partis à l'usine. On peut encore voir aujourd'hui le résultat de ces migrations dans les métairies isolées de montagne où l'on parle encore allemand (en plus des fermes mennonites, germanisées plus tôt).

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, un pic d'influence suisse alémanique est atteint dans le Jura: Delémont est considérée comme ville bilingue à cette époque (en 1880, 1654 personnes parlent le français contre 1228 l'allemand). La situation se renverse dès la fin du XIX^{ème} siècle, avec le français qui gagne de plus en plus de terrain au détriment du suisse allemand et du patois jurassien (en 1990, 9442 habitants de Delémont sont francophones alors que seuls 450 sont germanophones)³⁸. La romanité de la Suisse romande n'a pas été menacée, car les germanophones ont cherché à s'assimiler. C'est le français, langue de culture favorisant l'intégration professionnelle, qui va devenir la langue la plus usitée dans le Jura. La littérature orale, les contes et récits racontés aux veillées meurent petit à petit en même temps que le dialecte, puisque la transmission de la culture élitaire par l'instruction publique était liée à l'écriture du français. La disparition des patois signe l'arrêt de mort de

³⁶ *Principes de Pédagogies* du prof. Thurmann, fin XIX^{ème} siècle, cité par Henry (1991) : 133

³⁷ Henry (1991) : 133

³⁸ Kristol (1999): 10 et (1976) : 64

cette culture orale, transmise, elle, par la parole ³⁹. Dans le Jura sud, on assiste à une disparition fulgurante des dialectes : en 1812, lors de l'enquête linguistique de Coquebert de Montbret, tous les habitants du Jura sud sont dialectophones. Dans les années 1830-50, il n'y en a presque plus, les derniers patoisants ayant pu être interrogés dans les années 1910 ⁴⁰. Nous possédons peu de renseignements sur les dialectes parlés dans le Jura sud (vallon de St-Imier, vallée de Tavannes, Moutier). A St-Imier, le dialecte disparaît avant celui du canton de Neuchâtel (les derniers locuteurs dialectophones neuchâtelois s'éteignent vers 1920). A partir de 1815, l'industrialisation provoque le brassage de population évoqué plus haut et l'usage des dialectes disparaît complètement en trois générations. A la Ferrière, le dialecte autochtone disparaît vers 1870. En 1903, Gauchat écrit que le dialecte a disparu depuis longtemps dans la vallée de St-Imier ⁴¹. Keller a pu interroger les derniers dialectophones de Moutier en 1906, en 1916 à Court et en 1936 les tout derniers patoisants octogénaires de l'arrière pays de Bienne ⁴².

Dès le début du XIX^{ème} siècle, les patois jurassiens font l'objet de recherches attentives ; en effet c'est à cette époque que l'on remarque que l'usage de cette langue se désagrège et qu'il faut urgemment en garder quelques traces. En 1815, Jean-Georges Quiquerez achevait un glossaire patois et à la même époque, François-Joseph Guélat travaillait à un autre glossaire sur le patois de l'Ajoie (inédit). On crée la *Société jurassienne d'Emulation (SJE)* en 1847, cercle dans lequel nombre de travaux sur le patois seront édités. En 1849 est publié le plus ancien texte en patois jurassien connu, datant de 1735, *L'Arrivée d'une Dame en l'autre monde habillée en panier* de l'abbé Ferdinand Raspieler, curé de Courroux, qui avait traduit un poème de patois bisontin en parler de la vallée de Delémont. Il avait également écrit un dictionnaire patois (resté à l'état de manuscrit, conservé à la Bibliothèque cantonale jurassienne) dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle, à l'intention des Jésuites qui ne comprenaient pas le patois de leurs ouailles. Raspieler n'y insère pas

³⁹ Selon Lovis (1987 : 11)

⁴⁰ Henry (1993b) : 238

⁴¹ Gauchat (1903)

⁴² Kristol (1999) : 8

le lexique patois proche du français parce qu'il était compréhensible des non francophones et n'avait donc pas d'intérêt⁴³. Ceci confirme que la plupart des habitants du Jura ne savent pas le français à cette époque. Dès 1877, Auguste Quiquerez (1801-1882) se met à traduire en français des récits populaires patois. Quelques années plus tard Arthur Daucourt (1849-1926) continue, toujours en français, les travaux entrepris par Quiquerez. Il rédige des *Légendes jurassiennes* (1897) et des *Traditions populaires jurassiennes* (1903). Antoine Biétrix, rédacteur d'un vocabulaire non publié sur le patois d'Ajoie commence son travail en 1895. C'est à la fin du XIX^{ème} siècle que sont créées les sociétés qui joueront un rôle déterminant dans l'idée d'une sauvegarde de la langue vernaculaire et des traditions populaires : *La Société suisse des Traditions Populaires (SSTP)* en 1897 et *Le Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)* en 1898, dont les enquêtes démarrent dès 1899. Jules Surdez dont on va parler dans ce mémoire commence ses enquêtes la même année. A la même époque, François Fridelance (1859-1933), correspondant du *GPSR* pour le patois d'Ajoie, travaille déjà à son *Glossaire de Charmoille* (inédit)⁴⁴. Puis vient Arthur Rossat (1858-1918) qui publie dès 1911 les premières *fôles* jurassiennes en patois, ainsi qu'un *Glossaire de Develier* (encore sous forme de manuscrit). Des tableaux phonétiques (*TPPR*) voient le jour en 1925, rédigés par Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet, rédacteurs au *GPSR*. Il s'agit en fait de pouvoir se rendre compte de la diversité dialectale en Suisse romande à travers la traduction de phrases-types, recueillies dans tout le pays. Joseph Beuret-Frantz (1878-1958) entreprend en 1927 de publier plusieurs ouvrages consacrés aux légendes du Jura ainsi qu'aux coutumes de la région. Gustave Amweg (1874-1944) publie dans les *Actes* de la *SJE* en 1939 le plus ancien recueil d'histoires drôles patoises connu : *Lai lattre de Bonfô*, rédigé vers 1880 par Antoine Biétrix dont nous avons parlé plus haut. Mais à cette époque, les textes écrits en patois intéressent peu le grand public, les patoisants ne sachant pas lire le patois mais le français, les non patoisants ne comprenant pas cette langue. L'abbé

⁴³ Henry (1992)

⁴⁴ Voir Henry (1995)

Jolidon, natif du village de St-Brais, envisage en 1940 de partir des phrases-types des *TPPR*. Cela lui permet de constituer des relevés comparatifs de 480 mots tirés des patois de 34 localités du Jura. Il fabrique également de nombreuses cartes linguistiques⁴⁵. En 1947 est édité le *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes* de Simon Vatré⁴⁶, auquel Jules Surdez a collaboré et qui reste le dictionnaire édité le plus intéressant sur le parler jurassien suisse jusqu'à présent. C'est ce glossaire également qui a aidé à fixer une graphie francisée des idiomes locaux pour les patoisants écrivains⁴⁷. L'*Atlas Linguistique de Franche-Comté (ALFC)*, de Colette Dondaine, paraît en 1972 et recouvre toute la zone parlant franc-comtois, englobant donc également le Jura suisse. C'est le travail le plus récent publié sur la variation interne du parler franc-comtois⁴⁸.

⁴⁵ Pour plus d'informations sur l'abbé Jolidon et son patois de St-Brais voir Henry (1994)

⁴⁶ Henry (1993) et (1997)

⁴⁷ Goncerut (1987) : 36

⁴⁸ Voir aussi Taverdet (1990) sur les dialectes de l'est de la France

3. Le dialecte dans le Jura aujourd'hui

Face à l'élite bernoise imposante, les Jurassiens prennent la défense de la langue française qui se « mue en affirmation d'une personnalité nationale »¹. Après de nombreuses tensions entre la population francophone et germanophone du canton de Berne, dont le refus du Grand Conseil bernois d'accorder la charge de travaux publics à un conseiller d'Etat francophone sous prétexte qu'il maîtrise mal le dialecte bernois, un *Mouvement autonomiste jurassien* voit le jour en 1947. Sa revendication est très claire : séparer la partie francophone jurassienne du grand canton de Berne. En 1950 la Constitution cantonale bernoise est modifiée afin de reconnaître l'existence du « peuple jurassien » et du français comme langue officielle. Le 23 juin 1974, le peuple jurassien dans son ensemble décide de la création du canton du Jura, officiellement reconnu par le peuple suisse le 24 septembre 1978. En 1979, le Jura devient le 23^{ème} canton de la Confédération. Sa toute nouvelle constitution comporte une clause sur le dialecte (article 42 bis) : « L'Etat et les communes veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment des patois »².

L'ancien Jura bernois, dit « le Jura historique » aujourd'hui, est séparé en trois parties³ :

- Le nouveau canton du Jura, de langue française, comprenant les districts de Delémont, de Porrentruy et des Franches-Montagnes, partie sur laquelle portera mon mémoire.
- Le Laufonnais germanophone, rattaché en 1994 au demi-canton de Bâle-Campagne
- Le Jura bernois au sens actuel, composé des trois districts de Moutier, de Courtelary et de la Neuveville, minorité francophone au sein du grand canton alémanique de Berne.

¹ Prongué dans Bessire (1977 : 368)

² Cité par Lehmann (1994)

³ Pichard (2004) : 7-9

Dans le Jura Nord, le dialecte est connu parmi les personnes de 60 ans et plus. Mais il n'est plus transmis de manière orale aux nouvelles générations. D'ailleurs il ne reste plus que le Val d'Hérens (VS), en territoire francoprovençal, qui transmet encore partiellement son patois aux enfants. Dans le Jura par contre, des néo-patoisants manifestent l'envie de retourner à leurs origines et apprennent le patois avec les aînés. Depuis cette année (2005), un cours de patois est donné à l'école obligatoire du canton du Jura afin de sensibiliser les enfants aux traditions de leur région, mais ce sont seulement quelques heures enseignées par année.

Trois Amicales de patoisants ont vu le jour en terre jurassienne : celles-ci organisent des discussions en patois autour d'un thème (les fameuses « lôvrées » ou « djâseries »), des sorties, du théâtre, des chorales, des rassemblements de divers patoisants de toute la Suisse. L'Amicale des Aidjôlats (Ajoie), créée en 1984, possède actuellement 650 membres et est très active (déjà plus de 600 membres en 1992)⁴. L'Amicale des Vâdais (vallée de Delémont), fondée en 1957, a aujourd'hui 32 membres (42 membres en 1992). L'Amicale des Taignons (Franches-Montagnes), créée en 1957, englobe 85 membres actuellement (plus de 100 membres en 1992, c'est la région dans laquelle les patoisants sont les plus âgés. Le renouvellement des membres patoisants décédés ne se fait plus).

Beaucoup de Jurassiens font preuve d'un grand attachement sentimental à la langue du terroir, chacun connaît quelques mots de dialecte et les salutations se font en patois entre jurassiens d'une même commune. Des dialectalismes survivent dans le français régional, français que certains locuteurs prennent pour du patois ; il faut dire qu'en général, le monde francophone est tellement puriste que le moindre écart par rapport à une norme dite « parisienne » peut facilement être considéré comme du patois⁵. Un patoisant jurassien dénonce par ailleurs le fait que le dialecte jurassien, étant une langue d'oïl comme le français, est parfois pris à tort pour du « mauvais français » et se bat contre cet « horrible préjugé »⁶.

⁴ Ces chiffres datent d'octobre 2005. J'ai obtenu les résultats de 1992 dans Lehmann (1994).

⁵ Kristol (1999) : 9

⁶ Moine (1996) : 136

Dans le Jura, on assiste à une idéalisation du patois et parfois à une surévaluation du fait dialectal, contrairement à la France voisine, où les patoisants ont été traumatisés par la répression et la dévalorisation du patois dans les écoles. On attribue souvent cette langue à la tradition, à l'unicité du canton et à l'identité régionale, ce qui ressort notamment dans les discours politiques. Des cours de patois pour adultes sont organisés à l'université populaire. Les chœurs régionaux chantent facilement en patois, des concours littéraires sont organisés annuellement, une émission hebdomadaire lui est consacrée à la radio (Fréquence Jura) ainsi que des articles dans les journaux locaux.

Le dernier recensement de la population suisse datant de 2000 ⁷ donne un résultat assez réaliste pour le canton du Jura (compte tenu des Amicales de patoisants qui englobent plus de 750 membres) : 1117 jurassiens parleraient encore le patois couramment dans la sphère familiale, ce qui fait 1.63 % de la population jurassienne ⁸.

D'après les statistiques de Sabine Lehmann ⁹, datant d'une dizaine d'années, environ 45% de la population jurassienne comprend encore le patois, moins de 10% en a des connaissances actives et moins de 5% l'a encore comme langue maternelle (+ de 70 ans) ¹⁰.

Beaucoup de patoisants n'ont plus un entourage qui leur permette de parler leur première langue. Le savoir linguistique n'est pas égal à la pratique réelle ! Un patoisant jurassien de la vallée de Delémont nous confie dans un article datant de 1985 qu'il a encore connu des paysans d'origine suisse alémanique parlant le patois jurassien pour communiquer avec leurs connaissances jurassiennes, mais s'exprimant difficilement en français ¹¹. Ce témoin affirme parler plus volontiers le patois que le français, assurant qu'« en français, on n'ose pas dire ouvertement ce que l'on pense, on tergiverse, alors que le patois va sans détour au but, en

⁷ Chiffres donnés par l'Office Fédéral des Statistiques de Neuchâtel (OFS)

⁸ Mais il faut toujours manier ces chiffres avec prudence : les personnes ayant répondu affirmativement à la question 8b concernant la langue utilisée en situation familiale peuvent aussi très bien ne manier que quelques mots dialectaux et croient parler patois.

⁹ Lehmann (1994)

¹⁰ Chiffres datant de 1994

¹¹ Christe (1985) : 35

appelant franchement et carrément chaque chose par son nom »¹². Il regrette amèrement la disparition du patois dans la nouvelle génération, en parlant de l'éloignement de « l'âme du Jura ». Une image que l'on retrouve très souvent dans la bouche des personnes âgées dialectophones, parfois désillusionnées.

¹² Christe (1985) : 39

4. Biographie de Jules Surdez

Grâce au travail acharné de M. Gilbert Lovis, un travail d'archiviste de plus de trente années, nous possédons des informations très détaillées en ce qui concerne la vie de Jules Surdez et son œuvre. M. Lovis s'est également procuré tous les articles et les ouvrages écrits par l'instituteur jurassien (poésie, nouvelles, contes) inédits, sous forme de manuscrits microfilmés se trouvant éparpillés dans toute la Suisse : Bibliothèques de Porrentruy, de Berne, de Bâle, de Zurich, de Delémont (au Musée jurassien), de Neuchâtel (à la rédaction du *GPSR*) ainsi que certains manuscrits conservés par les descendants du conteur jurassien. M. Lovis a également rencontré l'un des fils de Jules Surdez, Denys Surdez, qui lui a livré quelques anecdotes sur la méthode de travail de son père. Une liste des œuvres de Surdez est disponible au *GPSR*. Après discussion et correspondance avec M. Lovis, ainsi qu'une lecture attentive de ses articles, j'ai pu reconstituer la biographie de Jules Surdez.

10 novembre 1878: Naissance à Saint-Ursanne, à l'hôtel de « la Demi-lune ».

1882 : Ruiné par la faillite de la fabrique d'horlogerie où il travaille et dans laquelle il a investi ses économies, son père part pour l'Amérique rejoindre d'autres membres de sa famille émigrés et pour chercher du travail. Sa mère vient habiter Ocourt chez ses parents avec ses deux enfants, et établit son domicile à l'auberge des *Deux Clés* que tenait la grand-mère de Jules Surdez. C'est là que le petit garçon va passer toute son enfance.

1885-1890 : Il fait son école primaire à Ocourt. Apparemment, bien que le petit garçon soit familiarisé avec trois patois différents (sa mère parle le patois vâdais, son grand-père le patois du val Terbi et sa grand-mère le patois de St-Hippolyte en Franche-Comté), sa mère ne lui parlait qu'en français¹.

1890-1893 : Ecole secondaire à Vendlincourt.

1893-1897 : Ecole normale des instituteurs à Porrentruy.

¹ Lovis (1987) : 24.

1897-1898 : Il fait un séjour à New York et au Mexique chez son père.

1898 : Il est nommé instituteur à Epauvillers.

1899 : Il épouse sa collègue, Amélie Macquat, originaire de Bonfol, en Ajoie. Il est engagé comme correspondant au *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR) par Ernest Tappolet, qui vient le voir en personne. Il remplira deux fois les 227 questionnaires envoyés par le Glossaire (pour le patois d'Epauvillers et le patois du Cerneux-Godat). Il fonde également une chorale à Epauvillers.

1901-1902 : Il rédige sa première pièce de théâtre en patois : *Es Baichates* « Chez les jeunes-filles », tragédie en alexandrins, préfacée par Tappolet et publiée dans *Le Jura du Dimanche*. Il compose également sa première chanson en patois, *Lai Saint-Matchin* « La Saint-Martin ». Il commence à écrire une seconde pièce, *Lai Tiatrinatte* « La Catherinette ».

1904 : Il s'installe à Saignelégier où il a été nommé instituteur.

1905 : Fondateur d'un orchestre et directeur de deux fanfares, il publie également *Pronostiques et Dictons agricoles*.

1907 : Il achève un drame historique, *Pierrat Péquignat*, qui lui vaut l'honneur de figurer dans le Grand Larousse (éd. de 1966) comme exemple d'auteur de littérature dialectale².

1908 : Il obtient un certificat de capacité pour l'enseignement de la comptabilité et des mathématiques à l'école professionnelle.

1910 : Il compose une chanson satirique en patois, *Monsieur l'Inspecteur des écoles*.

1911 : Jules Surdez obtient son certificat de capacité pour enseigner le français, la botanique et la gymnastique dans les écoles secondaires du canton de Berne (et donc dans le Jura historique d'aujourd'hui). Il établit un recueil de ses poésies patoises (jamais publié) qu'il intitule *Emmé les fuattes*. Il collabore avec Arthur Rossat, auquel il remet des contes patois racontés par ses beaux-parents.

² Lovis (2000) : 588

1912 : Il déménage encore une fois et s'établit cette fois au Cerneux-Godat, où son épouse a trouvé du travail dans l'école du village. Il enseigne lui-même aux Bois et poursuit son œuvre poétique en patois.

1913 : Il devient correspondant du journal *Le Jura* et envoie des articles à *L'Impartial*, à *La Croix Fédérale* et au *Franc-Montagnard*. Il effectue les enquêtes nécessaires pour répondre une seconde fois au questionnaire envoyé par le *GPSR* pour le Cerneux-Godat.

1914-1918 : Il est mobilisé avec le grade de lieutenant. Il rédige encore un drame en patois : *Lai Baïchate de Jephté*, pièce qui reste inachevée. Il poursuit ensuite son œuvre poétique en français et compose des chansons populaires.

Entre 1916 et 1924, il poursuit ses activités de rédaction (*Proverbes, dictons, contes et chansons*) [inédits] et reprend son activité journalistique, au cours de laquelle il publie de nombreux articles consacrés au folklore et aux traditions populaires du Jura.

1924 : Il rédige *Mes Mémoires* (qui se trouvent en partie au Musée jurassien de Delémont), essai inachevé qui aboutira à son roman autobiographique *En lai rive de l'Ave*, mis au net en 1939 et toujours inédit.

1925 : Il s'installe à Epiquez où il enseigne, remplit les fonctions de secrétaire communal et publie *Notes de folklore jurassien*. Il fait paraître des contes patois dans *l'Almanach du Jura*.

1926 : Publication du *Tché di bon véye temps*.

1927-1932 : Il publie *Proverbes patois jurassiens* et *Remèdes populaires*. Il rédige des textes historiques et transcrit quelques contes en patois.

1933 : Parution de *Lai Tiaitrinatte*, qu'il avait écrite en 1902.

De 1934 à 1937, il entreprend des recherches sur la chanson populaire dans le Jura et en répertorie plus de 1000.

1936 : Il publie *Quadrupèdes domestiques dans le folklore du Clos-du-Doubs*.

Dès 1937, il travaille pour la Société Suisse des Traditions Populaires (*SSTP*).

1938 : Il publie *Le Doubs fantastique* et *Le dernier loup du Jura*. Il prend sa retraite et s'installe à Berne, près de sa fille et des archives de l'ancien évêché de Bâle, qu'il consulte longuement.

1939 : Il enregistre au phonographe *Le diaïle â môtie* (Archives phonographiques de l'Université de Zurich) à l'occasion de l'Exposition nationale et poursuit sa collecte de chansons populaires. Surtout, il rassemble et **met au net** (je souligne) les textes des 18 cahiers d'écolier intitulés *Contes et légendes en patois recueillis par Jules Surdez dans les Clos-du-Doubs et les Franches-Montagnes pendant 50 ans*, le manuscrit sur lequel j'ai travaillé et dans lequel j'ai choisi mon corpus. Il les vend à la bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne et ne les touchera plus. Ce dossier a été établi avant celui de Bâle, (qui a été mis au net entre 1938 et 1942)³, ce qui est important pour la tâche que je me suis fixée. Dans une *Lettre à Louis Gauchat* du 3 juillet 1940 (conservée au GPSR), Jules Surdez parle de ce fameux manuscrit⁴ :

Sur la recommandation du Dr Jaberg, la Bibliothèque de l'Université et de la Ville de Berne ont acquis pour 200 francs un des mes travaux : *Fôles de l'Ajoie, des Clos-du-Doubs et de la Montagne des Bois*, cahier de plus de trois cent pages contenant cent vingt-cinq « fôles ». La même bibliothèque fera également l'acquisition du roman que vous avez si aimablement préfacé⁵.

Dès 1940, il publie des textes patois dans le *Bulletin des instituteurs catholiques du Jura* et étudie la toponymie jurassienne.

1941 : Il rédige *Contes fantastiques du Jura bernois* (dont une partie est éditée en 1942 par la SSTP) et *Récits facétieux de Bonfol et du Peuchapatte* (inédit).

1942 : Parution de sa nouvelle patoise *Lai tirie-foeûs*. Il collabore étroitement avec Gustave Amweg pour la publication de *Lai lattre de Bonfô*, transcription de textes patois inédits qu'Antoine Biétrix avait recueillis en 1880.

³ Lovis (1987a) : 22

⁴ Citée dans Lovis (1987c) : 123

⁵ Lovis (1987c : 124) ajoute : « Ce roman est *En lai rive de l'Ave*, ouvrage inédit déjà souvent cité et que conserve la bibliothèque nationale suisse, à Berne »

1943 : Il publie *Lai Boille* et envisage de créer *un cercle où on ne parlerait que patois*⁶.

De 1944 à 1947, après avoir été contacté par Gustave Amweg, il travaille à la mise au point du *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes* de Simon Vatré. Grâce à leur correspondance retrouvée, nous savons que Jules Surdez et Simon Vatré s'écrivaient en patois⁷. Il publie également *Jeux d'enfants* et *Le Beniessenère*.

1945 : Il préside la commission du folklore jurassien de la *Société jurassienne d'Emulation* et effectue des enquêtes folkloriques pour cette commission. Il publie *Le Frondon*.

1946 : Publication de *Les Bêls-Ouejés*.

1947-1960 : Intense activité en faveur de la sauvegarde du patois et du folklore jurassien. Il rédige *La Méselle* (nouvelle inédite). Il publie *La médecine populaire, Légendes jurassiennes, L'ancien chauffour, Flottage du bois, Proverbes et Dictons patois recueillis à Ocourt* et maints articles.

1948 : Il met au net *Lai Crouejatte és aines* (inédit, acheté par ProJura cette année-là et présentement au Musée jurassien de Delémont) et rédige *La Fontaine-des-Dames*, une pièce radiophonique.

1951-1952 : Recherches intenses aux Archives de l'ancien évêché de Bâle pour alimenter ses articles hebdomadaires dans le journal *Le Jura*.

1952 : Il devient collaborateur régulier du *Conteur romand*.

1953 : Radio Lausanne diffuse sa première émission en patois jurassien et notamment quatre textes lus par Jules Surdez lui-même et son épouse.

1954-1956 : Il collabore à la création des associations de patoisants dans le Jura.

1955 : Il gagne plusieurs prix au « Premier concours littéraire des patois romands » organisé par Radio Lausanne, notamment pour sa traduction de *Mireille* de Mistral. L'université de Berne lui décerne le titre de *docteur honoris causa*.

1956 : Il enregistre sa nouvelle *Les Popenattes*.

⁶ Jules Surdez cité par Lovis (1999) : 590

⁷ Henry (1993) : 119

1957 : Il est nommé membre d'honneur de la *Société jurassienne d'Emulation*.

En 1961, il arrête sa collaboration avec *Le Jura*, pour cause de maladie.

Il détruit son journal (en 1962 ou 1963) et meurt le 20 février 1964. Il est enterré à Berne, près de sa mère.

Jules Surdez connaissait plusieurs patois. Il affirme lui-même que sa langue maternelle était le parler du Clos-du-Doubs⁸. Son père Jules (mais qui les quitta quand le petit Jules avait 4 ans) venait du Noirmont, et était originaire du Peuchapatte (patois taignon). Sa mère Maria, une Chappuis, est née à Undervelier (patois vâdais) et ses grands-parents maternels à Mervelier (patois vâdais du Val Terbi) et St-Hippolyte (F) mais il a vécu toute son enfance à Ocourt (patois du clos-du-Doubs). Comme il a été par deux fois témoin pour le *GPSR* (excellent témoin, il a rendu des milliers de fiches manuscrites), pour Epauvillers (Patois du Clos-du-Doubs) et Le Cerneux-Godat, on considère donc qu'il maîtrisait également le patois des Bois, différent de celui du Clos-du-Doubs. Sa femme Amélie, originaire de Bonfol (patois aidjolat) et sa belle-mère, Marie Macquat-Faivre (1843-1911), originaire de Courtemaîche (patois aidjolat également) et habitant Bonfol ont été des témoins de première importance pour ses travaux dialectologiques. Son beau-père, Guillaume Faivre (1833-1911), a aussi été un témoin quand il a recueilli ses contes.

⁸ Voir p. 33 de ce mémoire

5. Sa méthode d'enquête : la transmission de la littérature orale du Jura

Jules Surdez a été un fervent défenseur de sa langue maternelle vis-à-vis du français. Bien qu'instituteur formé à la norme puriste de l'école normale de Porrentruy, il garde de la nostalgie pour le patois. Il parle ainsi du français et de son métier d'enseignant dans « Un beau poème » publié dans *Le Jura* du 10 mars 1953 :

Doit-on regretter la disparition de nos patois jurassiens ? Ils étaient, eux, le vrai parler du terroir. Le français n'est, lui, qu'une langue étrangère que nos aïeux ont dû apprendre. En l'enseignant aux dépens du patois, on l'a privé de racines et de sève. C'est pourquoi il garde encore pour ceux de ma génération un caractère artificiel. Quand nous le parlons et l'écrivons, il nous semble que nous sommes en classe. Il aurait fallu partir du patois pour enseigner le français. On serait parvenu à l'enraciner plus aisément dans notre terre jurassienne et à nous le rendre plus naturel. Que l'on sourie si l'on veut mais la vérité m'oblige à dire que le vieux parler du Clos-du-Doubs qui m'est si cher, a complété et non rendu vaines les excellentes leçons de M. Edouard Germiquet, mon ancien maître de français (...).

Gilbert Lovis s'est intéressé par hasard à l'œuvre de Jules Surdez. Collaborateur au service de la bibliothèque du Musée jurassien et travaillant sur les manuscrits d'Auguste Quiquerez, il tombe un jour sur les archives du fonds Jules Surdez (articles, notes journalistiques et partitions musicales), et en fait l'inventaire qu'il termine en 1982. Il découvre d'autres textes de Jules Surdez, notamment à Bâle, Neuchâtel, Berne et Bassecourt (chez le fils de Surdez). Il édite alors *Animaux et Contes fantastiques du Jura*, recueil de textes choisis par Lovis dans les innombrables matériaux retrouvés. Lovis fait la connaissance de Rudolf Engler (professeur à l'université de Berne) et d'Ernest Schüle (à l'époque rédacteur en chef du *GPSR*) qui l'aident à retrouver des manuscrits de contes, 18 cahiers, se trouvant à la Bibliothèque des Bourgeois de Berne, ceux dont j'ai le microfilm et sur lesquels j'ai travaillé. Paraît alors en 1984 *Contes fantastiques du Jura recueillis par Jules Surdez* contenant un fac-similé du texte patois original, un enregistrement de dix contes lus

par M. Joseph Badet dit *le Barotchèt* et une traduction française de Lovis. Comme M. Lovis est la seule personne ayant déjà travaillé sur ce manuscrit, j'ai pris bien soin de ne pas reprendre les contes qu'il avait édités ou sur lesquels il avait déjà travaillé, afin d'avoir un corpus neutre de toute traduction.

D'après M. Lovis, la question de la sauvegarde des patois préoccupa beaucoup Jules Surdez. Il n'eut de cesse durant toute sa vie de rechercher le meilleur moyen de le sauvegarder de la disparition totale. Ce fait explique le choix de l'instituteur, dans ses *Contes fantastiques du Jura bernois*, paru en 1942 : celui de réunir quarante *fôles*¹, soit 10 pour chacun des patois jurassiens, celui d'Ajoie, des Franches-Montagnes, du Clos-du-Doubs et de la vallée de Delémont. Mais seules les 10 premières *fôles* seront éditées. Dans l'introduction de ce recueil, Jules Surdez explique sa passion pour les contes (je souligne) :

Sous l'irrésistible effort du progrès, les vieilles coutumes, les contes, les légendes et plus encore, le patois des ancêtres, disparaissent partout. Ainsi s'en vont toutes choses qui donnent à chaque région son originalité, son cachet spécial et sa vie particulière. La Réforme sapa impitoyablement le vieux langage ancestral et la révolution française lui donna, ici et là, le coup de grâce²

Comme **le parler paysan des Clos-du-Doubs est ma langue maternelle** et que, grâce à mes aïeux et aux lieux où j'ai séjourné, je possède les autres patois jurassiens, j'y suis profondément attaché ainsi qu'aux vieilles traditions. En devenant correspondant du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, en recueillant les contes, les récits facétieux, les proverbes et dictons, les coutumes, les croyances, les vieilles chansons, je n'ai point voulu essayer d'entraver l'œuvre graduelle et inéluctable d'effacement et d'usure, mais de fixer quelque peu le souvenir de cette vie qui meurt. Comme les autres patoisants de notre petite patrie jurassienne j'ai rêvé de contribuer, selon mes faibles moyens, à sauver de la disparition totale et peut-être de l'oubli la langue de nos aïeux³.

¹ Manuscrit se trouvant aux archives de la *Société suisse des traditions populaires* de Bâle, cité par Lovis (1987) : 20

² Jules Surdez (1942) : 1

³ Jules Surdez (1942) : 2

Voici la vision de Jules Surdez concernant la sauvegarde des patois. Ces propos m'ont grandement concernée lorsqu'il s'est agi de déterminer en quel patois étaient écrits ces contes qu'il avait recueillis (je souligne) :

On parle encore 4 patois principaux dans le Jura septentrional : le « taignon », dans l'ancienne Montagne des Bois (à Saignelégier, les Breuleux, Le Noirmont, les Bois etc.) ; le « vâdais », dans la Vallée (à Delémont, Glovelier etc.), La Courtine (Lajoux, Les Genevez etc.) et le Val Terbi (Vicques, Mervelier etc.) ; l'« aidjolat », dans le pays de Porrentruy (à Porrentruy, Cornol, Bonfol, Chevenez etc.) et enfin le patois des Clos-du-Doubs (à St-Ursanne, Epauvillers, Soubey etc.). Ce sont là les grandes divisions mais le dialecte d'une région n'est pas le même partout. C'est ainsi que dans le pays de Porrentruy, par exemple, les patois de la Haute Ajoie (Damvant etc.) de la Basse Ajoie (Courtemaîche, Bonfol etc.) et de la Baroche (Charmoille, Cornol etc.) présentent de sensibles différences ⁴.

Dans la préface de ses *Contes fantastiques du Jura bernois*, il nous livre sa méthode pour recueillir les contes (je souligne):

J'ai transcrit les contes fantastiques tels qu'ils tombèrent de la bouche de vieux patoisants, dont le dialecte de leur contrée était la langue habituelle, **sans aucune retouche** ⁵, en élaguant toutefois nombre de fastidieux « et puis, ou bien, mais, alors (...) ». Comme je donne une traduction littérale du patois, je traduis fidèlement aussi les expressions crues, qui n'offensaient pas, jadis, les plus chastes oreilles, parce qu'elles faisaient partie du langage journalier. Je ne révèle par contre aucun des nombreux contes grivois que j'ai pu recueillir ⁶.

De nos jours, on ne conte plus guère de « fôles » que dans quelques hameaux isolés des montagnes. Ce n'était pas encore le cas il y a cinquante ans, lorsque je recueillais les contes fantastiques qu'on va lire. Une vingtaine de vieillards, de différentes régions du Jura catholique, m'ont conté

⁴ *Op. cit* : 1

⁵ Jules Surdez avoue avoir voulu transcrire le patois de chacun de ses patoisants. Malheureusement, ce texte concerne un autre manuscrit, celui de la bibliothèque de Bâle et non pas celui sur lequel je travaille, qu'il avait vendu auparavant à la bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne. Il n'existe pas de document de ce genre concernant mon manuscrit, car, comme mentionné dans sa biographie, Jules Surdez a détruit son journal de notes, qu'il prenait avec lui lors de ses enquêtes.

⁶ Jules Surdez (1942) : 3

obligeamment, **dans leur patois**, des dizaines de « fôles » (...) mais trop souvent aussi des lambeaux de contes seulement ⁷.

Il nous parle aussi du travail difficile de l'enquêteur qui doit amadouer et mettre en confiance le témoin :

Les contes appartenait à un groupe restreint de familles qui ne les disaient pas volontiers, quand on les leur demandait, surtout si le solliciteur était un étranger ⁸.

Jules Surdez pensait déjà à l'époque que ces contes devaient être lus en patois, pour en garder la saveur, mais qu'il devait en mettre une traduction française pour aider les non patoisants :

Le lecteur qui ne pourra en lire la transcription patoise comprendra difficilement ce que les « fôles » renferment d'attachant, de charme et de gaieté. Le talent du conteur, son entrain, sa malice, contribuent grandement au succès du conte fantastique. Il fait mieux ressortir le coloris de l'expression, le pittoresque de l'image, la hardiesse de la métaphore, avec une verve tour à tour grave ou railleuse, qui lui donne une saveur et un charme exquis ⁹.

D'après M. Lovis, il serait possible de démontrer que ce que dit Jules Surdez (n'avoir rien modifié de ce qui est sorti de la bouche des conteurs) ne s'applique pas à l'ensemble des récits qu'il nous a transmis, certains dossiers étant beaucoup plus proches de la version orale que d'autres. Ce travail comparatif est des plus malaisé à conduire, car d'une part, la table des matières de ses notes folkloriques, rédigée en 1953, demeure introuvable et d'autre part, son *Journal* a été détruit, mis à part quelques pages conservées au Musée jurassien. Denys Surdez a expliqué à Lovis le soin qu'a mis son père à brûler son journal de notes.

M. Lovis parvient à prouver, d'après des articles de Surdez et des recherches dans les registres paroissiaux (nom et date de naissance d'un conteur p.ex.), que certains contes, pourtant attribués à un seul lieu et un seul témoin, sont parfois retouchés avec des bribes recueillies d'autres témoins ultérieurs, ce qui voudrait dire, ici, que ce qui intéresse Surdez

⁷ *Op. cit* : 3 et 4

⁸ *Idem*

⁹ *Op. cit* : 4

est de reformer une histoire cohérente à publier, mais pas de noter un patois en particulier. Par exemple, il attribue des récits à son grand-père maternel, alors que celui-ci est décédé quand le petit Jules avait 7 ans. Il n'a pas pu les noter à ce moment-là, mais a dû, avec l'aide de sa mère peut-être, se souvenir de certains contes qu'il lui racontait étant enfant et a pu ainsi honorer sa mémoire.

Lovis utilise aussi l'autobiographie inédite de Jules Surdez *En la rive de l'Ave* pour faire des recoupements (manuscrit que je ne possède pas)¹⁰. M. Lovis nous donne aussi une précision concernant Stanislas Guédât, l'un des témoins d'Ocourt de Jules Surdez, qu'il mentionne dans son roman autobiographique sous le nom de Tanisse. Le petit Jules allait écouter les histoires qu'il racontait dans son atelier. En faisant des recherches, Lovis a découvert que cet homme est décédé en 1896, quand Surdez n'avait que 18 ans. A-t-il pris des notes à cette époque-là déjà ? On peut en douter.

Arthur Rossat qui a lui aussi recueilli des contes et travaillé avec Jules Surdez affirme que la mémoire des conteurs était incroyable :

Il est bien évident que la personnalité et le tempérament du conteur sont pour beaucoup dans le succès d'une fêle (...) cela n'empêche pas qu'une fois que le narrateur a donné à son récit sa forme définitive, il le répète dès lors presque mot à mot, sans variante appréciable. Il le récite sans se tromper et (...) sans aucune défaillance de mémoire, quelle que puisse être la longueur de la fêle. (...) J'ai entendu, par exemple, le vieux Pierre (...) raconter deux fois de suite la fêle de « Jean de l'Ours », d'abord à l'auberge devant un auditoire, puis plus tard, chez lui, quand il me l'a dictée : c'était absolument identique, sans une seconde d'hésitation ¹¹.

Ce qui est certain, c'est que Jules Surdez a été fidèle à ses témoins en ce qui concerne le fond de l'histoire et qu'il n'a rien inventé, car la plupart de ses contes font partie du fond traditionnel bien attesté dans les collectes folkloriques de toute la France ¹². Il n'a pas tenté une collecte de contes provenant de tout le Jura, mais il s'est limité à son entourage et

¹⁰ Lovis (1987c) : 112 et ss

¹¹ Rossat cité par Lovis (1987) :19

¹² Cf. Marie-louise Ténèze (1985), *Le conte populaire français : catalogue raisonné*, 4 vol. aux éd. Maisonneuve et Larose, Paris. M. Lovis a pu questionner cette auteure sur un échantillon de contes recueillis par Jules Surdez.

dans les communes au sein desquelles le hasard l'a conduit comme instituteur : la plupart de ses témoins viennent d'Ocourt, le village de son enfance. Les villages d'Epauvillers et des Bois où il a vécu ressortent nettement en terme de nombre de témoins. Pour les autres villages, il n'a en général qu'un témoin.

Il arrive que, dans la quantité de manuscrits retrouvés (plus de 1200 contes), l'on trouve cinq fois le même conte plus ou moins retouché. Lovis nous rappelle qu'à cette époque on ne possédait pas de photocopieuse et donc un auteur devait réécrire plusieurs fois ses textes pour en avoir des copies. D'autre part, Jules Surdez faisait don de ses manuscrits ou les vendait dans des fonds de renom. Son travail a donc été dispersé, sans que l'auteur puisse pour autant le réutiliser pour une éventuelle publication (puisque vendus) : La Bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne possède 18 cahiers de contes. La Bibliothèque Nationale 3 cahiers et le manuscrit de son roman autobiographique. La Société suisse des Traditions Populaires de Bâle possède 40 contes fantastiques et 120 récits facétieux. Le reste de ses manuscrits est conservé aux Archives phonographiques de l'Université de Zürich et à la rédaction du *GPSR* de Neuchâtel.

Jules Surdez fait la différence entre son travail en tant que témoin du *GPSR* et son travail de folkloriste, qui est de répertorier des contes bien vivants encore dans les familles jurassiennes, dans une lettre à Tappolet du 1^{er} mai 1948 : « Si vous maniez des papillons morts, je continue à en laisser s'envoler des vivants »¹³.

Sa façon de recueillir des contes à l'aide de la conversation dirigée a été racontée par son fils Denys, qui a collaboré avec son père dans les années 1925-28, dans une correspondance avec M. Lovis¹⁴ :

Il fallait des gens patients, susceptibles de tenir deux heures durant. On devait faire face à des susceptibilités. Au fond, bien qu'elles s'en défendissent, les personnes questionnées étaient fières mais auraient voulu être les seules à recevoir les visites de mon père. (...) Cette sorte de rivalité puérile (...) provoquait bien des abandons. Mon père était un peu comme les chercheurs

¹³ Archives du *GPSR*

¹⁴ Novembre 1984

d'or : les filons affleuraient souvent mais ils étaient vite épuisés. Lorsqu'on tombait sur la bonne veine, on pouvait s'y attarder un hiver durant à raison de deux soirs par semaine. Ce n'était pas toujours facile de creuser...il fallait de la patience, mais alors mon père l'avait. Je ne le reconnaissais plus, lui si nerveux, lorsqu'il tombait sur un beau filon oeuvrait comme un horloger sur une pièce rare, négligeant les sautes d'humeur de son patient, les remarques parfois désobligeantes, la fatigue apparente...

Autre témoignage important du fils de Surdez, la passion de son père pour les richesses lexicales du patois jurassien :

Tout en les recueillant [les contes en patois], il ne les considérait que comme un moyen, et le meilleur, pour parfaire ses connaissances de notre langue. Il était à la recherche du moindre mot nouveau, de toute expression nouvelle. Combien de fois n'a-t-il pas dit que notre patois était de loin plus riche que le français. Par exemple : voulait-on trouver un adjectif pour indiquer la forme d'un arbre, la façon de rire, il trouvait toujours le double d'adjectifs en patois qu'en français ¹⁵.

Ce témoignage contribue à expliquer la présence des notes dont le folkloriste a cru nécessaire de doter ses contes fantastiques (voir le chapitre 6 de ce mémoire), mais attire aussi l'attention sur les risques et les problèmes que pose la traduction de ces récits : comment trouver le juste milieu, de la traduction littérale en malmenant le français à l'usage des règles habituelles pour que le lecteur vous lise facilement ¹⁶ ? D'après le témoignage de Denys Surdez, son père avait aussi une autre manière de recueillir des expressions du cru : il se rendait, avec son carnet de notes, dans les cabarets, à la foire, aux ventes de bois et écoutait les gens parler. Il prenait au vol les paroles qui fusaient naturellement lors d'une conversation non dirigée. Voici une citation tirée du manuscrit *En lai Rive de l'Ave*, son roman autobiographique, dans lequel Jules Surdez se désigne enfant comme *Le Jeannot* ¹⁷ :

Le Jeannot, lui, ne se plaisait qu'à la maison. Il était toujours avec sa grand-maman, qui lui racontait des fôles (...). Il s'asseyait souvent dans un coin du cabaret, (on se souvient que le petit Jules a été recueilli par sa grand-mère qui

¹⁵ Lovis (1987c)

¹⁶ Lovis (1987c)

¹⁷ Traduit par Lovis (1987)

tenait le cabaret du village ¹⁸), se faisant petit pour qu'on ne le voie pas. Il voulait ainsi écouter causer les buveurs des heures durant, sans rien dire, sans bouger, quand ils parlaient patois. S'ils se mettaient à bavarder en français pour de bon, il s'en allait du cabaret. (...) Les dictons, les proverbes, les mots pour rire l'amusaient beaucoup. Il n'avait pas encore douze ans qu'il les écrivait déjà en patois, à sa façon, sur des cahiers.

Ceci montre, même si ce n'est qu'une fiction autobiographique, combien cet instituteur était attaché à sa langue maternelle, au point de lui consacrer une bonne partie de sa vie en recueillant pendant des années le témoignage de ses amis et connaissances. Il était en effet persuadé que ces contes, à la fois vecteurs de la tradition orale traditionnelle et vecteurs d'une langue en voie de disparition, pouvaient être sauvés de l'oubli par un travail méticuleux. En espérant qu'un jour, quelque linguiste tombe sur ses cahiers qu'il n'avait pas eu le temps de traduire et d'éditer, mais qu'il avait remis au net dans l'attente d'un éventuel lecteur.

¹⁸ Note de M. Lovis

5. 1 La graphie de Jules Surdez

Evidemment ce travail met en exergue le fameux problème de la transcription : comment rendre l'oral en texte écrit ? Jules Surdez a adopté une graphie francisée, proche de l'orthographe française, malgré le fait qu'il maîtrisait parfaitement l'alphabet phonétique du *GPSR*. Voici un extrait de ses réflexions sur la graphie : il voulait que ses textes puissent être lus par le grand public et pas seulement par les linguistes. Il décrit sa manière de travailler le système phonétique dans l'introduction qu'il fait à son édition de 1942 des *Contes fantastiques du Jura bernois* (je souligne) :

J'aurais pu employer un système de notation phonétique des patois – du *Glossaire*, par exemple, qui m'est familier – mais **j'ai préféré les transcrire** et les noter, dans la mesure du possible, **comme le français**. Je pense que le lecteur aimera mieux, comme moi, que tchin, champ, et tchin, chant, soient orthographiés, conformément à leur étymologie, tchaimp et tchaint, plutôt que phonétiquement.

Dans ma notation, l'accent circonflexe indique toujours une voyelle simple ou composée longue ; è = e ouvert ; é = e fermé ; e = e muet ; oeu = eu ouvert. Les nasales sont *an, in, ain, ein* ; *in, un* sont les nasales pures de *i* et *u* ; *oun* ou *on* est la nasale pure de *ou* ; *oi* = *ouè*. Les consonnes ont la même valeur qu'en français ; *gn* et *ny* = *n* mouillé ; *y* = médiopalatale sourde (allemand *ja*) ; *sh* = médiopalatale sourde (allemand *ich*) indique un son particulier aux patois ajoulots et vâdais ¹.

¹ Jules Surdez (1942) : 4

6. Corpus : transcription et traduction

Comme déjà mentionné plus haut, j'ai pris soin de choisir un corpus de contes dans le manuscrit de la Bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne (237 récits traditionnels, 51 conteurs et 18 lieux différents) qui n'ont jamais été publiés ou traduits, ni du vivant de l'auteur, ni édités par Lovis ultérieurement. J'ai également essayé de choisir des témoins venant de chaque partie du Jura afin de vérifier les dires de Jules Surdez : a-t-il vraiment recueilli ces contes « tels qu'ils tombèrent de la bouche de vieux patoisants »¹ ? J'ai sélectionné trois textes venant des Franches-Montagnes : Saignelégier (patois taignon), Le Cerneux-Godat (patois des Bois) ainsi que Epauvillers qui est un patois du Clos-du-Doubs, quatre textes venant d'Ajoie : Bonfol (patois aidjôlat du nord), Ocourt (patois du Clos-du-Doubs), Seleute (patois aidjôlat du sud) et Courtemaîche (patois aidjôlat de l'ouest), mais je n'ai trouvé qu'un témoin venant de la vallée de Delémont, né à Undervelier. Je n'ai pu trouver de textes provenant du Val Terbi, de la Baroche ou de la Courtine, car Jules Surdez n'y a pas séjourné. Malheureusement, deux des contes sont du même témoin (la belle-mère de Jules Surdez), mais d'un lieu différent : lieu de naissance (Bonfol), lieu d'habitation (Courtemaîche).

Les notes de bas de page insérées ici sont de Jules Surdez : il désirait certainement faciliter le travail de traduction de celui qui allait vouloir éditer ce manuscrit. Mais celui-ci est contradictoire dans ses notes : il donne la traduction pour les mots les plus faciles à traduire pour un francophone et non celle de mots dont un non patoisant aurait besoin. S'adresserait-il à des dialectophones ? D'un autre côté, il donne des explications géographiques (par exemple où se trouve la commune des Bois), explique ce qu'est le marché-concours de Saignelégier ou un *hôtâ* « maison », ce dont aucun patoisant ni habitant du Jura ne sait déjà ! Comme il a vendu ses textes à la Bibliothèque de Berne et les a remaniés juste auparavant, peut-être a-t-il voulu s'adresser à des germanophones.

¹ Voir p. 32 de ce mémoire

Sa graphie francisée n'est pas toujours constante, pour un même mot et dans un texte similaire (par exemple pour *dolêje*, *dolaije* « portail », *fouérèdjie*, *fouérèdgie* « forestier », *poille*, *poye* « chambre principale », *cman*, *cment* « comment »). J'ai transcrit ici la graphie exacte que Jules Surdez a donnée à ses contes. En ce qui concerne la traduction, j'ai essayé de la faire la plus littérale possible, en respectant l'idée du texte.

Voici un fac-similé du manuscrit de Jules Surdez sur lequel j'ai travaillé : des extraits du *Pou* et du *Malin laîrre*. Jules Surdez a une belle écriture d'instituteur et le travail de transcription n'a pas été trop éprouvant :

186

f° 33. Le pou. (Le cog)

È y avrait enu fois, ai Carno^o, in de-
pendou d'andouilles¹ de peulletie² qu'avrait
in pou qu'allait graitte³ di matin à soi³
chais le tivoutchi⁴ de lai tiure. Le tiurie
se dièt qu'e n'y baillerait pe d'aisvolution
tiaind'grat qu'e verait faire ses fraïtyes⁵
meins, en autendaint, le pou araitait,
graitait, dévaicenaît, traupit⁶, tchoulats⁷,
piorchi⁸, ouingnelats⁹, s'elaidge, tot.

In le'maitin, vichetot le pou dains son
tivoutchi, le tiurie te l'aismanni¹⁰ en y fotsaint
dechus son soilletat picherat. Lai servainte
le picumé¹¹ et te le bottit dains lai tivoitze¹².

Coman qu le second cog de lai mâse souin-
nait le prète et lai servainte callement à
môtie¹⁴. Le peulletie était djè d'as le tchaiprat¹⁵

o) Carnol. 1) dépendens d' andouilles = personne de haute
taille. 2) „ peulletie = tailleur. 3) soir. 4) courtil, jardin. 5) son
devoir masculin, ses „ à qués. 6) 7) 8) et 9) arrachent petits choux,
persil, petits oignons. 10) uysomma. 11) piluma. 12) fraïte, cas-
serole. 13) meute. 14) à l'église. 15) porche, avant-toit

CORPUS : transcription (notes de Jules Surdez lui-même) et traduction

6. 1 Bonfol (patois aidjôlat), district de Porrentruy
témoin : Marie Macquat ¹ (récit 94, cahier VII) p. 298-299

L'ailombre (L'ombre) ~ légende ~

È y aivaît enne fois, ai Bonfô ², ïn potie ³ qu''était allê pâchie, enne neût que lai lenne écheraît ⁴ bïn, le long de lai grôsse étaing ⁵. Les raïnnes ⁶ tchaintint dechus les feuilles des rôses d'étaing ⁷. Des dgerennes d'âve ⁸, des bores sâvaïdges ⁹ se sâvïnt dedans les rôsés. Çoli sentaît lo mairais.

E y sannaît aidé qu'è y aivaît enne dgent derrie lu. E se reviraît ¹⁰, mains è ne voyaît niun ¹¹. E n'aivaît pe pavou mains è ne se sentaît pe de pa lu ¹² cman les âtres neûts.

En nâ-z-ïn yue ¹³ è n'était encoué aïvu che pô ai son aïje que çte neût-li.

Tôt d'ïn côp, è voyét se môtrê dains l'âve l'ailombre d'enne fanne. E se devïre ¹⁴ cman enne éyuje ¹⁵ mains niun ne se trovaît derrie lu dechus lai tchâssie ¹⁶ de l'étaing. Çoli était ïn métchaint senaïdge ¹⁷. È y dévaît être airrivê ïn malheur ai l'ôtâ. È coitché son boeudetyïn ¹⁸ dains enne sâce ¹⁹

¹ la belle-mère de Jules Surdez

² Bonfol

³ potier

⁴ éclairait

⁵ étang

⁶ grenouilles

⁷ nénuphars

⁸ poules d'eau

⁹ canards sauvages

¹⁰ il se retournait

¹¹ personne

¹² seul

¹³ en aucun lieu

¹⁴ il se détourne

¹⁵ éclair

¹⁶ chaussée, berge de l'étang

¹⁷ mauvais présage

¹⁸ vivier portatif

¹⁹ un saule

po rittê pus vite. E fesét de lai ciérance²⁰ en lai tieûjenne et peus è trové sai fanne roide mouetche²¹ â long de l'âtre²².

L'ombre

Il y avait une fois, à Bonfol, un potier qui était allé pêcher, une nuit que la lune éclairait bien, le long du grand étang. Les grenouilles chantaient sur les feuilles de nénuphars. Des poules d'eau, des canards sauvages se sauvaient dans les roseaux. Ça sentait le marais. Et il sentait qu'il y avait quelqu'un derrière lui. Il se retournait, mais ne voyait personne. Il n'avait pas peur mais il ne se sentait pas seul comme les autres nuits. En aucun lieu il n'avait été si peu à son aise que cette nuit-là. Tout d'un coup, il vit se montrer dans l'eau l'ombre d'une femme. Il se retourna comme un éclair mais personne ne se trouvait derrière lui sur la berge de l'étang. Cela était un mauvais présage. Il devait être arrivé un malheur à la maison. Il cacha son vivier portatif dans un saule pour courir plus vite. Il y avait de la lumière dans la cuisine et puis il trouva sa femme raide morte à côté de l'âtre.

²⁰ lumière, clarté

²¹ raide morte

²² à côté de l'âtre

6.2 Saignelégier (patois taignon), district des Franches-Montagnes

témoin : Albert Beuret (récit 99, cahier IX bis) p. 399-400

Le véye préte des Breuleux (Le vieux curé des Breuleux)

« I aïs fait ïn sondge l'âtre neût, que poétche pavou¹. I étâs â pairaidis. Lai fâte² de tchiere me preniét et peus i rittés³ en lai tchouere⁴. Cman qu'i révisés⁵ pai le petchus, devant de me siétê⁶, i voyés enne rotte de dgens que yevïnt⁷ lai tête et oeuvrïnt⁸ lai gouerdge⁹ cmen enne gueule de foué¹⁰, vingt pies¹¹ dvés-dedôs. I me retiulattés¹² vite et peus i fesés qu'ïn sât djunque en lai loeudge¹³ de Saint Pierre. – Qu'y é-t-é¹⁴ que ne vai pe ? » qu'è me demaindé. « E y é des oeuvre-gueules devés-dedôs di petchus de lai tchouere, qu'i n'ôjerôs, mafoi, yôs tchiere dains lai gouerdge. – Ne sés pe en tieûsin¹⁵ po çoli, ç'ât tus les dgens des Breuleux que ne musïnt, de yôte vetiaint¹⁶, qu'ai boûe et maindgie. Ès faint yôte temps de purgâtoire. » Voili ce que prôdjé¹⁷ ïn duemoine chus lai tchouyiere¹⁸ le véye préte des Breuleux. Po finé, è diaït encoé : « I me seus droit révoillie¹⁹ que Saint-Pierre finéchaït de djâsê,

¹ effrayant

² le besoin

³ je courus

⁴ aux WC

⁵ regardai

⁶ m'asseoir

⁷ levaient

⁸ et ouvraient

⁹ la gorge

¹⁰ gueule de four

¹¹ pieds

¹² je me « recullotai »

¹³ loge

¹⁴ Qu'y a-t-il ? (qui ne va pas ?)

¹⁵ ne soit pas inquiet

¹⁶ de leur vivant

¹⁷ prêcha

¹⁸ sur la chaire

¹⁹ je me suis justement réveillé

çoli fâit qu'i ne vôs serôs dire s'i seus rallê en lai tchouere. I me muse prou que nian, i ainme bîn trap mes Brélôties²⁰, vis avou moues²¹, po yôs tchiere dains lai gouerdge. N'envoïdje²² qu'en l'aiveni è vôs fât être de pus petéts boyous²³ et de moins grôs maindgeous²⁴.

Le vieux curé des Breuleux

« J'ai fait un rêve l'autre nuit qui porte peur. J'étais au Paradis. Le besoin de chier me prit et je courus aux toilettes. Quand je regardai par le trou, avant de m'asseoir, je vis une foule de gens qui levaient la tête et ouvraient la gorge comme une gueule de four, vingt pieds là-dessous. Je me reculottai vite et puis je ne fis qu'un saut jusqu'à la loge de Saint-Pierre ». « – Qu'y a-t-il qui ne va pas ? » qu'il me demanda. « Il y a des ouvres-gueules sous le trou des toilettes. Je n'oserais, par ma foi, leur chier dans la bouche ». « - Ne sois pas en soucis pour cela, ce sont les habitants des Breuleux qui ne pensaient, du temps de leur vivant, qu'à boire et manger. Ils font leur temps de purgatoire. » Voilà ce que prêcha un dimanche sur la chaire le vieux curé des Breuleux. Pour finir, il dit encore : « Je me suis juste réveillé quand Saint-Pierre finissait de parler, ce qui fait que je ne saurais dire si je serais retourné aux toilettes. Je pense que non, j'aime bien trop mes Brélotiers, vivants ou morts, pour leur chier dans la gorge. Il n'empêche qu'en l'avenir il vous faut être de plus petits buveurs et de moins gros mangeurs ».

²⁰ habitants des Breuleux

²¹ vifs ou morts

²² « N'empêche » = N'importe, « toujours est-il que »

²³ buveurs

²⁴ mangeurs

6. 3 Epauvillers (patois du Clos-du-Doubs), district des Franches-Montagnes

témoin : Conrad Willemin (récit 90, cahier VIII bis)

p. 377-379

C'ment que le diaïle feut rôlé (Comment le diable fut trompé)

Le diaïle ¹, i ne sais c'ment, se léché ² enne fois cênê ³ dains lai Grôsse Bâme ⁴ di Montouérbân ⁵ pai enne rotte de Tchaitis ⁶ que braicoinnînt de ces sens-li ⁷. E y en é un, le Grôs Mairgat ⁸, qu'aivaît minme, pus taîd, baîti pai li enne bairaique, qu'en en voit encoé le tchésâ ⁹. E diét â diaïle : « È te fât me léchie lai bâme et peus ¹⁰ fottre le caimp qu'i me veus baîti ïn ôtâ ¹¹ ci. – Se te veus, mains baîtâs-li chus les roitches ¹² et nian dedôs ; i te veus baillie tos les terres et peus to ce que crâtré ¹³ dedains. Ce que crâtré dechus seré po moi. – D'aiccoué ¹⁴ », que réponjét le Grôs Mairgat, que se diét que li diaïle serait bîn aitraipé, tot malîn qu'èl était...E se dépâdjé ¹⁵ de baîti sai mâjon ¹⁶ et ne piainté que des câres de gairattes ¹⁷, de rétis ¹⁸, de baîrbe-boc ¹⁹, de raîves et de béderaîves ²⁰.

¹ diable

² se laissa

³ cerner

⁴ Grande Baume (caverne)

⁵ Monturban

⁶ Chats, surnom des habitants de Fontenais

⁷ dans ces parages

⁸ Grand Matou

⁹ assise

¹⁰ et puis, et

¹¹ habitation

¹² roches, rochers

¹³ croîtra

¹⁴ d'accord

¹⁵ se hâte

¹⁶ maison

¹⁷ carottes

¹⁸ radis

¹⁹ salsifis

²⁰ betteraves

Tiaind ç'ât que le diaïle veniét ²¹, l'herbâ ²², po tieuré sai paît, le Grôs Mairgat y diét : « Et bïn, c'man ²³ qu'èl ât aivu conveni, i ais retieuille ²⁴ tot ce qu'é crâchu ²⁵ dains lai tierre en te léchaint ²⁶ ce qu'é crâchu dechus ²⁷ ». Le diaïle fesé ²⁸ ïn sacré peut tchouere ²⁹ : é n'y demoéraît que les feuillaidges.

En ciérait ³⁰ des grôs peuts biains l'oeûyes ³¹ le diâile diét â Grôs Mairgat : « È vai po ç'te fois mains l'herbâ que vïnt ³² c'en seré en mon toué ³³ d'aivoi tot ce que crâtré dains tierre. – C'man de djeûte ³⁴ » qu'y réponyé le Grôs Mairgat, que riaît en dedôs ³⁵.

Tiaind que le diaïle veniét tieuré sai paît ³⁶ é baillé ïn bé raïlet ³⁷. Le Grôs Mairgat n'aivaît voingnie ³⁸ que di bié ³⁹, de l'ouerdge et di soile ⁴⁰. È ne démoéraît ⁴¹ â diaïle que les raicennes. Le Mâtan ⁴² voelaît fottre aivâ lai bairaique de l'Aidjolat ⁴³ mains cetu-ci aivaît tot bottê les essaivïns ⁴⁴ di toit en croux ⁴⁵ qu'éfïnt aivu benit pai le véye préte de Lai Motte. E compreniét qu'èl aivait ai faire en un qu'étaît encoé pus diaïle que lu. Dâs enson les roitches è ne fesét qu'ïn sât ⁴⁶ djunque dains le Doubs, â Couérbe ⁴⁷.

²¹ vint

²² en automne

²³ comme, ainsi que

²⁴ j'ai récolté

²⁵ qui a crû

²⁶ laissant

²⁷ dessus

²⁸ fit

²⁹ une mine terriblement (sic)

³⁰ en « clairant »

³¹ de vilains grands blancs yeux

³² l'automne prochain

³³ tour

³⁴ comme de juste, cela va de soi

³⁵ sournoisement

³⁶ querir (chercher) sa part

³⁷ poussa un beau cri

³⁸ semé

³⁹ blé

⁴⁰ seigle

⁴¹ il ne restait (demeurait)

⁴² Satan

⁴³ Ajoulot

⁴⁴ petits bardeaux

⁴⁵ en croix

⁴⁶ un saut

⁴⁷ Le Courbe, en aval d'Ocourt où le Doubs fait un méandre

È fât craire qu'è ne s'y ât pe noyie di môment⁴⁸ qu'è y é encoe taind de dgens que tirant li diafle pai lai quoue.

Comment le diable fut trompé

Le diable, je ne sais comment, se laissa une fois cerner dans la Grande Baume de Monturban par une troupe de Chats (surnom des habitants de Fontenais) qui braconnaient de ce côté-là. Il y en eut un, le Grand Matou, qui avait même, plus tard, bâti par là une maison, dont on voit encore l'assise aujourd'hui. Il dit au diable : « Il te faut me laisser la grotte et puis foutre le camp car je veux me bâtir une maison ici. – Si tu veux mais bâtis-la sur les rochers, et pas dessous ; je te veux donner tout le terrain et puis tout ce qui poussera dedans. Ce qui poussera dessus sera pour moi. – D'accord » répondit le Grand Matou, qui se dit que le diable serait bien attrapé, tout malin qu'il était...Il se dépêcha de bâtir sa maison et ne planta que des carreaux de carottes, de radis, de salsifis, de raves et de betteraves. Lorsque le diable vint, l'automne, pour retirer sa part, le Grand Matou lui dit : « Eh bien, comme convenu, j'ai recueilli tout ce qui a poussé dans la terre en te laissant ce qui a poussé dessus ». Le diable fit une vilaine tête : il ne lui restait plus que les feuilles. En ouvrant de vilains grands yeux blancs, le diable dit au Grand Matou : « Ça va pour cette fois, mais l'automne prochain ce sera à mon tour d'avoir tout ce qui poussera dans la terre. – Cela va de soi » répondit le Grand Matou, qui riait sous cape. Lorsque le diable vint chercher sa part, il poussa un cri. Le Grand Matou n'avait semé que du blé, de l'orge et du seigle. Il ne restait au diable que les racines. Le Malin voulu foutre bas la baraque de l'Ajoulot mais celui-ci avait disposé tous les tavillons du toit en forme de croix qui avaient été bénis par le vieux curé de la Motte. Le diable comprit qu'il avait à faire à plus malin que lui. Depuis les rochers il ne fit qu'un saut jusque dans le Doubs, dans le Courbe. Il faut croire qu'il ne s'y est pas noyé puisqu'il y a encore tant de gens qui tirent le diable par la queue.

⁴⁸ puisque, attendu que

6.4 Cerneux-Godat (patois des Bois), district des Franches-Montagnes

témoin : Justin Joly (récit 53, cahier V) p. 196-198

Lai coudri (La couturière) ~ Légende ~

E y aivaît enne fois à Cèneux-Godat doues djuenes coudris qu'allint coudre pai les mâjons.

Lai pus véye ne se saivaît défaire d'in véye bouebe in pô ainnonçant¹ que demouéraît â long de tchie yos. E lai cheuyaît cman son ailombre² et peus lai retrovaît tot paitchot.

Enne fois qu'elles étint allés coudre és Melins de lai Moue³ et qu'elles lôvint⁴ â poille⁵ lai monniere⁶ y venièt dire tot d'in côp : « E y é ton aimouéieux que déchend les rebrâs de lai Couleuse⁷, i aïs recoinnûe sai pèssè⁸. – Ci côp, i en aïs prou de ci cheût-tiu⁹ », que diét lai coudri, « I t'i veux pèssê ses idés po tot de bon. I me veux coutchie dechus ci bainc cman enne mouetche¹⁰. Envôtes-me¹¹ dedains un de vos yessues¹²...Bon !...Botês l'âbnétie¹³ dechus çte selle¹⁴... Ç'ât coli... Empreintes¹⁵ enne lôvratte¹⁶... E vai bîn... Botês-vos ai dgenonyons¹⁷ â long di bainc¹⁸...Faîtes les mînnes¹⁹ de proyie²⁰ et de puerêe²¹...Des fins meux...Mitenaint allês tieuri ci véye fô... »

¹ « innocent », simple d'esprit

² ombre

³ Moulins de la Mort

⁴ veillaient

⁵ chambre du poêle

⁶ meunière

⁷ les lacets du couloir

⁸ pas, marche

⁹ suiveur

¹⁰ morte

¹¹ enveloppez-moi, enroulez-moi

¹² draps, linceuls

¹³ bénitier

¹⁴ chaise

¹⁵ allumez

¹⁶ veilleux, petite chandelle

¹⁷ à genoux

¹⁸ banc sur lequel on étend le mort enveloppé dans un linceul

¹⁹ Faites semblant

²⁰ prier

Tiaind que le pouere diaïle voyét sai blonde enseveli dechus le bainc è lai sâtét rembraissie en baillaint les hâts cris « Te t'en és allê, Mairie ? Sains moi, Mairie ? De pair toi, Mairie ?... » En eut di mâ de s'en débairaissie et peus de le renvie ai l'ôtâ, è l'airait velu voillie tot lai neût.

« E ne fât pe djuere pus longtemps d'aivô lai moue », que diét lai monniere en lai coudri. « Çt'ainnonçaint ât laivi²². » Elle t'y dévôjet²³ le yessue, rebottét²⁴ l'âbnétie en sai piaice, sioueciét²⁵ lai lôvratte. Mains lai pouere coudri ne boudgeât pe se de son bainc. En lai révison de pus prés, en y senton²⁶ le vésaidge. Elle était dje froide cman enne raïnne²⁷. Elle était moue et bïn moue. Son airmatte²⁸ aivaît dje pèssê de l'âtre sens²⁹. E faillét lai renvôdre³⁰ po tot de bon dains le yessue, reppoire³¹ l'âbnétie et reppoire³² lai lôvratte, se rebottê³³ ai dgenonyons et proye...po tot de bon.

Le lendemain le maitïn en tiraît di Doubs le pouere galaint noyie...et nian po rire.

La couturière

Il y avait une fois au Cerneux-Godat deux jeunes couturières qui allaient coudre par les maisons. La plus âgée n'arrivait pas à se défaire d'un vieux garçon un peu simple d'esprit qui vivait à côté de chez elles. Il la suivait comme son ombre et elle le retrouvait partout. Une fois qu'elles étaient allées coudre aux Moulins de la Mort et qu'elles veillaient dans la chambre du poêle, la meunière lui dit tout d'un coup : « Il y a ton amoureux qui descend les lacets du couloir, j'ai reconnu ses pas. – Ce coup-ci, j'en ai assez de ce suiveur » dit la couturière, « Je te veux lui

²¹ pleurer

²² loin, parti

²³ déroula, enleva

²⁴ remis

²⁵ souffla

²⁶ on lui sentit

²⁷ grenouille

²⁸ petite âme

²⁹ de l'autre côté = dans l'autre monde

³⁰ l'enrouler, l'envelopper de nouveau

³¹ reprendre

³² rallumer

³³ remettre

passer ses idées pour de bon. Je me veux coucher sur ce banc comme une morte. Enveloppez-moi dans un de vos draps...Bon !...Mettez le bénitier sur cette chaise...C'est cela...Allumez une petite chandelle...Ça va bien...Mettez-vous à genoux à côté du banc...Faites semblant de prier et de pleurer...Bien...Maintenant allez chercher ce vieux fou... » Lorsque le pauvre diable vit sa blonde enveloppée sur le banc il l'embrassa en poussant de hauts cris : « Tu t'en es allée Marie ? Sans moi Marie ? Toute seule Marie ?... » On eut du mal à s'en débarrasser et à le renvoyer à la maison, il aurait voulu la veiller toute la nuit. « Il ne faut pas jouer plus longtemps avec la mort » dit la meunière à la couturière. « Ce simplet est parti ». Elle déroula le drap, remit le bénitier à sa place, souffla la chandelle. Mais la pauvre couturière ne bougeait pas de son banc. En la regardant de plus près, on lui sentit le visage. Elle était déjà froide comme une grenouille. Elle était morte et bien morte. Sa petite âme était déjà passée dans l'autre monde. Il fallu l'envelopper à nouveau pour tout de bon dans le linceul, reprendre le bénitier et rallumer la chandelle, se remettre à genoux et prier...pour tout de bon. Le lendemain matin on retirait du Doubs le pauvre galant noyé...et personne pour en rire.

6. 5 Undervelier (patois vadais), district de Delémont
témoin : Maria Surdez- Chappuis ¹, (récit 92, cahier
VII) p. 294-295

Le comêré (Le repas de baptême) ~ Légende ~

En veniaît de batoyie ², â môtie, le premie l'afaint de l'ôtâ. Lai boinne-
fanne ³, et l'afenat ⁴, le compère ⁵ et peus lai commère ⁶, le père et lai
poirentê ⁷, revelynt di cabaret. « Ât-ce vos en ais fait in bon
chrétien ? » que yôs crié lai mère, das dedains son yét. « Ô, vos peutes
être bîn tranquille... – Ât-ce que c'en seré in bon tchaintou ? – Aye, èl é
siompené ⁸ qu'en dét l'aivoi ôyü djunque dechus le côté ⁹. – En lai
boinne hoûre... »

Lai tâle était dje bîn botté ¹⁰ pai lai véjenne qu'aivaît aipointie le
comêré. En s'aitâlon ¹¹. Mains en rébion ¹² de léchie vûde lai piaice di
derrie moue de lai poirentê. Lai comère le fesét remairtié â père de
l'afenat que hâssé les épales.

In pô aiprés è paitchét di poille. Bîntôt le vâlat ¹³, biaîve cman in
yessue ¹⁴, veniét ainnoncie que le père de l'afenat raincoyaît ¹⁵ dedains
l'allou ¹⁶ di dyenie. Tot le monde rittét foeûs ¹⁷ di poye en aibaindenaint
lai djuene mère que baillaît ai tassie ¹⁸ en son afaint.

¹ la mère de Jules Surdez

² baptiser

³ sage-femme

⁴ nouveau-né

⁵ parrain

⁶ marraine

⁷ parenté, les parents

⁸ pleura très fort

⁹ place de l'église aux Franches-Montagnes

¹⁰ mise

¹¹ on s'attabla

¹² on oublia

¹³ valet, domestique

¹⁴ pâle, blême come un linceul

¹⁵ râlait. Le raincoyat de l'agonisant

¹⁶ « l'alloor », le vestibule du grenier

¹⁷ courut dehors

¹⁸ allaitait, donnait à téter

Tiaind ç'ât qu'en eut fromé les oeûyes¹⁹ â moue, qu'è feut enseveli et étendu dechus le bainc, dains lai tchaimbre â long²⁰, en revenion â poille. Ìn petét véyat, que resannaît â papon de l'afenat, moue l'annès devaint, était aittâlé²¹ en lai piaice di moue et peus maindgeaît sains brut²². È ne réponjèt ren en niun et peus, aiprés le comêré, è s'en allé cman qu'èl était veni...

Le repas de baptême

On venait de baptiser, à l'église, le premier enfant de la maison. La sage-femme et le nouveau-né, le parrain et la marraine, le père et les parents revenaient du cabaret. « Est-ce que vous en avez fait un bon chrétien ? » leur cria la mère depuis son lit. « Oh vous pouvez être bien tranquille...- Est-ce que ce sera un bon chanteur ? – Oh oui, il a tant hurlé qu'on doit l'avoir entendu jusque sur le Côté (Place de l'église). – A la bonne heure... »

La table était déjà bien mise par la voisine qui avait préparé le repas de baptême. On s'attabla. Mais on oublia de laisser vide la place du dernier parent mort. La marraine le fit remarquer au père du bébé qui haussa les épaules. Un peu après il partit de la salle à manger. Bientôt le valet, blême comme un linceul, vint annoncer que le père de l'enfant agonisait dans le vestibule du grenier. Tout le monde couru dehors de la salle en abandonnant la jeune mère qui allaitait son bébé. Lorsqu'on eut fermé les yeux du mort, qu'il fut enveloppé d'un drap et étendu sur le banc dans la chambre à côté, on revint dans la salle du poêle. Un petit vieillard, qui ressemblait au grand-père du bébé, mort l'année d'avant, était attablé à la place du mort et puis mangeait sans bruit. Il ne répondit rien à personne et puis, après le repas, il s'en alla comme il était venu...

¹⁹ fermé les yeux

²⁰ la chambre contiguë

²¹ attablé

²² sans bruit

6.6 Ocourt (patois du Clos-du-Doubs), district de Porrentruy

témoïn : Célestin Choulat (récit 33, cahier IV bis)

p. 186-188

Le pou (Le coq)

È y aivaît enne fois, ai Cornô ¹, ïn dépendou d'aindouéyes ² de peulletie ³ qu'aivaît ïn pou qu'allaît graittê di maitïn â soi ⁴ dains le tioeutchi ⁵ de la tiure. Le tiurie se diét qu'è n'y bailleraït pe l'aipsôlution tiaind ç'ât qu'è verait faire ses païtyes ⁶ mains, en aittendaint, le pou graittaît, graittaît, déraïcenaît, trayaît tchoulats, pierchi, ouingnelats ⁷, sâlaïdge, tot.

In bé maitïn, aïchetot le pou dains son tioeutchi, le tiurie te l'aissanné ⁸ en y fotaint dechus son soilletat picherat. Lai servainte le pieumé ⁹ et te le bottét dains lai tiaïsse ¹⁰.

Cman que le segond côp de lai mâsse ¹¹ souinnaît le préte et lai servainte allennent â môtie ¹². Le peulletie était dje dôs le tchaïpat ¹³ et le préte y mairmeûjêt ¹⁴ en péssaint : « Trop graittê tieût. Ôs-me ¹⁵, se t'és de lai compreniouere ¹⁶ ». Le peulletie n'en aivaît pe ai revendre mains èl en

aivaît tot de mînme prou po compoire que son pou était en train de tieûre ¹⁷ dains lai tieûjenne ¹⁸ de lai tiure. En piaïce ¹⁹ d'entrê â môtie è

¹ Cornol

² dépendeur d'andouilles = personne de haute taille

³ « pelletier » = tailleur

⁴ soir

⁵ courtil, jardin

⁶ son devoir pascal, ses « Pâques »

⁷ arrachait petits choux, persil, petits oignons

⁸ l'assomma

⁹ pluma

¹⁰ poêle, casserole

¹¹ messe

¹² à l'église

¹³ porche, avant-toit

¹⁴ murmura

¹⁵ Ouïs-moi = comprends-moi

¹⁶ de l'entendement

¹⁷ cuire

¹⁸ cuisine

s'enfelé â tché²⁰ et repreniét son pou et lai tiaisse d'aivô, qu'è repoétché vite en l'ôtâ²¹.

Tiaind que le préte eut dit sai mâsse è retrové le peulletie dôs le tchaipat, qu'y diét : « Trop djâsê greuve²², ôtes-me²³, se vôs ais de lai compreniouere ». Le pouere tiurie n'aivaît pe fâte d'en aivoi ai revendre, po compoire que ce n'ât pe lu que maindgeraît le pou di peulletie.

Le lendemain le maitîn, les doues pus belles dgerennes²⁴ di peulletie veniennent²⁵ graittê dains le tioeutchi de lai tiure. Le préte, que passaît²⁶ dâs lai pitiatte di djoué²⁷, les aissanné d'aivô ses doux sabats. Lai servainte les pieumé²⁸ cman le pou mains, ci côm-ci, ce n'ât pe le peulletie que maindgé lai boinne sope és dgerennes, et peus, â bontemps²⁹, è se voyèt encoué refusê l'aipsôlution, tiaind ç'ât qu'èl allé faire ses paîtyes. Tiaind qu'i vôs le dis, les prétes se repaiyant aidé. D'aivô yos, en y léche aidé des pieumes, tiaind ce n'ât pe enevé âtre tchôse. Le pou et les doues dgerennes di peulletie ne vôs voeulant pe veni dire que nian.

Le coq

Il y avait une fois, à Cornol, un dépendeur d'andouilles (une personne de haute taille) de tailleur qui avait un coq qui allait gratter du matin au soir dans le jardin de la cure. Le curé se dit qu'il ne lui donnerait pas l'absolution tant qu'il ne viendrait pas faire son devoir pascal, mais, en attendant, le coq grattait, grattait, déracinait, arrachait petits choux, persil, petits oignons, salades, tout. Un beau matin, aussitôt le coq dans son jardin, le curé te l'assomma en lui foutant dessus son pot de chambre. La servante le pluma et te le mit dans la casserole. Quand le second coup de

¹⁹ au lieu d'(entrer)

²⁰ à la cuisine

²¹ qu'il emporta vite à la maison

²² trop parler nuit

²³ écoutez-moi

²⁴ poules

²⁵ vinrent (gratter)

²⁶ épiait, guettait

²⁷ pointe du jour

²⁸ pluma

²⁹ au printemps

cloche pour la messe retentit le prêtre et la servante allèrent à l'église. Le tailleur était déjà sous le porche et le prêtre lui murmura en passant : « Trop gratter tue. Comprends-moi, si tu as de l'entendement ». Le tailleur n'en avait pas à revendre mais il en avait tout de même assez pour comprendre que son coq était en train de cuire dans la cuisine de la cure. Au lieu d'entrer dans l'église il se glissa à la cuisine et reprit son coq avec la casserole, qu'il rapporta vite à la maison. Lorsque le prêtre eut dit sa messe et retrouvé le tailleur sous le porche de l'église, celui-ci dit : « Trop parler nuit, comprenez-moi si vous avez de l'entendement ». Le pauvre curé n'avait pas faute d'en avoir à revendre, pour comprendre que ce n'est pas lui qui mangerait le coq du tailleur. Le lendemain matin, les deux plus belles poules du tailleur vinrent gratter dans le jardin de la cure. Le prêtre, qui guettait depuis la pointe du jour, les assomma avec ses deux sabots. La servante les pluma comme le coq mais, ce coup-ci, ce n'est pas le tailleur qui mangea la bonne soupe aux poules, et puis, au printemps, il se voyait encore refuser l'absolution, jusqu'à ce qu'il aille faire ses Pâques. Je vous le dis, les prêtres se remboursent toujours. Avec eux, on y laisse des plumes, quand ce n'est pas autre chose. Le coq et les deux poules du tailleur ne veulent pas venir vous dire que non.

6.7 Seleute (patois aidjolât du sud), district de Porrentruy

témoin : Jules Frossard (récit 26, cahier IV bis) p. 158-161

Le malîn laîrre (Le voleur rusé)

È y aivaît enne fois, en lai Montaigne, ïn laîrre rudement aidroit¹ qu'allaît chutot voulê dedains les graindges².

È s'enfelé³, enne fois, pai lai pouetche de derrie, Tchîe le Fouérédjie⁴. È ne trové ne sôs⁵, ne bés l'haïllons ai poire dedains le biffat⁶, mains ren qu'ïn lô de brecés sas⁷ qu'é bottet dedains enne de ses baigattes⁸. Aiprés, à monté dechus lai tâle di tché⁹ et se copé enne laîrdge trantche de laîd¹⁰ en enne fiôse¹¹ que pendait â soitchou¹².

En sâtaint bés¹³, le voili que voyét ïn nitou dains le coinnat di maindge d'écouve¹⁴, que grulaît cman ïn gravalon¹⁵ et peus qui cieraît¹⁶ doux grôs l'oeîls cman le poing.

Le laîrre se diét bïn que l'afaint pouérait enne fois vou bïn l'âtre le vendre¹⁷ mains, ce n'était pe ïn aissaissïn, è ne le voelét pe tiuê po çoli. È fesét les mïnnes de s'en allê mains è monté dechus le toit dâs derrie et peus aïcencé de tchaimpê les brecés pai le tiué¹⁸. Ç'ât le nitou qu'était

¹ des plus habiles

² fermes (de métayers)

³ il s'introduisit

⁴ Chez-le-Forestier, ferme des Pommerats

⁵ ni « sous » = ni argent

⁶ « buffet » = armoire

⁷ rien qu'un cornet de bricelets secs

⁸ une de ses poches

⁹ la table de la cuisine

¹⁰ tranche de lard

¹¹ une bande (de lard)

¹² séchoir

¹³ en « sautant » bas sur le sol du toit

¹⁴ un morveux dans le recoin du manche à balais

¹⁵ qui tremblait comme un frelon

¹⁶ qui lui « clairait » deux yeux

¹⁷ trahir, dénoncer

¹⁸ cheminée

aîje ¹⁹ de raiméssê les brecés dechus l'aître. È tiudaît ²⁰ que c'était le véye saint-Nicolas que les aivaît tchaimpê ²¹.

Le laîrre sâte aivâ le toit d'échannes ²² et peus allé frottê le pôté de lai dolaîje ²³ d'aivô lai brétye ²⁴ de laîd.

L'afaint allé maindgie les brecés â devaint l'heûs et peus è feut bîn émaillie ²⁵ de vouere yôte noi tchait ²⁶ loitchie sains râte ²⁷ le pôté de lai dolaîje di ciôs ²⁸.

Tiaind que yôs dgens reveniennent de lai fin ²⁹ le bouebat yôs reconté ³⁰ bîn qu'în laîrre était veni copê enne brétye ³¹ de laîd en enne fiôse mains è rébié ³², i ne saîs poquoi, de yôs pailê ³³ des brecés tchoi ³⁴ aivâ le tiué et di noi tchait qu'aivaît loitchie che longtemps le pôté de dolêje.

Le djoué de lai foire de Saigneledgie ³⁵, le graindgie ³⁶ de Tchie le Fouérédgie aivaît pris lai fanne et l'afaint d'aivô lu, po y édie ai aitiéudre ³⁷ les doues roudges-bêtes ³⁸, qu'è y moinnaît vendre. Tot d'în côp, emmé lai vâprée ³⁹, le nitiou recouéniéchét ⁴⁰, â long d'în bainc de foire, â moitan des courieux, le vuleur de laîd. È se bottét ai le môtrê ⁴¹ di doigt en raîlaint : « Voili le laîrre ! Voili le laîrre ! – Te me recoinniâs don ? », qu'y diét l'hanne, « tiaind m'és-te dje vu ⁴² ? – Le djoué que les brecés tchoiyînt aivâ le tiue et que le noi tchait loitchaît ⁴³ le pôté de lai

¹⁹ content
²⁰ il croyait
²¹ jetés, lancés
²² de bardeaux
²³ le poteau de la barrière (tournante)
²⁴ avec le morceau, la tranche
²⁵ surpris
²⁶ chat noir
²⁷ lécher sans trêve
²⁸ clos, verger
²⁹ prairie, « finage »
³⁰ le garçonnet leur raconta
³¹ une tranche (de lard)
³² il oublia
³³ de leur parler
³⁴ tombés
³⁵ Saignelégier
³⁶ fermier, métayer
³⁷ chasser, faire avancer
³⁸ les deux bêtes à cornes
³⁹ au milieu de l'après-midi
⁴⁰ reconnu
⁴¹ montrer
⁴² quand m'as-tu vu ?
⁴³ léchait

dôlaîje. – Lai pouere afaint rebôle », que diét le laîrre és dgens qu'étint le toué de lu ⁴⁴.

« Laivoué sont yôs dgens ⁴⁵ ? – Ç'ât nôte afaint », que réponjét le graindgie, « è vôs fât le paidjenê ⁴⁶, i ne sais qué rait y é pris âdjed'heûs ⁴⁷. – Ç'ât in afaint, que voeulès-vos ? » qu'y diét le laîrre en riaint. Èt peus è s'en allé tot bâlement (pron : bâl'man). « Râtêtes-le ! Râtêtes-le ! Qu'è se veut sâvê » que se bottét ai railê l'afaint.

Le graindgie te le niaffé ⁴⁸ bîn, lai graindgiere ⁴⁹ t'y tiré le poi ⁵⁰ et tos les foiries se montint ⁵¹ en mairmeûjaint ⁵² : « Tiaind qu'en on ⁵³ in fô en le léche ⁵⁴ en l'ôta »...

Le voleur rusé

Il y avait une fois, dans la montagne des Bois, un voleur des plus habiles qui allait surtout voler dans les fermes de métayers. Une fois, il s'introduisit par la porte de derrière, dans une ferme des Pommerats, lieu-dit « Chez-le-Forestier ». Il ne trouva ni argent ni beaux habits à prendre dans l'armoire, mais rien qu'un cornet de bricelets secs qu'il mit dans une de ses poches. Ensuite il monta sur la table de la cuisine et se coupa une large tranche dans une bande de lard qui pendait au séchoir. En sautant en bas de la table, il vit un petit garçon dans le recoin du manche à balais qui tremblait comme un frelon et puis qui ouvrait deux yeux gros comme le poing. Le voleur se dit bien que l'enfant pourrait le dénoncer, mais ce n'était pas un assassin, il ne voulait pas tuer pour cela. Il fit mine de s'en aller, mais il monta sur le toit par derrière et il commença de lancer les bricelets par la cheminée. C'est le petit garçon qui était content de ramasser les bricelets dans l'âtre. Il croyait que c'était le vieux Saint-

⁴⁴ autour de lui

⁴⁵ où ses parents sont-ils ?

⁴⁶ pardonne-lui (« le »)

⁴⁷ quel caprice « lui a pris » aujourd'hui

⁴⁸ giffla

⁴⁹ fermière, métayère

⁵⁰ lui tira les cheveux

⁵¹ « se montaient », commençaient à se fâcher

⁵² murmurant

⁵³ lorsque (quand) on a (un fou)

⁵⁴ on le laisse (à la maison)

Nicolas qui les avait jetés. Le voleur sauta du toit de bardeaux et alla frotter le poteau de la barrière avec le morceau de lard. L'enfant alla manger les bricelets devant la porte et puis il fut bien surpris de voir son chat noir lécher sans trêve le poteau de la barrière du verger. Quand ses parents revinrent des champs, le petit garçon leur raconta bien qu'un voleur était venu couper une tranche dans la bande de lard mais il oublia, je ne sais pourquoi, de leur parler des bricelets tombés en bas de la cheminée et du chat noir qui avait léché si longtemps le poteau de la barrière. Le jour de la foire de Saignelégier, le fermier de la ferme de Chez-le-Forestier avait pris la femme et l'enfant avec lui pour l'aider à faire avancer les deux vaches qu'il voulait vendre. Tout d'un coup, au milieu de l'après-midi, le garçonnet reconnut, à côté d'un stand de la foire, au milieu des curieux, le voleur de lard. Il se mit à le montrer du doigt en hurlant : « Voilà le voleur ! Voilà le voleur ! – Tu me connais donc ? » répond l'homme. « Quand m'as-tu déjà vu ? – Le jour où les bricelets sont tombés dans la cheminée et que le chat noir a léché le poteau de la barrière. – Le pauvre enfant déraisonne » dit le voleur aux gens qui étaient autour de lui. « Où sont tes parents ? – C'est notre enfant » répond le fermier, « il vous faut lui pardonner, je ne sais quel caprice lui a pris aujourd'hui. – C'est un enfant, que voulez-vous » dit le voleur en riant. Il puis il s'en alla tout tranquillement. « Arrêtez-le ! Arrêtez-le ! Il veut se sauver » se met à crier l'enfant. Le fermier le gifla, la fermière lui tira les cheveux et tous les gens de la foire commençaient à se fâcher en murmurant : « Lorsqu'on a un fou on le laisse à la maison »...

6.8 Courtemaîche (patois aidjôlat), district de Porrentruy

témoin : Marie Macquat, née à Bonfol mais habitant à Courtemaîche (récit 52, cahier V) p. 192-195

In boyou (un buveur)

Voili que ci boyou d'Egralê ¹ que s'était soulê in duemoinne â soi ², s'en reveniaît aiprés lai mieneût en l'ôtâ ³, était che piein qu'è ne saivait pus dire pèpet ⁴. E n'aivait pue enne batz dains ses baigates et sai fanne y demaindét ce qu'él aivaît fait des sôs des doux tchevris vendus lai voille. Leis moi ! Les poueres bêtates y aivînt pèssê pai le gairgueusson ⁵ dâs le meûté ⁶ en lai quoue. Tiaind que lai Cacate voyé ⁷ qu'él aivaît tot dévouerê elle aicmencet pai t'y fottre des côps de poutrate ⁸ : « Vais-t'en, laimpet ⁹ » qu'elle t'y criaît, « prends lai pouetche et peus qu'i ne te revoyeuche pus devaint mes doux l'oeîls... ». L'Egralê ne fesêt ne un ne doux. È dépendêt lai pouetche et peus se sâvét d'aivo chus son dôs. È s'airrâtât emmé lai côte ¹⁰ po bottê bé lai tiulatte mains voili droit enne rotte ¹¹ de laîrres ¹² que s'aimoinnét. È se retiulottét ¹³ vite et peus grèpoinnét ¹⁴ enson in tchêne d'aivo sai pouetche. At-ce qu'ès ne venyennent ¹⁵ pe caimpê droit dedôs ! Els étint aiche nois ¹⁶ et aiche peus ¹⁷ que le diaîle. Le boyou grulaît cman in gravalon ¹⁸ et peus èl était

¹ le grêlé, le marqué de la petite vérole

² un dimanche soir

³ à la maison

⁴ bouillie

⁵ gosier

⁶ museau

⁷ vit

⁸ louche

⁹ buveur

¹⁰ côte du Doubs, forêt

¹¹ troupe

¹² voleurs, larrons

¹³ se reculotta

¹⁴ grimpa

¹⁵ vinrent

¹⁶ noirs

¹⁷ laids

¹⁸ tremblait comme un frelon

aiche biainc que son paintat ¹⁹. Les laîrres emprenyennent ²⁰ in fue de bôs voi ²¹ po faire yote dédjunon ²². L'Egralê était femêli cman di bresi ²³ â soitchou ²⁴. Lai fâte ²⁵ de pichie le preniét ²⁶ et peus ceté de tchiere qu'èl aivaît dâs longtemps.

Ma foi, è y faillét bîn pichie aivâ le bôs ²⁷. En airait dit lai couene di bené ²⁸. « Ah ! Que le bon Due ât bon » que dyennent les laîrres, « è nos envie de l'âve ²⁹ po faire note sope ». È y faillét aïtot tchiere aivâ le tchène pouéche èl aivaît mâ cman s'èlaivait velu refaire les tchevis. En airait dit qu'èl aivait des brelissyes ³⁰ â tchu, çoli tchoyét encoé droit dains lai tiaisse ³¹. « Ah ! Que le bon Due ât bon ! » que dyennent ³² encoué les laîrres, « è nos envie de l'aindouéye ³³ po faire note sope ». Le maître des drégainds se bottét ai dgenonyons ³⁴ po sioueciê ³⁵ le fue ; è tiraît enne langue cman in pannou de baigate ³⁶. L'Egralê léché tchoir lai pouetche aivâ le bôs : vos peutes craire s'ès se sâvennent ³⁷ de totes les sens. Tiaind que l'Egralê n'oyét pus ren ³⁸ è se léché tyissie ³⁹ bé ⁴⁰ et se dépâdjét d'oeuvre ⁴¹ le ballot qu'èls aivînt rébié de côte le fue ⁴². El étaît tot piein de louis d'oue et d'étius d'airdgent.

Dâs lai pityate di djoué ⁴³, èl aïcencêt d'allê pai les velaidges aïchetê les tchevis, les tchevrattes, les tchievres â laicé ⁴⁴ et peus cetés qu'êtînt

¹⁹ chemise, pantet
²⁰ allumèrent
²¹ bois vert
²² déjeuner
²³ viande boucanée
²⁴ séchoir
²⁵ le besoin
²⁶ prit
²⁷ l'arbre
²⁸ le tuyau de la fontaine
²⁹ eau
³⁰ lunettes
³¹ casserole
³² dirent
³³ andouille, saucisse
³⁴ à genoux
³⁵ souffler
³⁶ mouchoir de poche
³⁷ s'ils se sauvèrent
³⁸ rien
³⁹ glisser
⁴⁰ bas, au sol, par terre
⁴¹ se hâta d'ouvrir
⁴² oublié à côté du feu
⁴³ dès la pointe du jour

nouées⁴⁵ et les bouêchats⁴⁶. Tiaind qu'èl en eut enne belle grôsse prouê⁴⁷. E t'y éttaitchêt des grillats⁴⁸ â cô et peus des bés ribans és écouenes⁴⁹ et ïn saïchat de louis et d'étius en lai quoue. El aivait bottê les bocs devant, les tchievres â moitan et peus les tchevrattes et les tchevris derrie. Tiaind qu'èl airrivêt vés son bacu⁵⁰ le soroille baillaît⁵¹ ai graind'foueche. L'Egralê siouciaît⁵² taint qu'è pouéyaît⁵³ dains sai coinnatte. En tiudait qu'in chire⁵⁴ de Berne airrivaît. Tos les dgens étïnt chus le seû de yos pouetches⁵⁵, le ciaivie⁵⁶ soïnaît les cioeutches⁵⁷; les bouebes⁵⁸ tirïnt les mouêchies⁵⁹. Niun ne recoïnniéchet⁶⁰ l'Egralê mains lai Cacate, sai fanne, l'aivaît recoïnniu dâs bïn loin. Elle t'y sâtét â cô⁶¹ po le rembraissie en lai pïnçatte.

Es vandelennent⁶² le mïnme djoué en lai velle⁶³, ès vendennent⁶⁴ yote proue⁶⁵ â petêt Djué⁶⁶ et peus tenyennent caibairet⁶⁷ â Faboué⁶⁸. I vos aichure que les aïffaires mairtchïnt bïn et peus le vïn vou lai gotte⁶⁹ qu'ès ne saivïnt vendre l'Egralê se tchairdgeaît bïn de les boire lu-mïnme. Es y sont encoé puisqu'en ne les on djemaïs revu ai Bonfô.

⁴⁴ lait

⁴⁵ stériles

⁴⁶ boucs

⁴⁷ troupeau

⁴⁸ grelots

⁴⁹ rubans aux cornes

⁵⁰ cahute

⁵¹ brillait

⁵² soufflait

⁵³ pouvait

⁵⁴ gros bonnet, magistrat, riche

⁵⁵ leurs portes

⁵⁶ sacristain

⁵⁷ cloches

⁵⁸ garçons

⁵⁹ mortiers

⁶⁰ reconnu

⁶¹ au cou

⁶² déménagèrent

⁶³ ville (Porrentruy)

⁶⁴ vendirent

⁶⁵ troupeau

⁶⁶ au petit Juif

⁶⁷ tinrent une auberge

⁶⁸ au Faubourg (Faubourg de France, à Porrentruy)

⁶⁹ goutte, eau-de-vie

Un ivrogne

Voilà que cet ivrogne de vérolé, qui s'était soûlé un dimanche soir, s'en revenait après minuit à la maison. Il était si plein qu'il ne savait plus dire son nom. Il n'avait plus un batz dans ses poches et sa femme lui demanda ce qu'il avait fait des sous des deux chevreaux vendus la veille. Las ! Les pauvres petites bêtes étaient passées par le gosier de son mari depuis le museau jusqu'à la queue. Lorsque la Cacate vit qu'il avait tout dévoré, elle commença par t'y foutre des coups de louche : « Va-t-en, ivrogne ! » qu'elle lui criait, « prends la porte et que je ne te revoie plus devant mes deux yeux... ». Le vérolé ne fit ni une ni deux. Il dépendit la porte et puis se sauva avec celle-ci sur son dos.

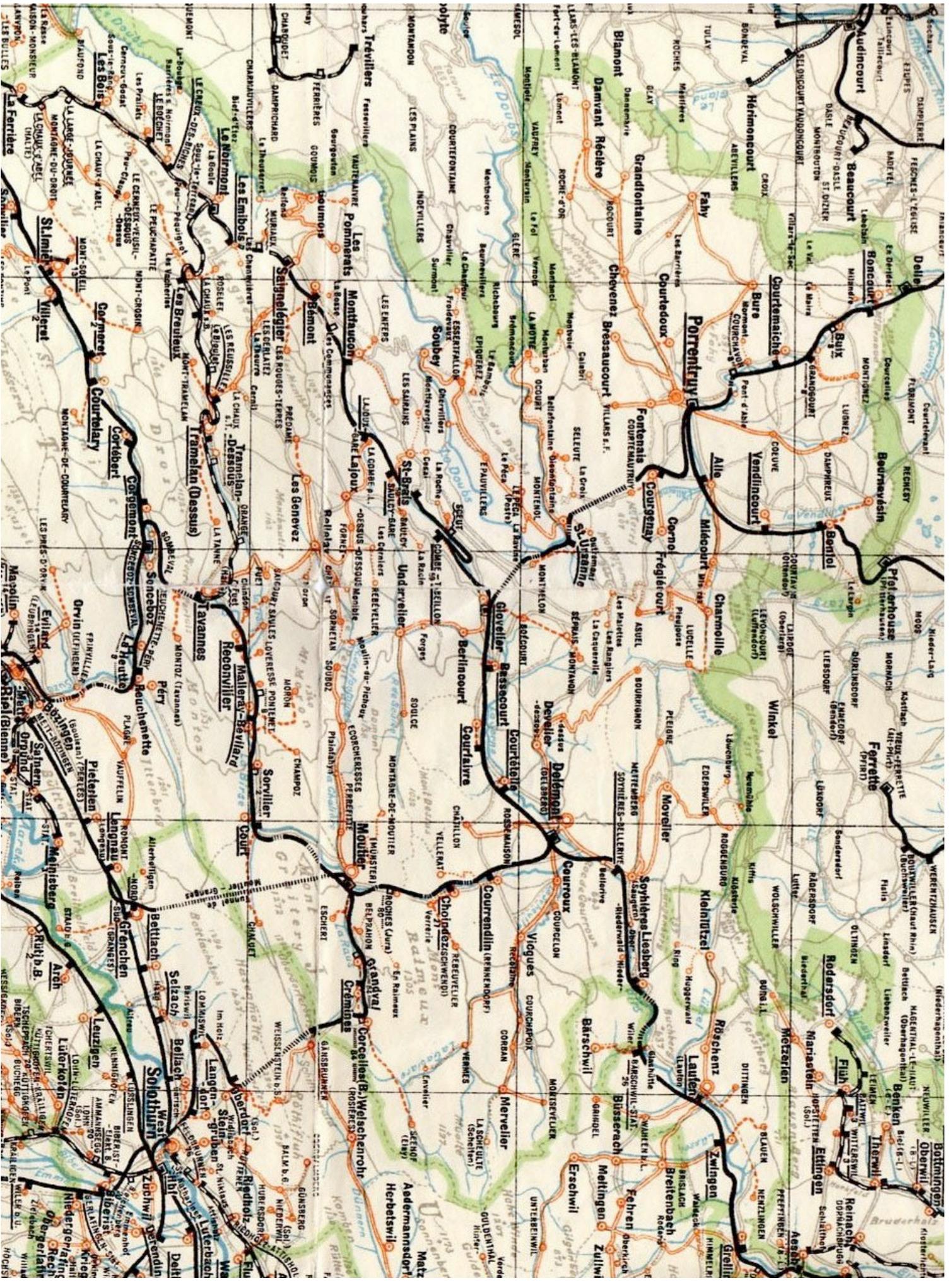
Il s'arrêta sur les côtes du Doubs dans la forêt pour baisser son pantalon mais voilà justement qu'une troupe de brigands arrivait. Il se reculotta vite et puis grimpa sur un chêne avec sa porte. Est-ce qu'ils ne vinrent pas camper droit dessous ! Ils étaient aussi noirs et aussi laids que le diable. L'ivrogne tremblait comme un frelon et il était aussi blanc que sa chemise. Les voleurs allumèrent un feu de bois vert pour faire leur déjeuner. Le vérolé était enfumé comme de la viande boucanée au séchoir. Le besoin d'uriner le prit et puis celui de déféquer qu'il avait depuis longtemps. Ma foi, il fallut bien uriner en bas du tronc d'arbre. On aurait dit le tuyau d'une fontaine. « Ah ! Que le bon Dieu est bon » dirent les brigands, « il nous envoie de l'eau pour faire notre soupe ». Et il fallut bien aussi qu'il chie en bas du chêne parce qu'il avait mal comme s'il avait voulu refaire les chevreaux. On aurait dit qu'il avait des lunettes au derrière car cela tomba encore droit dans la casserole. « Ah ! Que le bon Dieu est bon ! » dirent encore les voleurs, « il nous envoie de l'andouille pour faire notre soupe ». Le chef des brigands se mit à genoux pour souffler le feu ; il tirait une langue grosse comme un mouchoir de poche. Le vérolé laissa tomber la porte en bas de l'arbre : vous pouvez croire qu'ils se sauvèrent dans tous les sens.

Lorsque le vérolé n'entendit plus rien, il se laissa glisser à terre et se hâta d'ouvrir le baluchon qu'ils avaient oublié près du feu. Il était tout plein de louis d'or et d'écus d'argent.

Dès la pointe du jour, il commença d'aller par les villages acheter les chevreaux, les chevrettes, les chèvres à lait et puis celles qui étaient stériles et les boucs. Lorsqu'il en eut un beau gros troupeau, il leur attacha des grelots au cou et puis de beaux rubans aux cornes et un sachet de louis et d'écus à la queue. Il avait mis les boucs devant, les chèvres au milieu et puis les chevrettes et les chevreaux derrière. Lorsqu'il arriva vers sa cabane, le soleil brillait à grand force. Le vérolé soufflait tant qu'il pouvait dans son petit cor. On croyait qu'un gros bonnet de Berne arrivait. Tous les gens étaient sur le pas de leur porte, le sacristain sonnait les cloches et les garçons tiraient le mortier. Personne ne reconnut le vérolé sauf La Cacate, sa femme, qui l'avait reconnu de loin. Elle lui sauta au cou pour l'embrasser à deux bras.

Ils déménagèrent le même jour à la ville de Porrentruy, ils vendirent leur troupeau au petit Juif et puis tinrent une auberge au Faubourg de France. Je vous assure que les affaires marchèrent bien et puis le vin et la fine qu'ils ne surent vendre, le vérolé se chargea bien de les boire lui-même. Ils y sont encore puisqu'on ne les a jamais revus à Bonfol.

Ci-après, une carte du Jura nord



7. Phénomènes linguistiques différentiels pour la partie oïlique du Jura suisse

Nous connaissons déjà les spécificités phonétiques de la langue d'oïl de Franche-Comté grâce à la remarquable thèse de Mme Dondaine, *Les parlers comtois d'oïl*, parue en 1972. Les dialectes du Jura suisse proviennent de la même famille. Mais qu'en est-il des différences à l'intérieur même du Jura ? En me basant sur les ouvrages de géographie linguistique déjà existants, (*ALF*, *ALFC*, *TPPR*, le manuscrit de l'Abbé Jolidon et les travaux du *GPSR*¹), j'ai dressé une liste d'une douzaine de traits phonétiques qui différencieraient, d'après ces ouvrages, les idiomes du Jura. Les patoisants jurassiens délimitent eux-mêmes leur dialecte en quatre grandes régions : le patois d'Ajoie, celui des Franches-Montagnes, celui du Clos-du-Doubs et celui de la vallée de Delémont. Souvent, le val Terbi et La Montagne des Bois sont aussi cités comme étant des patois différents du reste de la région. Un patoisant de la vallée de Delémont me disait récemment qu'il parle difficilement le patois avec sa femme, pourtant patoisante, mais venant des Bois. Ces parlers sont-ils si différents les uns des autres ?

Voyons à présent cette liste de traits phonétiques différentiels : J'ai défini premièrement une liste de mots (noms, verbes conjugués, adjectifs) qui ont fait office de repères définissant chacun un ou deux traits linguistiques (une douzaine en tout), afin de définir des zones dialectales, car comme nous le savons, aucune limite dialectale n'est tout à fait fixe, à moins qu'il n'y ait eu intervention de l'homme (frontière de religions ou colonisation p. ex., voir le chapitre 2 sur l'histoire linguistique du Jura). Le lecteur qui ne connaît pas la géographie du canton actuel du Jura consultera la carte de la page 66 afin de situer les villages cités. Cet essai n'est pas une liste exhaustive des différentes zones dialectales que peut comporter le Jura oïlique, mais le lecteur peut tout de même se faire une idée des isoglosses les plus importants de cette région.

¹ Jusqu'au fasc. 109 du tome VII (lettre F) et au fasc. 108 du tome VIII (lettre G)

Deuxièmement, j'ai transformé ces isoglosses en cartes géolinguistiques² permettant de mettre en valeur les zones dialectales ainsi délimitées.

Pour la graphie phonétique, j'emploie les différents alphabets phonétiques reconnus des diverses sources utilisées (suivant le trait linguistique détaillé) : Boehmer/ Bourciez, Rousselot/ Gilliéron pour l'ALF et l'ALFC, graphies du GPSR, des TPPR et de Jolidon (qui en sont inspirés). En ce qui concerne les cartes géolinguistiques représentant chacun de ces traits différentiels, les graphies des mots-types employés ont été transformées en graphie du GPSR (mon logiciel ne lisant pas la graphie des TPPR qu'utilise Jolidon).

La classification de Dondaine (1972) a inspiré la présentation du corpus de ces phénomènes linguistiques différentiels.

Tableau I : Principaux signes phonétiques utilisés dans l'API comparés à ceux du GPSR et des TPPR

VOYELLES :

API	GPSR	TPPR
i	<i>i</i>	<i>i</i>
ɪ	<i>ì</i>	<i>ì</i>
e	<i>é</i>	<i>é</i>
ɛ	<i>e</i>	<i>e</i>
ɛ̃	<i>è</i>	<i>è</i>
æ	<i>ǎ</i>	<i>ǎ</i>
a	<i>a</i>	<i>à</i>
ɑ	<i>a</i>	<i>á</i>
ɒ	<i>ǎ</i>	<i>ǎ</i>
ɔ	<i>ò</i>	<i>ò</i>
ɔ̃	<i>o</i>	<i>o</i>
o	<i>ó</i>	<i>ó</i>
ʊ	<i>où</i>	<i>ö</i>
u	<i>ou</i>	<i>u</i>
y	<i>u</i>	<i>u</i>
ʏ	<i>ù</i>	<i>ÿ</i>
ø	<i>é</i>	<i>é</i>

² Carte retravaillée provenant de : *Kommission der 24* (1968), Bericht zur Jurafrage, Bienne

œ	æ	æ
œ	è	è
ə	ə	é

SEMI-
VOYELLES :

API	GPSR	TPPR
w	ou	w
ɥ	ɥ	ÿ
j	y	y

CONSONNES:

p	p	p
b	b	b
m	m	m
f	f	f
v	v	v
θ	ʃ	ʃ
ð	ʒ	ʒ
t	t	t
d	d	d
s	s	s
z	z	z
n	n	n
ʃ	ch	ç
ʒ	j	j
l	l	l
r	r	r
ç	h	ç
ʎ	ly	ʎ
ɲ	ny	ny
k	k	k
g	g	g
ŋ	ñ	ñ
χ	h	ç
ʀ	r	ʀ
h	h	h

Particularités :

API nasales : ã, ě, ...
accentuation : 'a, 'ε, ...

GPSR nasales : *an, en, ...*
accentuation : *a, e, ...*
brèves : *ǎ, ě, ...*
longues : *ā, ē, ...*

TPPR nasales : *ã, ě, ...*
palatalisation : *t, d, ...*
reculement de l'articulation : *t̠, d̠, ...*
brèves : *ǎ, ě, ...*
longues : *ā, ē, ...*

Consonantisme

1) Palatalisation consonantique : KL- initial ¹

CLAVU « clou » devient ² (graphie du *GPSR*):

> *sy-* (type : *syò*) :

Franches-Montagnes et Clos-du-Doubs

> *h-* (type : *hó*) :

Courtedoux, Bure, Séprais, Bourrignon, Pleigne, Mettemberg

> *ch-* (type : *chó*) :

Ajoie et vallée de Delémont

> *chy-* (type *chyó*) :

Les Bois

CLARU « clair » devient ³ (graphie du *GPSR*):

> *sy-* (type *syè*) :

Franches-Montagnes et Clos-du-Doubs

> *h-* (type *hè*) :

Ajoie et La Courtine

> *ch-* (type *chè*):

Les Bois, ouest de l'Ajoie, vallée de Delémont et Val Terbi

CLAVE « clef » devient ⁴ (graphie du *GPSR*):

> *sy-* (type *syè*) :

Franches-Montagnes et Clos-du-Doubs

> *h-* (type *hè*) :

Ajoie et La Courtine

> *ch-* (type *chè*):

¹ Dondaine (1972) : 91 et ss, *GPSR* IV, 116-117

² *GPSR* IV 133a, *TPPR* suppléments 16, *ALFC* 425, *FEW* II 768 et 771b

³ Godat/Flückiger 2002 : 50, *GPSR* IV 84 b, *FEW* II 739

⁴ Godat/Flückiger 2002 : 50, *GPSR* IV 106 b, *FEW* II 764

Les Bois, ouest de l'Ajoie, vallée de Delémont et Val Terbi

2) Palatalisation consonantique : -FL- intervocalique et FL- initial ⁵

FLAMMA « flamme » devient ⁶ (graphie du *GPSR*):

> *sy-* (type *syinm*, *syèm*) :

Franches-Montagnes et Clos-du-Doubs

> *h-* (type *hinm*, *hèm*) :

Ajoie et La Courtine

> *ch-* (type *chinm*, *chèm*):

Les Bois, ouest de l'Ajoie, vallée de Delémont et Val Terbi

FLÔRE « fleur » devient ⁷ (graphie du *GPSR*):

> *sy-* (type *syou*) :

Franches-Montagnes et Clos-du-Doubs

> *h-* (type *ho*, *houé*) :

Ajoie et La Courtine

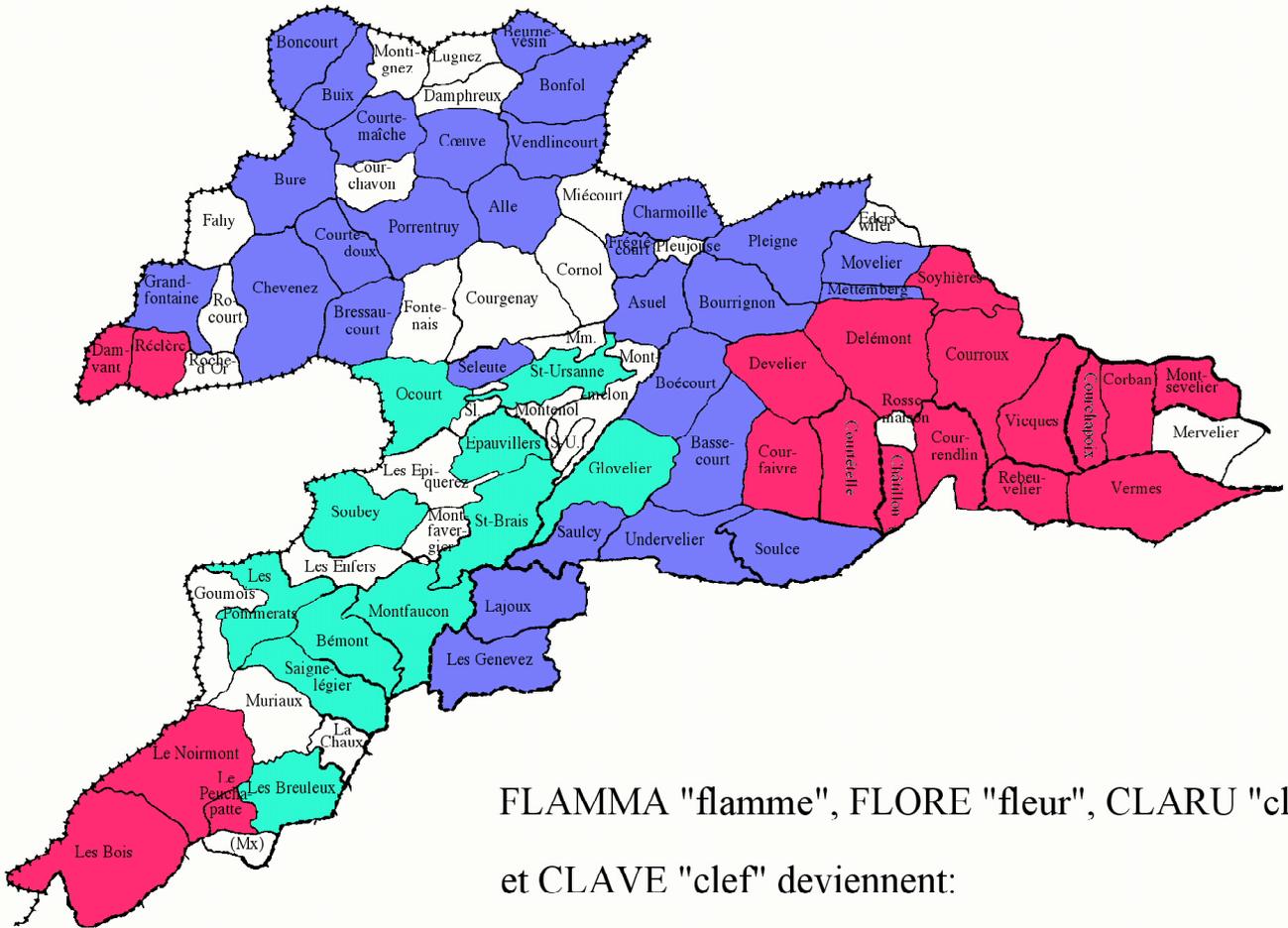
> *ch-* (type *cho*) :

Les Bois, ouest de l'Ajoie, vallée de Delémont et Val Terbi

⁵ Dondaine (1972) : 102 et ss.

⁶ Godat/Flückiger 2002, *GPSR* VII fasc. 99, 505 b, FEW III 599b

⁷ Godat/Flückiger 2002, *GPSR* VII fasc. 99, 530 a, FEW III 630a



FLAMMA "flamme", FLORE "fleur", CLARU "clair"
 et CLAVE "clef" deviennent:

- >h
- >ch
- >sy

3) Palatalisation consonantique : L initial + voyelle antérieure ⁸

LĪNTEŒLEU « drap de lit » devient ⁹ (graphie de Jolidon):

> *l-* (type *lsĭĕ*) :

Franches-Montagnes et Damvant

> *ĉ-* (type *ĉsĭĕ*) :

Develier, Courtedoux

> *y-* (type *yĭsĭĕ*) :

Reste du Jura oĭlique

LĪN A « lune » devient ¹⁰ (graphie de Jolidon):

> *l-* (type *lĕn*) :

Franches-Montagnes, Clos-du-Doubs et Damvant

> *y-* (type *yĭn* ou *yun*) :

Reste du Jura oĭlique

LUNIS DĪE « lundi » devient ¹¹ (graphie de Jolidon):

> *l-* (type *lĭdĭ*) :

Franches-Montagnes et Damvant

> *y-* (type *yĭndĭ*) :

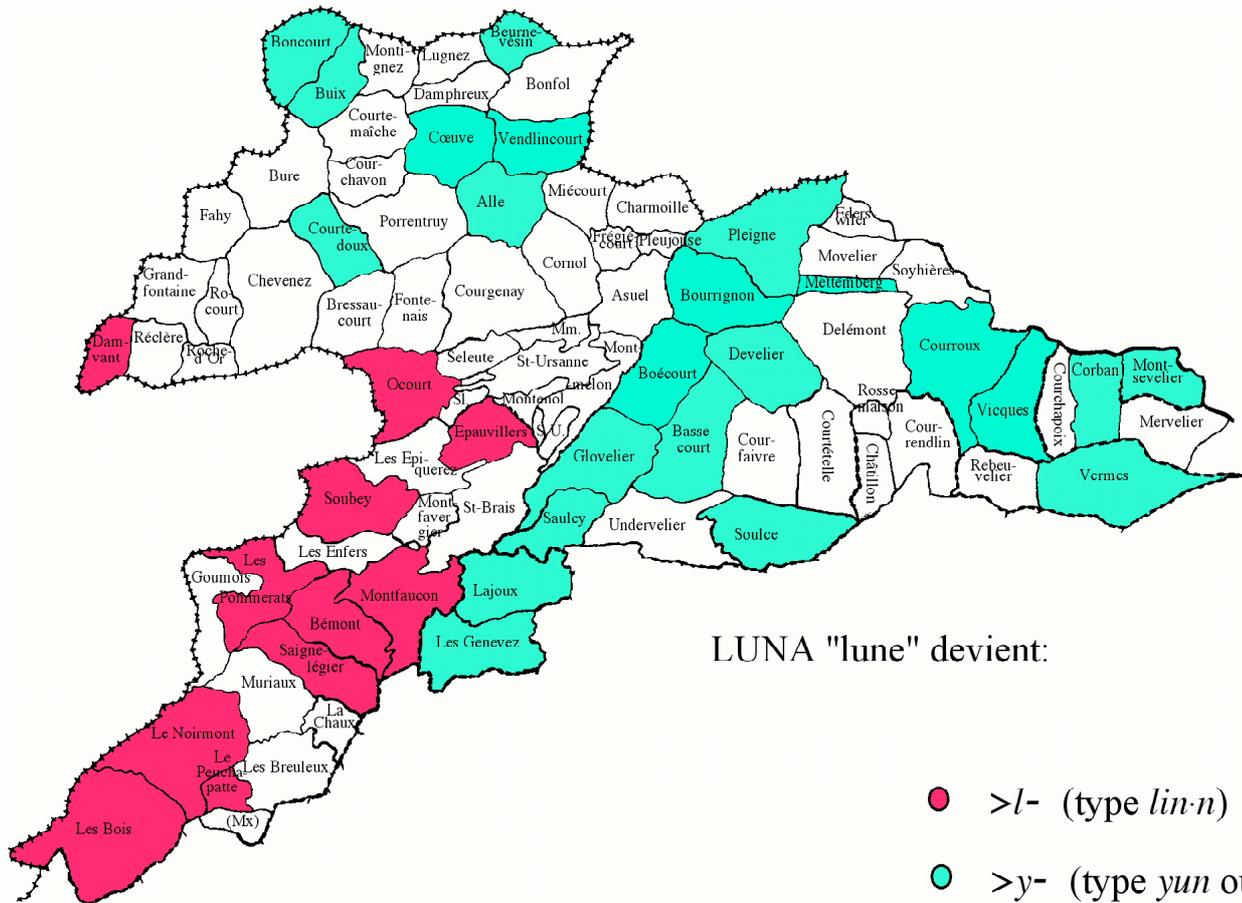
Reste du Jura oĭlique

⁸ Dondaine (1972) : 115 et ss.

⁹ TPR et Jolidon 139, FEW V 366a

¹⁰ TPR et Jolidon 31, FEW V 446a

¹¹ TPR et Jolidon 364



4) Palatalisation consonantique : passage de *z* à *j* à l'intervocalique¹²

AUCĚLLU « oiseau » devient¹³ (graphie des *TPPR*) :

> -*j*- (type *ójél*) :

Clos-du-Doubs, Ajoie, vallée de Delémont et Val Terbi

> -*z*- (type *ōzē*) :

Franches-Montagnes et Damvant

SATIONE « saison » devient¹⁴ (graphie des *TPPR*):

> -*j*- (type *sējō*) :

Clos-du-Doubs, Ajoie, vallée de Delémont et Val Terbi

> -*z*- (type *sēzō*) :

Franches-Montagnes et Damvant

VĪCĪNA « voisine » devient¹⁵ (graphie des *TPPR*):

> -*j*- (type *vejēn*) :

Clos-du-Doubs, Ajoie, vallée de Delémont et Val Terbi

> -*z*- (type *vezēn*) :

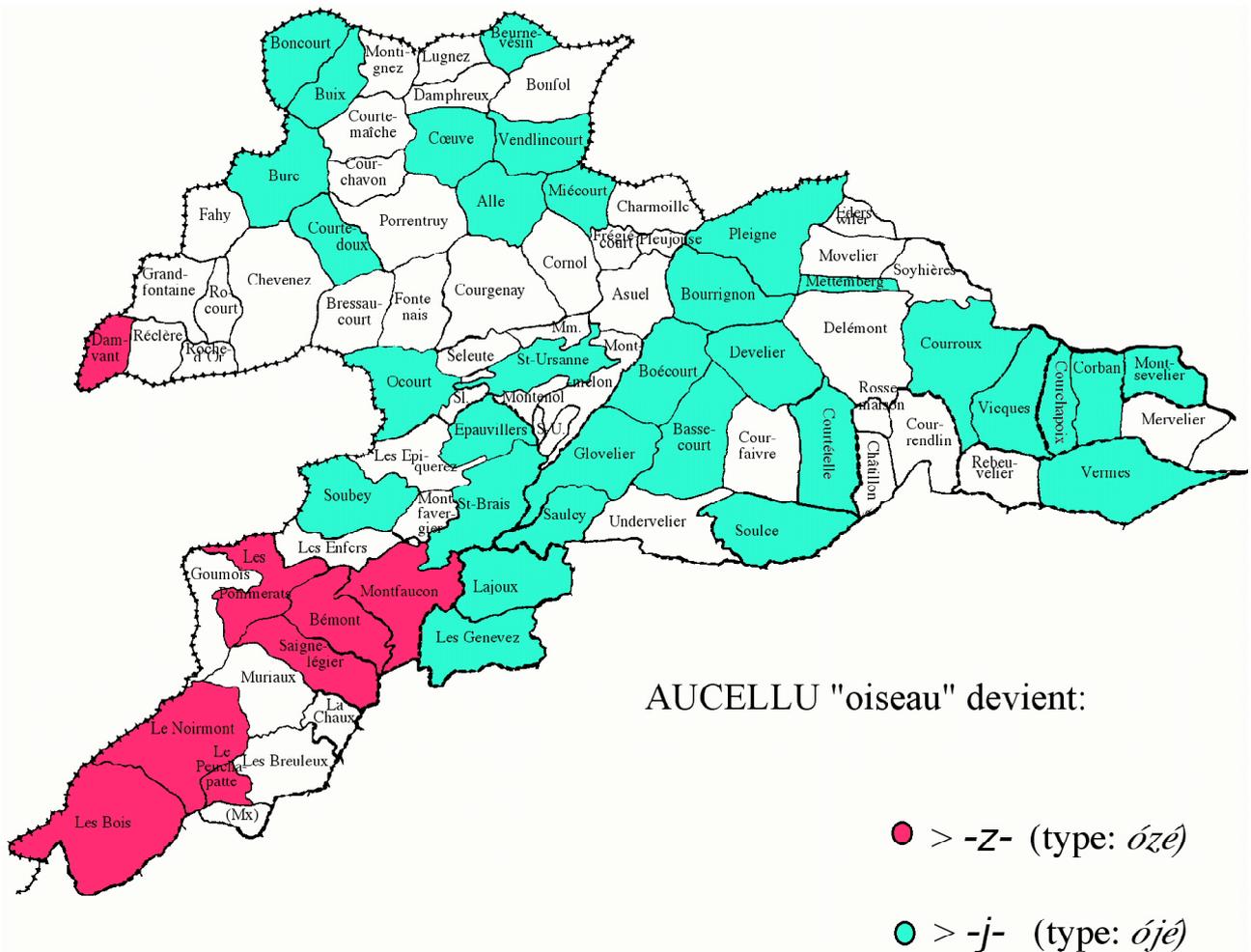
Franches-Montagnes et Damvant

¹² Dondaine (1972) : 122 et ss.

¹³ *TPPR* et Jolidon 455, ALFC 751

¹⁴ *TPPR* et Jolidon 9

¹⁵ *TPPR* et Jolidon 356



5) Palatalisation consonantique : traitement des groupes RT, RD, RS, RZ, RN ¹⁶: chute de R devant dentale avec palatalisation de la 2^{ème} consonne

PÖRTA « porte » devient ¹⁷ (graphie de Jolidon) :

> -tch (type *pūtch*) :

Franches-Montagnes, Clos-Du-Doubs, Ajoie et Glovelier, Bourrignon, Pleigne

> -t (type *pūt*) :

Damvant

> -rt (type *pōrt*) :

La Courtine, Val Terbi, vallée de Delémont

QUATTUORDECIM « quatorze » devient ¹⁸ (graphie de Jolidon):

> -j- (type *tyētj*) :

Clos-du-Doubs, Ajoie et Glovelier, Bourrignon, Pleigne

> -rz- (type *tyētrz*) :

Vallée de Delémont et Val Terbi, La Courtine

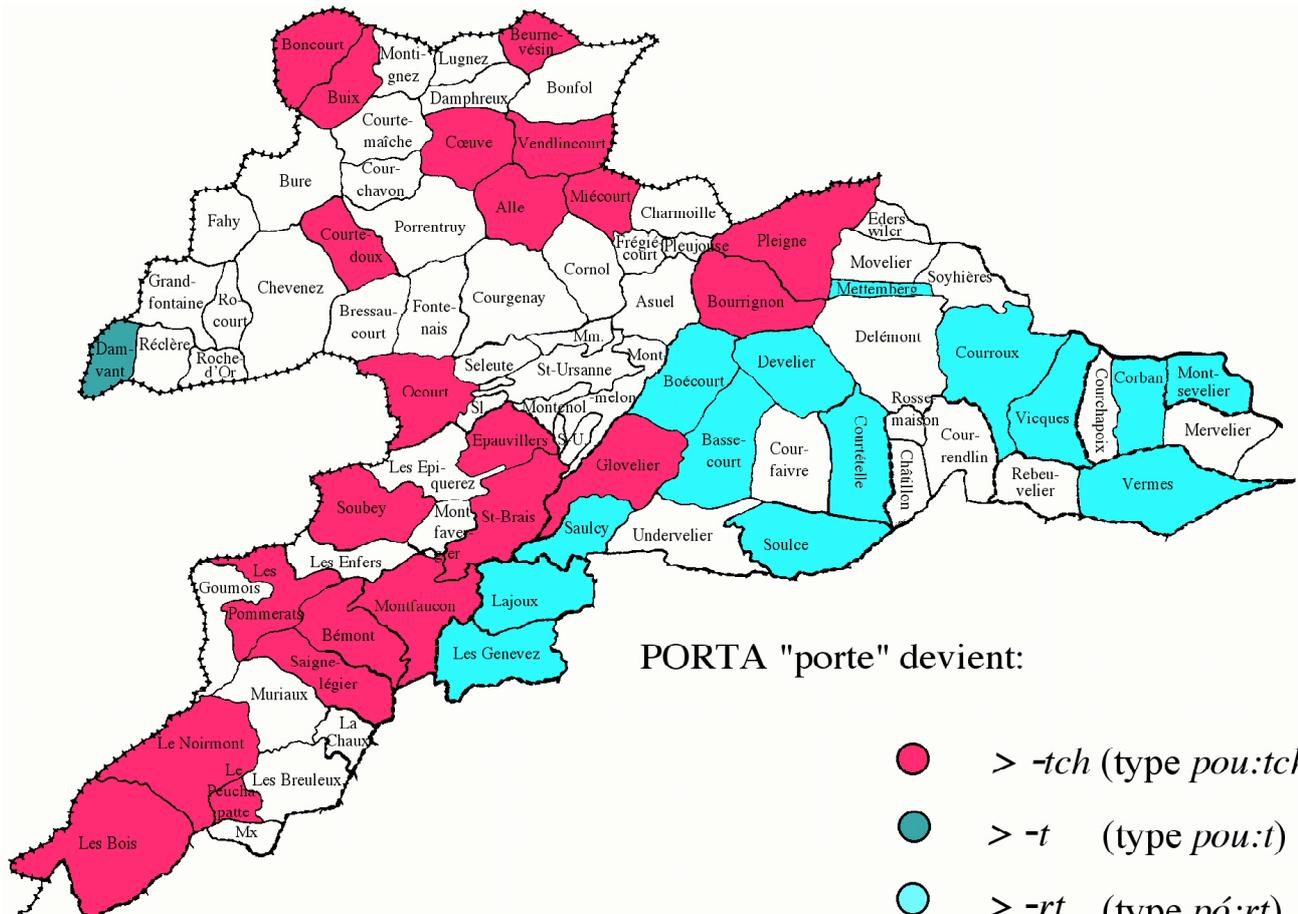
> -z- (type *tchētz*) :

Franches-Montagnes

¹⁶ Dondaine (1972) : 126 et ss.

¹⁷ TPPER et Jolidon 99

¹⁸ Jolidon 235



6) Palatalisation consonantique : K + patois è, é, è, i, u, œ¹⁹

COHORTÏLE « jardin potager, courtil » devient²⁰ (graphie du *GPSR*):

> *ty-* (type *tyètchi* ou *tyærti*):

Ajoie, La Courtine, Clos-du-Doubs, District de Delémont et Val Terbi

> *ts-* (type *tsærti*) :

Corban, Vicques

> *tch-* (type *tchætchi*) :

Franches-Montagnes, Ocourt et Epauvillers var.

> *k-* (type *kærti*) :

Courrendlin, Courchapoix, Vicques²¹, Develier

> *r-* (type *rærti*) :

Courroux

CÖRE « cœur » devient²² (graphie des *TPPR*) :

> *ty-* (type *tyè(r)*) :

Ajoie, Clos-du-Doubs, La Courtine, vallée de Delémont

> *ts-* (type *tsè*) :

Courtételle, Corban, Vicques var., Les Rouges-Terres, Les Cerlatez var.,
Les Bois var., Soubey

> *tch-* (type *tchè*) :

Franches-Montagnes, Seleute et Ocourt

> *ky-* (type *kyèr*) :

Courtemaîche, Porrentruy var.

CÖXA « cuisse » devient²³ (graphie du *GPSR*) :

> *ty-* (type *tyèch*) :

¹⁹ Dondaine (1972) : 134 et ss.

²⁰ *GPSR* IV 455b, *ALFC* 483, *TPPR* et *Jolidon* 292

²¹ Il arrive parfois que le *GPSR* donne plusieurs formes pour le même village.

²² *TPPR* et *Jolidon* 415 et *GPSR* IV 143 a

²³ *ALFC* 870, *TPPR* et *Jolidon* 416 et *GPSR* IV 647 a

Ajoie, Clos-du-Doubs, La Courtine, vallée de Delémont

> *ts-* (type *tsàch*) :

Corban, Vicques

> *tch-* (type *tchàch*) :

Franches-Montagnes, Ocourt var., St-Brais var., Montsevelier et Courtételle

CŌCTA « cuite » devient ²⁴ (graphie des *TPPR*) :

> *ty-* (type *tyā̄t*) :

Ajoie, Clos-du-Doubs, vallée de Delémont

> *ts-* (type *tsā̄t*) :

Corban, Courtételle

> *tch-* (type *tchā̄t*) :

Franches-Montagnes

dérivé de CŪLUS « pantalons », devient ²⁵ (graphie du *GPSR*) :

> *ty-* (type *tyulat*) :

Reste du Jura oïlique

> *ts-* (type *tsulat*) :

Courtételle, Les Cerlatez

> *tch-* (type *tchulat*) :

Franches-Montagnes

CAVU « grotte » devient ²⁶ (graphie des *TPPR*):

> *ty-* (type *tyè̄v*) :

Ajoie, Clos-du-Doubs, vallée de Delémont

> *ts-* (type *tsè̄v*) :

Les Cerlatez var., Vicques var., Courtételle

> *tch-* (type *tchè̄v*) :

Franches-Montagnes

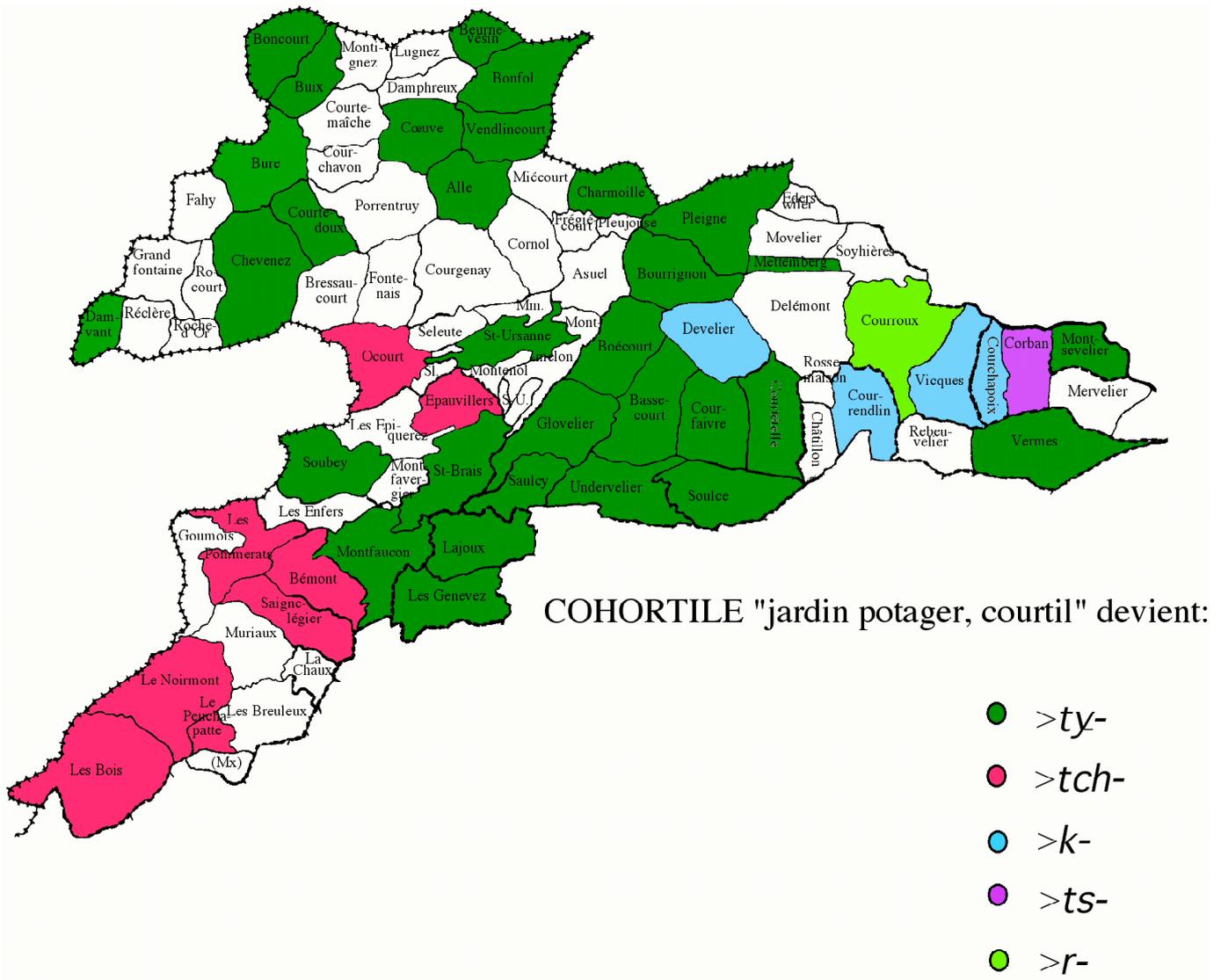
²⁴ Jolidon 225 et GPSR IV 649 a

²⁵ Jolidon 133, GPSR IV 666 a

²⁶ TPPR supplément, ALFC 357, GPSR III 158 b)

> k- (type *kêv*) :

Sornetan, Vermes, Montsevelier var.



7) Intervocaliques: B, V ²⁷: cas où B et V se trouvent entre deux voyelles dont la deuxième est vélaire ²⁸

HABUTU « eu » devient ²⁹ (graphie des *TPPR*) :

> *èvu* :

Ajoie, Clos-du-Doubs, Franches-Montagnes

> *èyu* :

Vallée de Delémont et Val Terbi

PAVORE « peur » devient ³⁰ (graphie des *TPPR*) :

> -v- (type *pavv*) :

Clos-du-Doubs, Ajoie, Val Terbi et vallée de Delémont est

> -v- (type *pɛv̥*) :

Franches-Montagnes

> -y- (type *pɛyu*) :

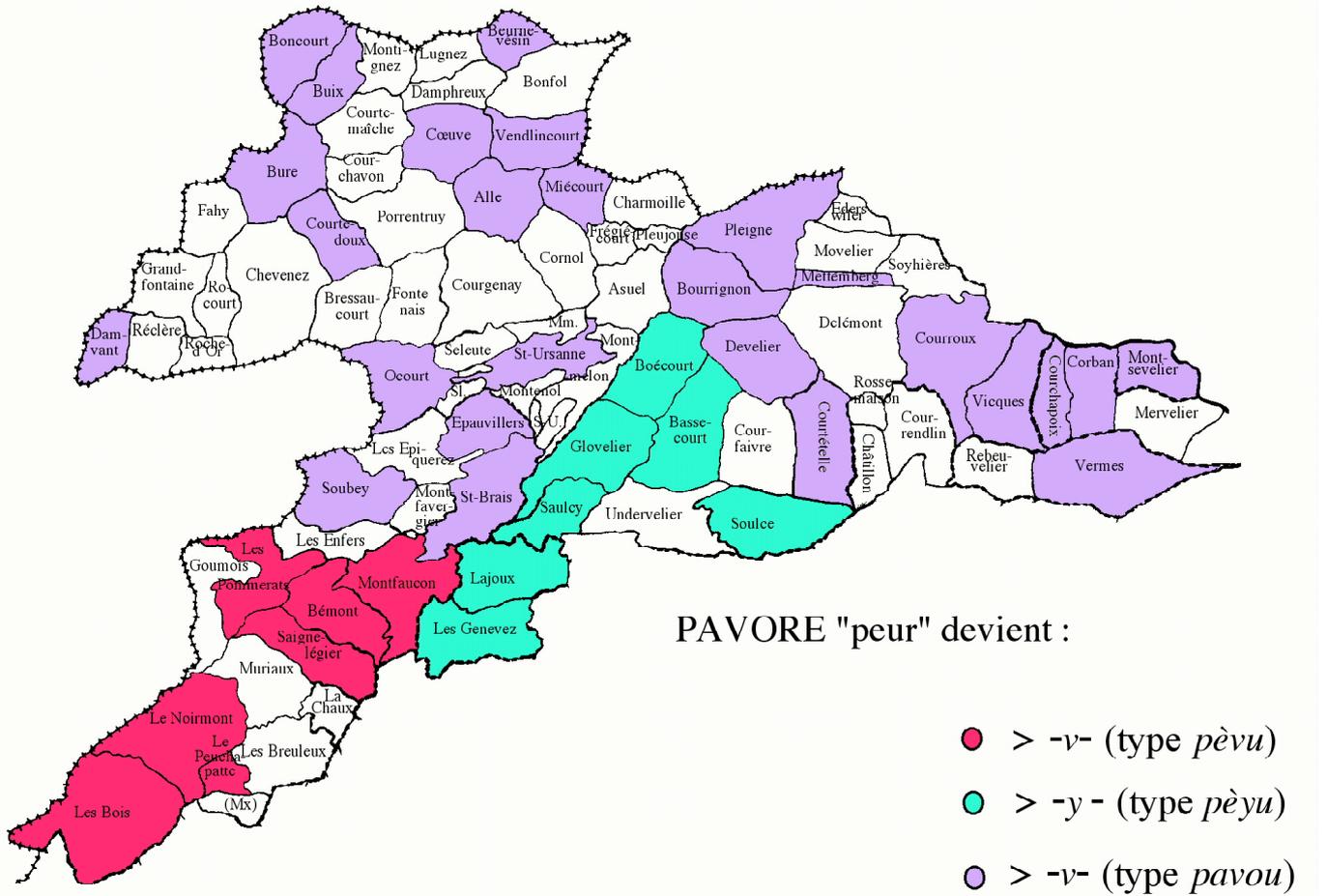
La Courtine, vallée de Delémont ouest

²⁷ Dondaine (1972) : 147 et ss. en particulier p. 148

²⁸ B et V devant voyelle vélaire s'effacent en oïlique. Une consonne épenthétique apparaît pour éviter le hiatus.

²⁹ ALFC 1110, *TPPR* et Jolidon 386

³⁰ *TPPR* et Jolidon 35



8) Intervocaliques: T, D ³¹: amuissement de la dentale, remplacée par y ou v ³²

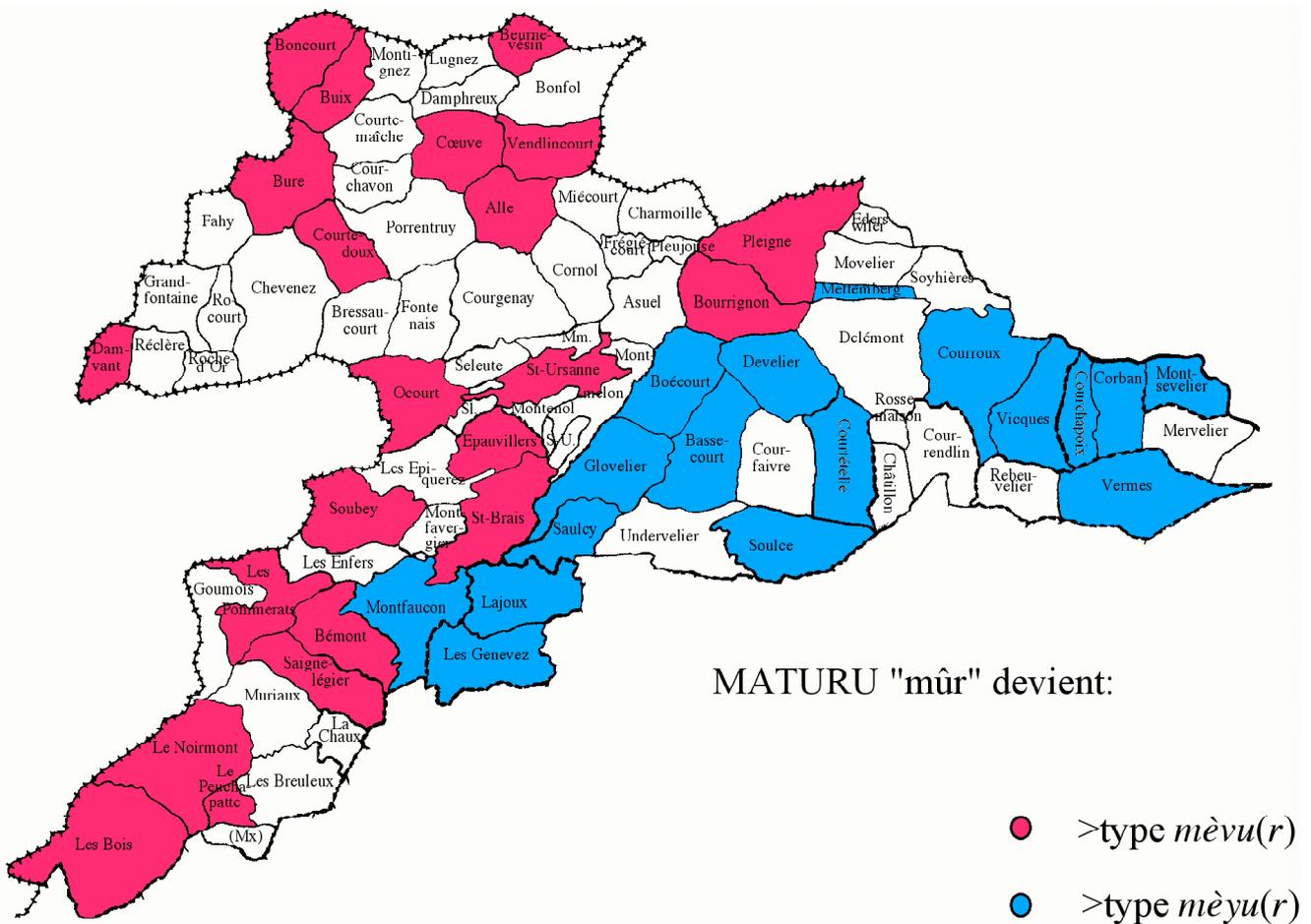
MATURU « mûr » devient ³³ (graphie des *TPPR*) :

> type *mèvu(r)* :

Franches-Montagnes, Ajoie, Clos-du-Doubs

> type *mèy(r)* :

Vallée de Delémont et Val Terbi, La Courtine, Montfaucon



³¹ Dondaine (1972) : 153 et ss.

³² Comme pour la cas précédent, la consonne dentale disparaît et est remplacée par une consonne épenthétique.

³³ TPPR et Jolidon 249, ALFC 439

9) Intervocaliques : L³⁴ : évolution particulière de GALLINA³⁵

GALLĪNA « poule » devient³⁶ (graphie du GPSR) :

> l- (type : *dj(ə)lè·n* ou : *dj(ə)lin·n*) :

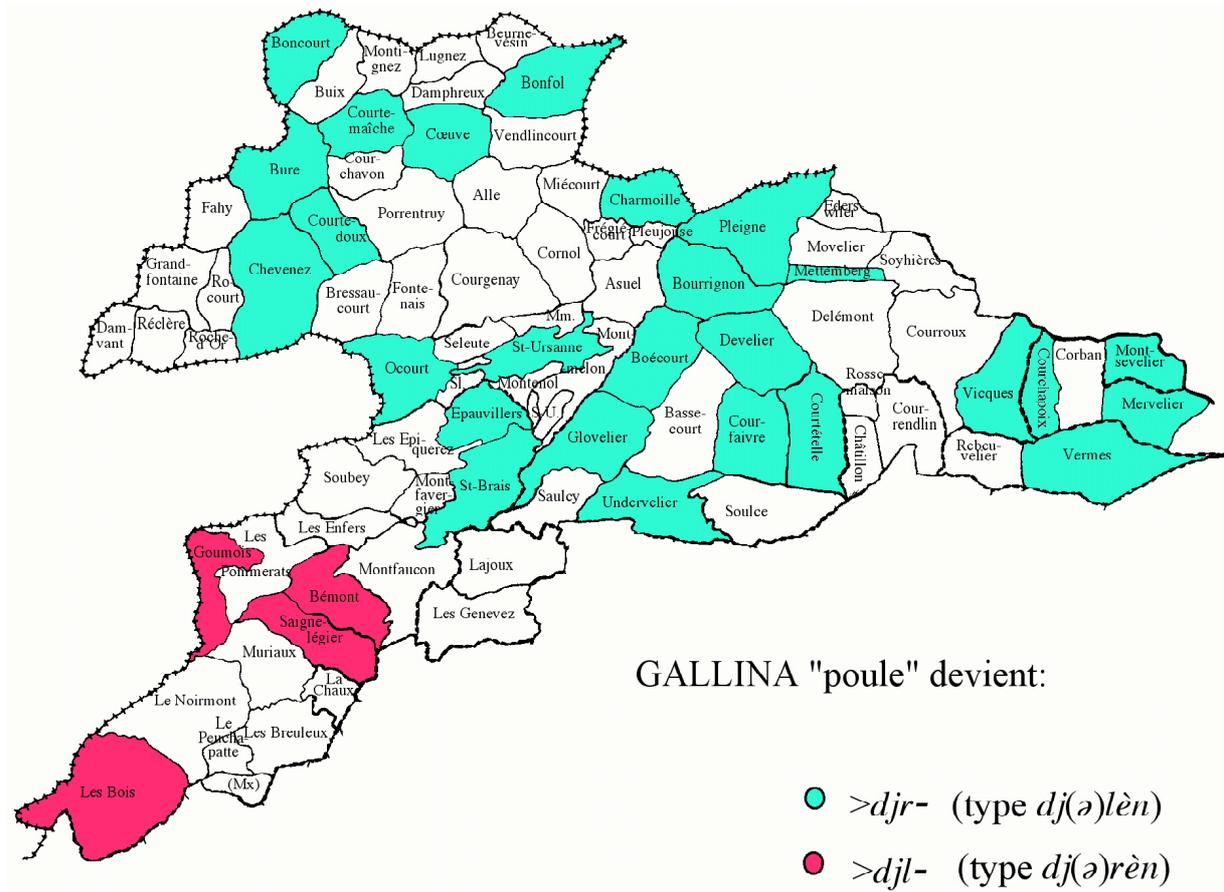
Franches-Montagnes ouest, Charmoille var.

> r- (type *dj(ə)rə·n* ou *dj(ə)rin·n*) :

Ajoie, Clos-du-Doubs, La Courtine, Franches-Montagnes est, vallée de Delémont

> type *djnèl* :

Les Bois var.



³⁴ Dondaye (1972) : 173 et ss.

³⁵ On assiste ici à un rhotacisme de L (substitution de la consonne r à une autre).

³⁶ GPSR VIII fasc. 102, 214 a et ALFC 694

10) Intervocaliques : N³⁷ : évolution particulière de GENUCULU³⁸

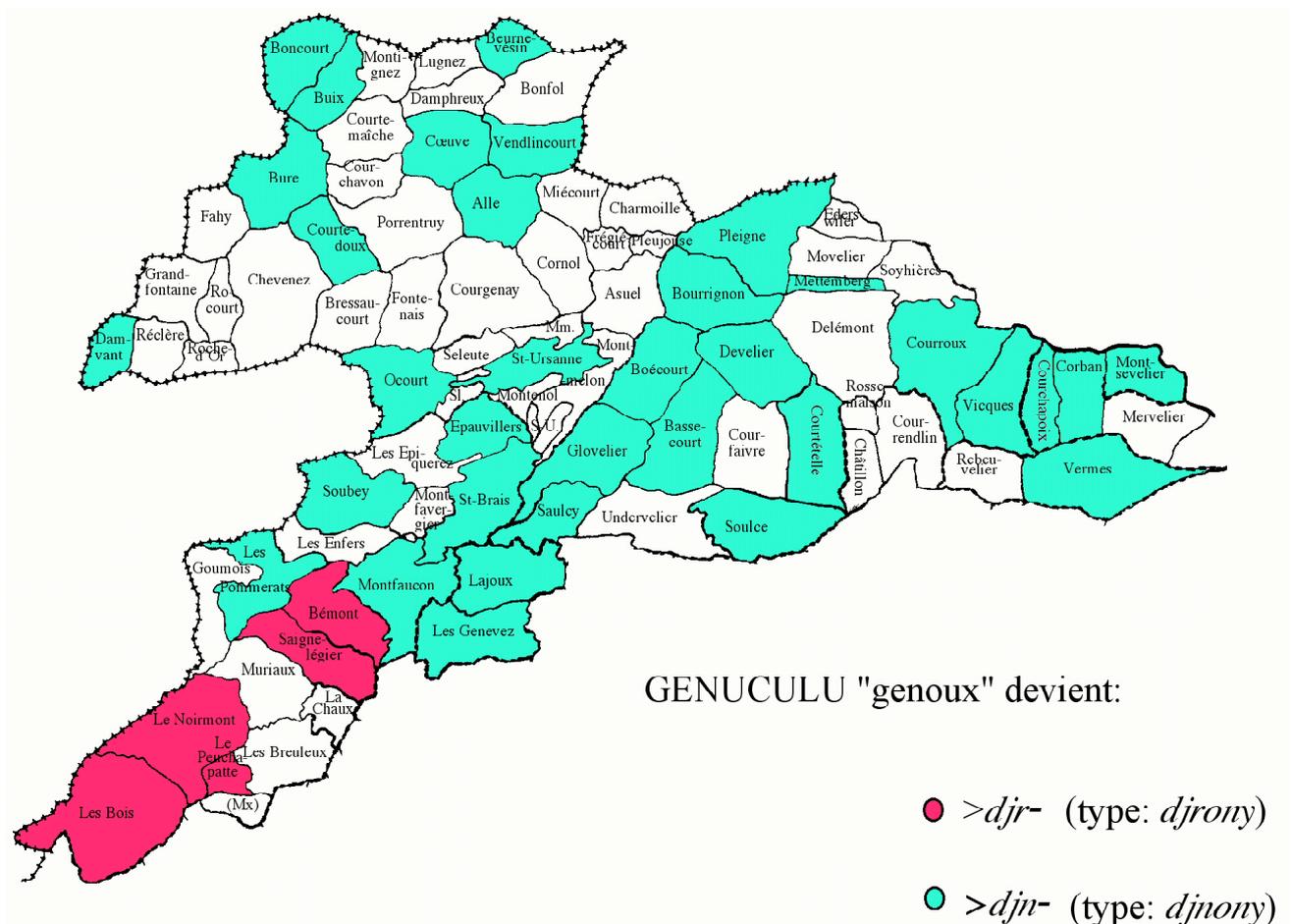
GENÜCŪLU « genoux » devient³⁹ (graphie des *TPPR*) :

> *djr* (type : *djrōy*) :

Franches-Montagnes

> *djn* (type : *djnōy*) :

Reste du Jura oilique



³⁷ Dondaine (1972) : 177 et ss.

³⁸ On assiste ici à un phénomène rare de rhotacisme de N.

³⁹ ALFC 869, *TPPR* et Jolidon 408

Vocalisme

11) A accentué entravé par R+ consonne ⁴⁰ : évolution particulière de CARNE

CARNE « viande » devient ⁴¹ (graphie des *TPPR*) :

> type *tchēḏ* :

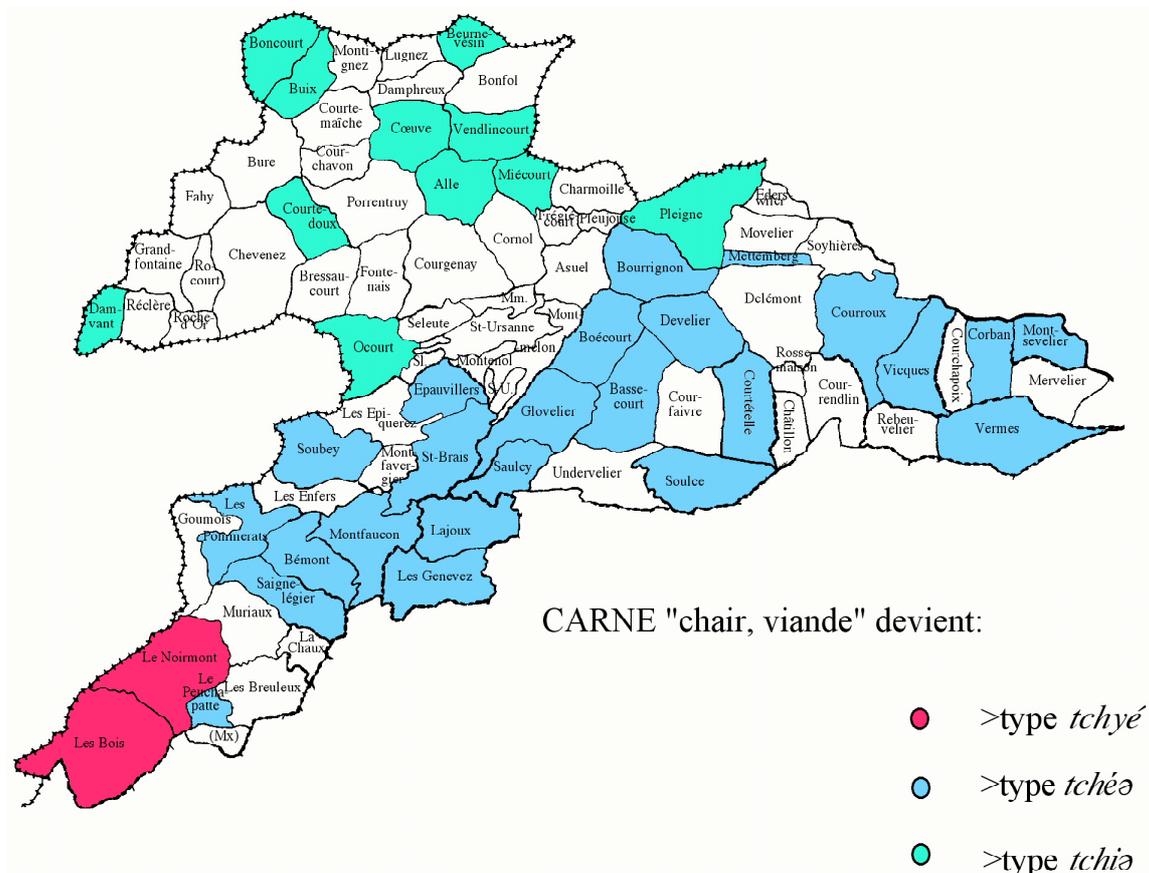
La Courtine, Clos-du-Doubs, Franches-Montagnes, Val Terbi, vallée de Delémont

> type *tchīḏ* :

Ajoie + Pleigne

> type *tchyē* :

Les Bois, Le Noirmont



⁴⁰ Dondaine (1972) : 240 et ss. et en particulier p. 242

⁴¹ TPPR et Jolidon 219, GPSR III 262-265

12) Diphtongaisons : E fermé accentué libre + nasale ⁴² : évolution particulière de DIE DOMINICA

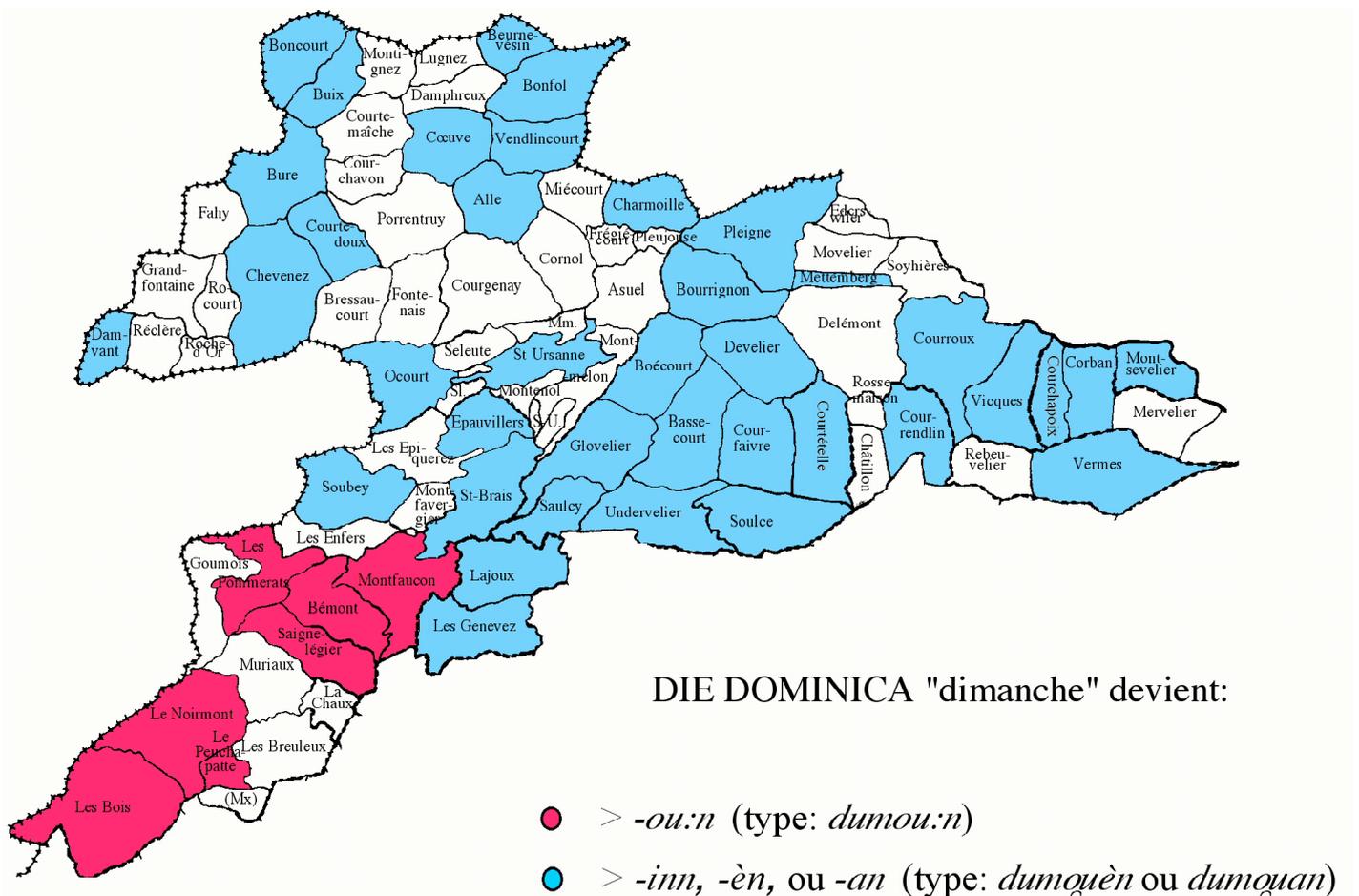
DẼ DOMĪNĪCA « dimanche » devient ⁴³ (graphie de Jolidon) :

> -*ūn* (type *dūmān*) :

Les Franches-Montagnes

> -*èn*, -*ēn*, ou -*an* (type *dūmwèn* ou *dūmwan*) :

Reste du Jura oïlique



⁴² Dondaine (1972) : 285 et ss.

⁴³ ALFC 100, GPSR V 2 fasc.74, 708-713, TPR et Jolidon 363

13) Voyelles initiales : E initial libre + R ⁴⁴: évolution particulière de MERENDA

MĚRĚNDA « moirande, repas du soir » devient ⁴⁵ (graphie de Rousselot/Gilliéron dans les ALF) :

> *mè-* (type : *mèrãd*) :

Les Rouges-Terres

> *mā-* ou *mwa* (type *mwarãd*) :

Bure, St-Ursanne, Courchapoix

⁴⁴ Dondaine (1972) : 391 et ss.

⁴⁵ FEW VI 2) 27 b et ALFC 138

8. Application de ces traits au corpus choisi

Un ensemble de mots susceptibles de comporter des traits différentiels à l'intérieur du corpus de contes ont été choisis : les numéros leur correspondant se réfèrent à ceux des différents traits linguistiques du chapitre 7.

texte 1 : Bonfol (Ajoie) *L'ailombre*

lenne n° 3. On s'attendrait à *yun* en Ajoie. Le type *lĕn* se situe dans les Franches-Montagnes et dans le Clos-du-Doubs, dont Ocourt (d'où vient Jules Surdez).

écherâit n° 1. *-ch-* se trouve dans la région des Bois, dans l'ouest de l'Ajoie et dans la vallée de Delémont, pas en Ajoie du Nord. Mais il est vrai que /ch/ peut très bien être la graphie de *-h-*. Dans ce cas-ci, Jules Surdez n'a pas remanié le texte dans son patois d'Ocourt, car il utiliserait *-sy-*.

dgerennes n° 9. C'est bien le type pour l'Ajoie.

pavou n° 7. *Idem.*

yue n° 3. C'est bien le type pour l'Ajoie, alors qu'à Ocourt ce serait certainement le type *-l-* qui dominerait.

aivu n° 7. C'est bien le type pour l'Ajoie.

aîje n° 4. *Idem.*

ciérance n° 1. On s'attendrait à *-h-* en Ajoie. *-cy-* est la forme que prend *KL-* dans les Franches-Montagnes et dans le Clos-du-Doubs.

tieûjenne n° 6 et n° 4. C'est bien le type de l'Ajoie.

mouetche n° 5. *Idem.*

texte 2 : Saignelégier (patois taignon) *Le véye prête des Breuleux*

pavou n° 7. On s'attendrait à *pĕv* dans les Franches-Montagnes.

petchus n° 5. C'est bien le type ordinaire aux Franches-Montagnes, ainsi qu'en Ajoie.

retiulattés n° 6. Devrait être du type *tchulat* aux Franches-Montagnes si l'on en croit Jolidon (aux Rouges-Terres).

ôjerôs n° 4. Devrait être de type *-z-* aux Franches-Montagnes.

tieûsin n° 6. Devrait être de type *tch-* aux Franches-Montagnes.

duemoinne n° 12. Devrait être *dūmāin* aux Franches-Montagnes.

texte 3 : Epauvillers (Clos-du-Doubs) *C'ment que le diaïle feut rôlé*

aivu n° 7. C'est bien le type du Clos-du-Doubs.

retieueillè n° 6. *Idem.*

ciérait n° 1. *Idem.*

mâjon n° 4. *Idem.*

texte 4 : Cerneux-Godat (Les Bois) *Lai coudri*

mâjons n° 4. Devrait être de type *-z-* aux Franches-Montagnes.

cheût-tiu n° 6. Devrait être *tchu* aux Bois. On retrouve ce type dans le glossaire des Rouges-Terres¹ également.

mouetche n° 5. C'est bien le type des Franches-Montagnes, mais il est aussi en vigueur dans toute l'Ajoie.

yessues n° 3. On devrait trouver *lsĹ̂* aux Bois d'après Jolidon. A Ocourt (village d'origine de Jules Surdez), on dirait *ysĹ̂*, toujours d'après Jolidon 139.

dgenonyons n° 10. Devrait être de type *djrōz* aux Franches-Montagnes.

tieuri n° 6. Devrait être de type *tch-* aux Franches-Montagnes.

sioueciét n° 2. C'est bien le type des Franches-Montagnes mais aussi du Clos-du-Doubs.

texte 5 : Undervelier (Delémont) *Le comêré*

yét n° 3. C'est bien le type de Delémont, mais celui de tout le Jura également sauf aux Franches-Montagnes.

véjenne n° 4. *Idem.*

yessue n° 3. *Idem.*

texte 6 : Ocourt (Clos-du-Doubs) *Le pou*

tioeutchi n° 6 et n° 5. C'est bien le type du Clos-du-Doubs.

paîtyes n° 6. *Idem.*

¹ Voir dans la bibliographie sous Oberli

tiaisse n° 6. *Idem.*

tieûre n° 6. *Idem.*

tiêjenne n° 6 et n° 4. *Idem.* (aux Rouges-Terres on dirait *tcheusenne* ²)

dgerennes n° 9. *Idem.*

texte 7 : Seleute (Ajoie) *Un malin laîrre*

pouetche n° 5. C'est bien le type usité en Ajoie, mais aussi dans le Clos-du-Doubs.

cieraît n° 1. Devrait être *-h-* en Ajoie. *-cy-* est la forme que prend *KL-* dans les Franches-Montagnes et dans le Clos-du-Doubs

dolaîje n° 4. C'est bien le type en vigueur en Ajoie, mais aussi dans le Clos-du-Doubs.

ciôs n° 1. Devrait être *-h-* en Ajoie. *-cy-* est la forme que prend *KL-* dans les Franches-Montagnes et dans le Clos-du-Doubs.

aitieudre n° 6. C'est bien le type en vigueur en Ajoie, mais aussi dans le Clos-du-Doubs.

texte 8 : Courtemaîche (Ajoie) *In Boyou*

duemoinne n° 12. C'est bien le type usité en Ajoie, on dit *dūmwan* dans tout le Jura excepté aux Franches-Montagnes.

laimpet n° 3. Devrait être *y-* dans tout le Jura oïlique sauf aux Franches-Montagnes.

pouetche n° 5. C'est bien le type en vigueur en Ajoie.

tiulatte/retiulottét n° 6. C'est bien le type en vigueur en Ajoie, mais aussi dans le Clos-du-Doubs.

tiaisse n° 6. *Idem.*

dgenonyons n° 10. *Idem.*

siouciê/siouciaît n° 2. Devrait être *-h-* en Ajoie. *-cy-* est la forme que prend *KL-* dans les Franches-Montagnes et dans le Clos-du-Doubs.

tiudait n° 6. C'est le type en vigueur en Ajoie. Dans les Franches-Montagnes on trouve *tchudie* « croire » ³.

² Glossaire des Rouges-Terres

³ *Idem*

cioutchies n° 1. Devrait être *-h-* en Ajoie. *-cy-* est la forme que prend *KL-* dans les Franches-Montagnes et dans le Clos-du-Doubs.

mouêchies n° 5. C'est bien le type usité en Ajoie, mais également dans le Clos-du-Doubs.

9. Tableau II : Récapitulatif des résultats obtenus : à chaque lieu correspond un texte. Les critères différentiels trouvés dans chacun de ces textes sont comparés au patois du village mentionné ainsi qu'au patois du Clos-du-Doubs, la patrie de Jules Surdez. On peut alors remarquer la similitude de ces critères avec ceux du patois d'Ocourt dans le Clos-du-Doubs.

Texte n°	1 (Bonfol)	2 (Saignelégier)	3 (Epauvillers)	4 (Les Bois)	5 (Undervelier)	6 (Ocourt)	7 (Seleute)	8 (Courtemaîche)
Nombre de critères trouvés dans chaque texte	8	5	4	6	2	4	4	7
Correspondant au patois du lieu cité	6	1	4	2	2	4	3	4
Ne correspondant pas au patois du lieu cité	2	4	0	4	0	0	1	3
Correspondant au patois du Clos-du-Doubs	6	5	4	6	2	4	4	7

Conclusion

Après avoir fait cette comparaison, j'en viens à penser que Jules Surdez a remanié ces contes dans son parler d'Ocourt, malgré les sous-titres qu'il a ajoutés dans son manuscrit¹. On peut le remarquer, à part pour le Clos-du-Doubs, le patois de son enfance, les patois de ses témoins ne correspondent pas au lieu qu'il cite, mis à part pour le texte de Bonfol, village d'origine de sa femme. L'aurait-elle corrigé ?

Pour moi, il est clair que Jules Surdez a réécrit ces textes dans son patois maternel. Les deux textes des Franches-Montagnes et celui de la vallée de Delémont ne coïncident jamais avec les traits qui devraient pourtant se trouver là. Lorsqu'il y a un trait correspondant au lieu cité par Jules Surdez, c'est un trait de l'Ajoie, qui est généralement le même qu'au Clos-du-Doubs. Il faudrait pouvoir aller vérifier les dires de Surdez sur son manuscrit de Bâle, car c'est bien de celui-ci qu'il parle dans sa préface de 1942 (qu'il a cédé à la *SSTR* de Bâle, rappelons-le, 3 ans après avoir vendu le manuscrit de la Bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne). Ainsi dans ses cahiers d'instituteur sur lesquels j'ai travaillé, il mentionne bien le fait que ces contes ont été « mis au propre » en 1939². Voulait-il dire que ces textes avaient déjà été remaniés ou alors qu'ils n'ont tout simplement pas été transcrits directement lors de l'écoute du témoin ? Mais dans ce cas, pourquoi avoir mentionné des noms et des lieux ? N'oublions pas que certains de ses témoins sont décédés bien avant que Jules Surdez ne s'intéresse en dialectologue aux patois du Jura. A-t-il rajouté ces noms ultérieurement, en souvenir de personnes chères, qui lui auraient peut-être conté une histoire mais qu'il aurait réécrite de lui-même par la suite ?

Mon corpus représente moins de 4 % de tout le manuscrit. Il indique un simple sondage dans l'oeuvre de Jules Surdez. Il faudrait, pour avoir un résultat sûr, aller travailler d'autres contes encore. Je pense en voyant ce résultat que le travail de Jules Surdez n'a pas été le même en tant que dialectologue (correspondant du *GPSR*) et en tant que folkloriste (quand il entreprenait sa collecte de légendes). Le but de l'instituteur en recueillant

¹ « patois du Clos-du-Doubs, patois des Bois, patois de Bonfol... », voir annexe

² Cf. p. 96

ces contes a été plus une sauvegarde du folklore jurassien que des différents patois du Jura.

Il faut aussi remarquer que l'enquête qu'a menée Jolidon s'est faite 40 ans après celles du *GPSR*. Les dialectes ont certainement évolué (mouvements de population) entre ces deux enquêtes. De plus, Jules Surdez est le seul témoin du *GPSR* en ce qui concerne les données des villages d'Epauvillers et des Bois. Respecte-t-il d'avantage les différents parlers locaux dans son travail de dialectologue que dans son travail de folkloriste ? Les données du *GPSR* sont-elles fiables pour analyser mon corpus, dans la mesure où celles-ci proviennent du même personnage ?

En ce qui concerne mes sources, je me méfierai plus de l'*ALF* à l'avenir, dans lequel j'ai recueilli des données qui n'étaient pas toujours très fiables. Je les ai retirées de mon travail, en ne gardant que celles de l'*ALFC*, des *TTPR*, du manuscrit de Jolidon et du *GPSR*. J'aurais pu approfondir ces zones linguistiques interjurassiennes (pourquoi ces zones se sont-elles formées ainsi ?), ainsi que travailler sur la vision qu'en ont les patoisants³ : sur quoi se basent-ils pour dire que telle personne parle le patois des Bois ou le patois vâdais ? Ce serait une piste à étudier dans un prochain travail.

³ *mental maps*

Annexe

Liste des contes contenus dans le manuscrit de la Bibliothèque des Bourgeois de la ville de Berne : 237 contes¹

*Contes et légendes patoises collectionnés par Jules Surdez, instituteur, Feldshaldenweg 12, Berne, en Ajoie, dans les Clos-du-Doubs et les Franches-Montagnes, pendant 50 ans*².

Achetés par la Stiftung zur Förderung der wissenschaftlichen Arbeit an der Bernischen Hochschule en août 1939

Cahier I : Fôles et Recontes retieullès pai Jules Surdez

1. Le Loup de Valbie, p. 1. Conté par Séraphine Choulât, Ocourt
2. Lai noire dgerenne, p. 6. Conté par Stanislas Guédât, à Ocourt
3. Lai noire vaitche, p. 9. Conté par Modeste Guédât, Ocourt
4. Lai braise et peus lai raite (La braise et la souris), p. 12. Conté par Stanislas Guédât, Ocourt
5. Le pou et lai dgerenne (Le coq et la poule), p. 14. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
6. Le Roudge-Poulat (Le Rouge Poulet), p. 18. Conté par Joseph Choulât, Ocourt
7. Lai véye felouse (la vieille fileuse), p. 23. Conté par Célestin Choulât, Ocourt
8. L'aivâreciou (L'avare), p. 26. Conté par Arsène Brisechoux, Ocourt
9. Le capucïn (Le capucin), p. 31. Conté par Joséphine Chappuis, Undervelier
10. Lai mentouse (La menteuse), p. 36. Conté par Joséphine Chappuis, Undervelier
11. Īn drôle d'ôjé (Un drôle d'oiseau), p. 41. Conté par François Choulât, Ocourt
12. Le boirdge soudaît (Le soldat), p. 44. Conté par Alexis Choulât, Ocourt

¹ les contes travaillés dans ce mémoire sont soulignés en rouge. Le microfilm contenant ce manuscrit se trouve au centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel sous la cote CD: D-2-6-14

² transcription exacte du titre de ce manuscrit

Table des matières du cahier I, contes 1-12, p. 48

Cahier II

13. Le Petét Pueçat (Le Petit Poucet), p. 50. Conté par Marie Surdez-Chappuis.
Undevelier
14. Le bieû l'ôjé (L'oiseau bleu), p. 54. Conté par Charles Chuffort, Pontoye,
Ocourt
15. Couinne m'â tiu (Corne-moi au cul), p. 56. Conté par Séraphine Choulat,
Ocourt
16. Le pouere monniè (le pauvre meunier), p. 60. Conté par Arnould Vuillemin,
Epauvillers
17. Le relieudgère (L'horloger), p. 63. Conté par Aristide Choulet, Ocourt
18. Djeain des biassons (Jean des poires sauvages), p. 69. Conté par Célestin
Choulat, Ocourt
19. Le graipe-tiu et lai rôse (Le gratte-cul et la rose), p. 72. Conté par Joséphine
Choulat, Ocourt
20. Le paysain révisaint (Le paysan avare), p. 75. Conté par Joséphine
Chappuis-Tournaux de Montandon (Franche-Comté)
21. Lai pouere fanne (La pauvre femme), p. 77. Conté par « Le Gros Patois », à
Chauvilliers
22. Lai mairâître (La marâtre), p. 80. Conté par Conté par Aristide Choulet,
Ocourt
23. Lai boinne aimie (La bonne amie), p. 82. Conté par Modeste Guédat, Ocourt
24. Les trâs frères (Les trois frères), p. 84. Conté par Xavier Chappuis, pas de
lieu mentionné.
25. Lai baîchate â roi (La fille du roi), p. 85. Conté par Aline choulat, Ocourt
26. Lai métchainne soeur (La méchante soeur), p. 87. Conté par Stanislas
Guédat, Ocourt

Table des matières du cahier II, contes 13-26, p. 89

Cahier III

27. L'écôsson (Le batteur en grange), p. 90. Conté par Joseph Chappuis, St-
Hippolyte

28. Le roi Renâd, p. 93. Conté par Xavier Chappuis, Ocourt
29. Les trous soitous (Les trois faucheurs), Reconte : Patois de lai Montaigne des Bôs, p. 29. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat
30. Les beloueches (Les prunes), p. 102. Conté par Marc Beuchat, les Bois
31. Les quaitres tchêvres et le Doubs (Les quatre chèvres et le Doubs), p. 108. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
32. Lai patouse (la péteuse), p. 111. Conté par Joséphine Choulat, Ocourt
33. Lai raitate qu'ai tchoi dains les mâles (La petite souris qui est tombée dans la bouillie), p. 113. Conté par Simon Willemin, Epauvillers
34. Le mairgat (Le matou), p. 121. Conté par Simon Willemin, Epauvillers

Table des matières du cahier III, p. 124

Cahier IV : Fôles et Recontes (Cheûte) retieueillès pai Jules Surdez

35. Lai métchainne fanne (La méchante femme), p. 125. Conté par Arnould Willemin, Epauvillers
36. Cetu que saivaît bîn le laitîn sains l'aivoi aippris (Celui qui savait bien le latin sans l'avoir appris), p. 127. Conté par Arnould Willemin, Epauvillers
37. Les doux poues (Les deux porcs), p. 133. Pas de nom de conteur ni de lieu cités.
38. Et bîn, tîns, lai voili ! (Eh bien, tiens, la voilà), p. 136. Pas de nom de conteur ni de lieu cités.
39. Le nové bon Due (Le nouveau bon Dieu), p. 139. Conté par Modeste Guédât, Ocourt
40. L'hussie (L'huissier), p. 144. Conté par Célestin Choulat, Ocourt
41. Les vouépres (Les guêpes), p. 147. Conté par Alexis Choulat, Ocourt
42. Ces qu'êtînt allés en moichon (Ceux qui étaient allés en moisson), p. 153. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
43. Les âdiainces (A l'audience), p. 158. Conté par Séraphin Choulat, Ocourt
44. Lai bôle de fue (La boule de feu), Légende, p. 162. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat

Tables des matières du cahier IV, p. 164

Cahier V

45. Le maindgeou de celiejes (Le mangeur de cerises), p. 165. Conté par Arnould Willemin, Epauvillers
46. Le reloedje di Peûtchapatte (L'horloge du Peuchapatte), p. 169. Conté par Arnould Willemin, Epauvillers
47. Ces qu'êtint allés aitchetê de l'échprit (Ceux qui étaient allés acheter de l'esprit), p. 173. Conté par Arnould Willemin, Epauvillers
48. Le diaïle â môtie (Le diable à l'église), p. 176. Conté par Stanislas Guédât, Ocourt
49. Le métchaint voillou (Le méchant veilleur), p. 181. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat
50. Le djinyou (Le gesticulateur), p. 184. Conté par Simon Willemin à Epauvillers
51. In malaippris (Un grossier personnage), Légende, p. 190. Conté par Justin Genon, Sous-le-Mont, Les Bois
52. In boyou (Un buveur), p. 192. Conté par Marie Macquat née Fauvie, Courtemaîche
53. Lai coudri (La couturière), Légende. p. 196. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat
54. Le poue gras (Le porc gras), p. 198. Conté par Joséphine Chappuis, Ocourt
55. Le lavon (La planche), Reconte loidgie, p. 205. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
56. Lai devise (La devinette), p. 208. Conté par Arnould Willemin, Epauvillers
57. Le véye patchou (Le vieux pêcheur), p. 210. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt

Table des matières du cahier V, p. 212

Cahier VI : Patois des Ciôs di Doubs

58. Le bouebe de Raivannes (Le garçon de Ravines), p. 213. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
59. Le frère et peus lai soeur, Légende, p. 215. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
60. Cetu qu'était allé â pairaidis (Celui qui était allé au paradis), p. 218. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt

61. Cetu qu''était allé en enfie (Celui qui était allé en enfer), p. 219. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
62. Lai boinne baîchatte (La bonne fille), Légende, p. 221. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
63. Le diaïle empouesie (Le diable enlisé), Légende, p. 223. Conté par Arsène Brisechoux, Ocourt
64. Les cieuletons (Les feux follets), p. 225. Conté par Séraphin Choulat, Ocourt
65. Lai djuene Vave (La jeune veuve), p. 228. Conté par Zépi Maître, Chervillers
66. Lai né des âmes en poinne (La nef des âmes en peine), p. 230. Conté par Séraphin Choulat, Ocourt
67. Lai baîchatte sains ailombre (La jeune-fille sans ombre), p. 231. Conté par Séraphin Choulat, Ocourt
68. Lai vave et le reveniant (La veuve et le revenant), p. 234. Conté par Séraphin Choulat, Ocourt
69. Lai mouetche qu''était chus le bainc (La morte qui était sur le banc), p. 236. Conté par Hippolyte Mercier, Goumois
70. L'âpron (Le roi), p. 237. Conté par Hippolyte Mercier, Goumois
71. Lai tchavouenne (Le chevesne), Patois de la Montagne des Bois, p. 239. Conté par Constance Chapatte, Cerneux-Godat
72. Le diaïle vos preingne ! (Que le diable vous prenne !), p. 241. Conté par Stanislas Guédât, Ocourt
73. Le reveniaint dains lai baîrque (Le revenant dans la barque), p. 242. Conté par Alexis Choulat, Ocourt
74. Lai naiche di reveniaint (La nasse du revenant), p. 244. Conté par Alexis Choulat, Ocourt
75. Le véye Basson et le véye Bidiaire (Le vieux Basson et le vieux Bidiaire), p. 245. D'après diverses bribes contées par Suzanne Guédât, Stanislas Guédât et Séraphin Choulat, Ocourt
76. Le pésson de Soleschez (Le passeur de Soleschez), p. 254. Conté par Anna Dankel, Soubey
77. Le pouere Diâme (Le pauvre Guillaume), p. 256. Conté par Anna Dankel, Soubey

78. Le cheuyou (Le suiveur), p. 258. Conté par Célestin Choulat, Ocourt

Table des matières du cahier VI, p. 260

Cahier VII

79. Les tchaintres de Velaïs (Les chantres d'Epauvillers), p. 261. D'après diverses versions de Célestin et Séraphine Choulat, Suzanne et Modeste Guédat, Ocourt

80. Cetu qu'aivaît vétu doues fois (Celui qui avait eu deux vies), p. 274. D'après diverses versions et bribes contées par Gustave et Ernest Fierobe à Brémoncourt

81. L'échapiouse (La lavandière), p. 277. Pas de nom de conteur ni de lieu spécifiés.

82. Le vervôx (Le verveux), p. 278. Conté par Suzanne Guédat, Ocourt

83. Dains les saignes (Dans les marais), p. 279. Conté par Célestin Choulat, Ocourt

84. Le soi des noces (Le soir des noces), p. 281. Conté par Hippolyte Mercier, Goumois

85. L'aissaissin (L'assassin), p. 282. Conté par Alexis Choulat, Ocourt

86. Le cieuleton (Le feu follet), p. 284. Conté par Simon Willemin, Epauvillers

87. Lai lingne di moue (La ligne du mort), p. 285. Conté par Alexis Choulat, Ocourt

88. Lai fiencie di Doubs (La fiancée du Doubs), p. 286. Conté par Séraphin et Aline Choulat, Ocourt

89. Le djuene flôssou (Le jeune flatteur), p. 288. Conté par Justin Genon, Sous-le-Mont, Les Bois

90. Lai tirie-foeûs (La tirée dehors), p. 290. Conté par Justin Genin, Sous-le-Mont, Les Bois

91. L'èle de lai Rétchesse (L'île de la Richesse), p. 292. Conté par Zépi Maître, Chervillers

92. Le commêré (Le repas de baptême), p. 294. Conté par Marie Surdez-Chappuis, d'Undervelier

93. Les âmes en poinne (Les âmes en peine), p. 295. Conté par Marie Surdez-Chappuis à Ocourt

94. L'ailombre (L'ombre), p. 298. Conté par Marie Macquat à Bonfol

95. Â fond di virat (Au fond du gouffre), p. 299. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt

96. Djeain l'ènonçaint (Jean l'innocent), p. 300. Conté par Simon et Arnould Willemin en l'aivoué Zépi Maître, à Epauvillers

Table des matières du cahier VII, p. 308

Cahier VIII

97. Le vâlotat (Le petit valet), p. 309. D'après diverses bribes de Simon et Arnould Willemin et Zépi Maître, à Epauvillers et Chervillers

98. Cetu que viraît lai baignette (Celui qui tournait la baguette), Soeuvni, p. 316. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat

99. Le trésoue de lai Ceindrée (Le trésor de la Cendrée), Soeuvni, p. 317. D'après diverses versions de Justin Genin, Sous-le-Mont et Justin Joly, Cerneux-Godat

100. Le fouinné (La meule du charbonnier), Soeuvni, p. 319. Conté par Justin Genin et Justin Joly

101. Le rôlou (Le vagabond), p. 320. Conté par Justin Genin, Sous-le-Mont, Les Bois

102. Les Suédes (Les Suédois), p. 321. Conté par Justin Genin et Justin Joly

103. Les doux reveniains et le moue (Les deux revenants et le mort), p. 323. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat

104. Le seintie â Poue (Le sentier au porc), p. 324. Conté par Justin Genin, Sous-le-Mont

105. Le tchîn de lai Tchairriere (Le chien de la Charrière), p. 326. D'après diverses versions

106. Les enfonçous de pâx (Les enfonceurs de pieux), p. 327. D'après différents récits

107. Lai Roitche â Poue (La Roche au Porc), p. 329. Conté par plusieurs vieillards des rives du Doubs

108. Le tchîn de Frômont (Le chien de Fromont), p. 331. Conté par Constance Chapatte, Ocourt, née et élevée aux anciens Moulins de la Mort

109. Le reveniaint des Gaïllats (Le fantôme des Gaïllots), p. 333. Conté par Constance Chapatte
110. Le monnie que reveniait (Le meunier fantôme), p. 334. Conté par Arsène Godat, Cerneux-Godat
111. Le moton encrotté (Le mouton enfoui), p. 335. Conté par Arsène Godat, cerneux-Godat
112. Ço qu'en dèt dire és reveniaints (Ce qu'on doit dire aux revenants), p. 337. Conté par Anna Dankel-Beuret, à Soubey
113. Lai dgenouetche de lai Moue (La sorcière des Moulins de la Mort), p. 339. D'après diverses récits de vieillards
114. Lai serpent (Le serpent), p. 342. Conté par Justin Genin, Sous-le-Mont
- 114 bis. Lai tainte Airie (La tante Arie), p. 343. Conté par bribes par plusieurs vieillards de l'hospice de St-Ursanne
115. Le poétchou de mé (Le porteur de « mai »), p. 348. Conté par plusieurs vieillards de l'hospice de St-Ursanne
116. Le tchételain de Montvê (Le châtelain de Montvoie), p. 354. Conté par Clément et Stanislas Guédât, Ocourt

Table des matières du cahier VIII, p. 357

Cahier IX

117. Lai Daimé de Montouérbain (La fée de Monturban), p. 357. D'après divers récits de vieillards d'Ocourt
118. A saibbait (Au sabbat), p. 361. D'après divers récits incomplets de vieillards
119. Les trâs Saints (Les trois Saints), p. 365. Pas de nom mentionné ni de lieu
120. Lai fâsse menoue (La fausse monnaie), Reconte en patois de lai Montaigne des Bôs, p. 371. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat, commune des Bois
121. Cetu qu'était allé en enfie (Celui qui était allé en enfer), p. 377. Conté par Zépi Maître, Chervillers
122. Lai dgenouetche des Aïges (La sorcières des Aïges), Patois de la Montagne des Bois, p. 383. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat
123. L'ailombratte (L'hirondelle), p. 387. D'après divers récits de vieillards des Clos-du-Doubs

124. Le mère di Soubé (Le maire de Soubey), p. 395. Conté par Anna Dankel, Soubey
125. Dâs tiaind les fannes faint le ménaidge (Depuis quand les femmes font le ménage), p. 399. Pas de nom de témoin ni de lieu mentionnés.

LES 125 CONTES ONT ETE MIS AU NET A BERNE EN 1938-1939

2^{ème} partie

Contes, Légendes etc. en patois des Clos-du-Doubs etc. recueillis par Jules Surdez

Cahier I bis

1. Le devîn (Le devin), p. 1. D'après des versions de Suzanne Guédât et Aristide Choulet, à Ocourt
2. Lai montaigne de voirre (La montagne de verre), p. 10. D'après des versions de Suzanne Guédât et Aristide Choulet, à Ocourt
3. Les cîntyê bâssins (Les cinq jumeaux), p. 21. Conté par Charles Bertold, La Motte
4. Le petét bovie (Le petit bouvier), p. 29. Conté par Stanislas Guédât, Ocourt
5. Dâs tiaind que les fannes relaivant les aîjements (Depuis quand les femmes relavent la vaisselle), p. 35. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
6. Lai tchaimbe de lai pendue (La jambe de la femme pendue), p. 42. Conté par Séraphine Choulat, Ocourt
7. Le létan et le tchîn (Le porcelet et le chien), p. 47. Pas de nom de conteur ni de lieu mentionnés

Tables des matières du cahier I bis, p. 48

Cahier II bis

8. Le soi de lai Saint-Fromond (Le soir de la Saint-Fromon), Patois de Bonfol, p. 49. Conté par Guillaume Macquat, Bonfol
9. Le petét glîn-glîn (Le petit doigt), Patois de Bonfol, p. 52. Conté par Marie Macquat, née Faivre

10. L'ôjelat ou l'ouejelat (l'oiselet), Patois de Bonfol, p. 58. Conté par Marie Macquat née Faivre, Bonfol
11. L'ouerate (La brise), Patois de Bonfol, p. 68. Conté par Marie Macquat née Faivre, Bonfol
12. Les trâs souhaits (Les trois souhaits), Patois de Bonfol, p. 71. Conté par Marie Macquat née Faivre, Bonfol
13. Le totché (Le gâteau), Patois de Bonfol, p. 75. Conté par Célestin Christe, Vendlincourt
14. Le diaïle t'édé ! (Que le diable t'aide !), Patois de Bonfol, p. 79. Conté par Emma Henzelin née Macquat, Bonfol
15. Lai Vouivre (Le dragon), Patois des Bois, p. 87. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat
16. Le Petét Colâs (Le petit Nicolas), Patois des Bois, p. 88. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat
17. Prayiere en patois de Bonfô (Prière en patois de Bonfol), p. 95. Conté par Marie Macquat née Faivre, Bonfol

Table des matières du cahier II bis, p. 96

Cahier III bis

18. Lai fiaincie (La fiancée), Patois des Clos-de-Doubs, p. 97. Conté par Aristide Choulet, Ocourt
19. L'aimouéreu (L'amoureux), p. 103. Conté par Alexis Choulat, Ocourt
20. Lai dainsouse (La danseuse), p. 105. Conté par Jules Frossard, Seleute
21. Lai baîchate â poi d'oue (La fille aux cheveux d'or), p. 114. D'après des versions de Sizanne Guédât, Arsène Brisechoux, Ocourt et Jules Frossard, Seleute
22. Le boirdgie de tchievres (Le berger), p. 125. Conté par Modeste Guédât, Ocourt
23. Le Bon Due ât djeûte (Le Bon Dieu est juste), p. 130. D'après plusieurs versions des Clos-du-Doubs
24. Le pi raimé (Le pied rayé), p. 140. Conté par Célestin Choulat, Ocourt

Table des matières du cahier III bis, p. 144

Cahier VI bis

25. Le petét mairtchâ (Le petit maréchal-ferrant), p. 145. Conté par Alexis et Célestin Choulat, Ocourt
26. Le malîn laîrre (Le voleur rusé), p. 158. Conté par Jules Frossard, Seleute
27. Le bouebe di contrebandie (Le fils du contrebandier), p. 162. Conté par Justin Marchand, ferme de Chamesat
28. Le tchété de Tchâvelie (Le château de Chauvilliers, près de Indervillers, Doubs, France), p. 167. Conté par Erneste Wermeille, Chauffont, Soubey
29. L'aidiaice (La pie), p. 170. Conté par Gustave Fierobe, Bremoncourt, Doubs, France
30. Le chire aiveye (L'homme riche aveugle), p. 173. Conté par Anna Dankel, Soubey
31. Tennis-vos bîn ! (Tenez-vous bien !), p. 181. Conté par Joséphine Chappuis-Tournaux, Ocourt
32. Le tiurie de Bonfô (Le curé de Bonfol), p. 183. Conté par Joséphine Chappuis, Ocourt
33. Le pou (Le coq), p. 186. Conté par Célestin Choulat, Ocourt
34. Lai baîbenne (La citrouille), p. 188. Conté par Célestin Choulat, Ocourt

Table des matières du cahier IV bis, p. 192

Cahier V bis

35. Â mairtchie des pés (Au marché des peaux), p. 193. Conté par Amédée Willemin, Epauvillers
36. Le poue de lai tiure (Le porc de la cure), p. 196. Conté par Amédée Willemin, Epauvillers
37. Lai vaitche â prête (La vache du prêtre), p. 201. Conté par Jules Frossard, Seleute
38. Lai tchâpéle di Peûtchâpatte (La chapelle du Peuchapatte), p. 205. Conté par Jules Fattet, St-Ursanne
39. Le fue de l'enfie (Le feu de l'enfer), p. 208. Conté par Albert Hubleur, St-Ursanne

40. Le copou des Clés ou d'Esués (Le bûcheron d'Asuel), p. 213. Conté par Jules Fattet, St-Ursanne
41. Le brais long (Le bras long), p. 216. Conté par Zépi Maître, Chervillers
42. Lai yemaice (L'escargot), p. 218. Conté par Jules Humbert, St-Ursanne
43. Les mulets de lai Moue (Les mulets des Moulins de la Mort), p. 221. Pas de nom de conteur ni de lieu cités
44. Le reboteux (Le rebouteux), p. 224. Pas de nom de conteur ni de lieu cités
45. Le lavon (La planche), p. 226. Pas de nom de conteur ni de lieu cités
46. C'ât moi que l'é fait (C'est moi qui l'ai fait), p. 227. Pas de nom de conteur ni de lieu cités
47. Les doues baîchates ai mairiê (Les deux filles à marier), p. 229. Conté par Amédée Willemin, Epauvillers
48. Īn vâren (Un vaurien), Lai fôle di vâlotât, p. 233. Conté par Amédée Willemon, Epauvillers

Table des matières du cahier V bis, p. 240

Cahier VI bis

49. Le sai de pives (Le sac de cônes), p. 241. Conté par Charles Berthold, La Motte
50. Lai fanne et lai serpent (La femme et le serpent), p. 243. Conté par Arsène Poupon, Miécourt
51. Les trâs poueres bouebes (Les trois pauvres garçons), p. 246. Conté par Amédée Willemin, Epauvillers
52. Les bons laîrres (Les bons larrons), p. 250. Conté par Jules Frossard, Seleute
53. L'afaint qu'était allê tieuri de l'hoile et di vînaigre (L'enfant qui était allé chercher de l'huile et du vinaigre), p. 254. Conté par Anna Dankel, Soubey
54. Les trâs sondges (Les trois rêves), p. 260. Conté par Léon Choulat, Ocourt
55. Le bossat de bonbons â mie (Le petit fût de bonbons au miel), p. 264. Diverses variantes contées par Zépi Maître, Chervillers
56. Lai boinne couéyatte (La bonne gaillarde), p. 270. Conté par Stanislas Guédât, Ocourt
57. Le djuou de câtches (Le joueur de cartes), p. 277. Conté par Joseph Choulat dit « Mérat », Ocourt

58. Le creûchon (Le son), p. 283. Conté par Joséphine Chappuis à Ocourt
59. Lai bouére (Le canard), p. 286. Conté par Joséphine Chappuis à Ocourt

Table des matières du cahier VI bis, p. 288

Cahier VII bis

60. Lai baîrbe (La barbe), p. 289. Conté par Joséphine Chappuis, Ocourt
61. Īn hanne couéraidgeoux (Un homme courageux), p. 292. Conté par Joséphine Chappuis, Ocourt
62. Le copou de Valbie (Le bûcheron de Valbert, ferme à Ocourt), p. 294. Conté par Joseph Chuelez, St-Brais
63. Le brais long (Le bras long), p. 297. Conté par Joseph Chuelez, St-Brais
64. Lai yemaice (L'escargot), p. 299. Conté par Joséphine Chappuis, Ocourt
65. Lai mijeûle â laîd (L'omelette au lard), p. 302. Conté par Joséphine Chappuis-Tournaux, Ocourt
66. Le véye teûfé (le vieil anabaptiste), p. 304. Conté par Marie Surdez-Chappuis à Ocourt
67. L'ave dains le ventre (L'eau dans le ventre), p. 307. Conté par Marie Surdez-Chappuis à Ocourt
68. Le frâs beurre (Le beurre frais), p. 308. Conté par Marie Surdez-Chappuis à Ocourt
69. Le Bon Due (Le Christ), p. 311. Conté par Joséphine Chappuis-Tournaux à Ocourt
70. Enne crâne baîchate (Une fameuse fille), p. 313. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
71. Les doues baîchattes (Les deux filles), p. 316. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
72. L'aimoeûnie (Le mendiant), p. 320. Conté par Suzanne Guédât, Ocourt
73. Enne boinne tieûjeniere (Une bonne cuisinière), p. 322. Conté par Joseph Choulat dit Mérat, à ocourt
74. Le lavoun (La planche), p. 325. Conté par Honoré maître, Epiquerez
75. Entre vou paîs ! (Entre ou sors !), p. 327. Conté par Honoré maître, à Epiquerez

76. L'oeûye vâguê (L'œil hasardé), p. 329. Conté par Joséphine Chappuis, à Ocourt
77. Ìn pouere préte (Un pauvre curé), p. 331. Conté par Célestin Choulat, Ocourt. Prononciation en API p. 335
78. Cetu que ne saivaît pe son aîdge (Celui qui ignorait son âge), p. 335. Conté par Célestin Choulat à Ocourt

Table des matières du cahier VII bis, p. 336

Cahier VIII bis : Fôles, Recontes, Louenes (Contes fantastiques et autres mots pour rire, en patois des Clos-de-Doubs recueillis par Jules Surdez

79. Ìn gros tchaimbon (Un grand jambon), p. 337. Conté par Célestin Choulat dit Tailleue à Ocourt
80. Le touéré (Le taureau), p. 340. D'après divers conteurs des Clos-du-Doubs
81. Uchte ! Hotte ! (A gauche ! A droite !), p. 347. Conté par Célestin Choulat, Ocourt
82. Les sept aînes (Les sept ânes), p. 351. Conté par Célestin Choulat, Ocourt
83. Le djuene pulain (Le jeune poulain), p. 354. Conté par Célestin Choulat, Ocourt
84. Le bê temps (Le beau temps), p. 358. Conté par Amédée Willemin, Epauvillers
85. Les serîndious (Les pompiers), p. 362. D'après divers
86. Lai raimelle (La génisse rayée), p. 365. Conté par Justin Joly, Cerneux-Godat
87. Le poue de C. Vouéyemîn (Le porc de C. Willemin), p. 368. Conté par Amédée Willemin, Epauvillers
88. Les doues sœurs (Les deux sœurs), p. 370. Conté par Amédée Willemin, Epauvillers
89. Vôs ais dje vu pés ? (Avez-vous déjà vu pis ?), p. 373. D'après divers (sic)
90. Cment que le diaîle feut rôlê (Comment le diable fut trompé), p. 377. Conté par Conrad Willemin, Epauvillers
91. Les tchaidjoeunerats (Les chardonnerets), p. 379. D'après divers (sic)

Table des matières du cahier VIII bis, p. 384

Cahier IX bis

92. Ci fô de Suzanne (Ce fou de Suzanne), p. 385. D'après divers (sic)
93. Encoé ci fô de Suzanne (Encore ce fou de Suzanne), p. 388. D'après divers (sic)
94. Aidé ci fô de Suzanne (Toujours ce fou de Suzanne), p. 391. D'après divers (sic)
95. Le Suzanne en refaît des sînnes (Le Suzanne en refait des siennes), p. 394. D'après divers
96. Dis-yi : « Four te » ! (Dis-lui : Va-t-en !), p. 397. Pas de nom de conteur ni de lieu mentionnés
97. Lai mâsse â diaîle (La messe au diable vauvert), p. 398. Conté par Célestin Choulat, Ocourt
98. Ne t'y fie pe... (Ne t'y fie pas...), p. 398. Conté par Célestin Choulat, Ocourt
99. Le véye préte des Breuleux (Le vieux curé des Breuleux), p. 399. Conté par Albert Beuret à Saignelégier
100. Le siôtrat (Le sifflet), p. 401. Conté par Albert Beuret à Saignelégier
101. Le tiurie des Breûleux et le mairiaidge, p. 402. Conté par Albert Beuret à Saignelégier
102. Encoé le tiurie des Breûleux (Encore le curé des Breuleux), p. 403. Conté par Albert Beuret à Saignelégier
103. Doues trâs louenes (Quelques rigolades), p. 408. Conté par Léon Choulat, Ocourt
104. En te remèchaint (En te remerciant), p. 411. D'après divers
105. Encoué des louenes (Encore des mots pour rire), pas de nom de conteur ni de lieu mentionnés
106. L'aimboye (L'épouvantail), Légende, p. 417. D'après divers (sic)
107. Le toubaquie (Le priseur de tabac), p. 423. Conté par Arsène Brisechoux, Ocourt
108. Cueurdie ! Lai belle baîchate ! (Cré Dieu ! La belle fille !), p. 425. Conté par Arsène Brisechoux, Ocourt
109. Véyes dîres (Vieux proverbes), p. 426

Table des matières du cahier IX bis, p. 428

Cahier I : Contes et légendes etc...en patois des Clos-de-Doubs recueillis
par Jules Surdez

1. Fôle di Bon et di Croueye (Conte fantastique du Bon et du Mauvais), 7 chapitres, pp. 1-28, D'après divers conteurs de la Vallée de l'Ajoie, des Clos-du-Doubs et de la Montagne (des Bois NDLR)
2. Lai Vouivre de Sînte-Mie (Le dragon de St-Imier), pp. 28-31. D'après divers récits de Joseph Brichat, Les Bois, Justin Joly, Cerneux-Godat, etc...
3. Pp. 38-40 encore des proverbes

Liste des abréviations utilisées

- *ALFC* = *Atlas Linguistique et Ethnographique de La Franche-Comté* (1972), Dondaine C., éd. du CNRS, Paris
- *DHLF* = *Dictionnaire Le Robert Historique de la Langue Française* (éd. 1992), Rey, A. dir., éd. Le Robert, Paris
- *DTS* = *Dictionnaire Toponymique des Communes Suisses* (2005), Kristol, M.-A. dir., Centre de Dialectologie et de Français Régional de l'Université de Neuchâtel, Frauenfeld
- *FEW* = *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (1928-2002), Von Wartburg, W. dir., F-K Verlag, Bonn / Bâle
- *GPSR* = *Glossaire des patois de la Suisse romande* (1924 et ss), Gauchat L., Jeanjaquet J. et Tappolet E., Attinger, Neuchâtel
- *TPPR* = *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* (1925), Gauchat L., Jeanjaquet J. et Tappolet E., Attinger, Neuchâtel

Sources dépouillées

- Manuscrits de la Bibliothèque des Bourgeois de Berne (237 contes)
Mss. H. H. 111 309 et Mss H. H. 111 309 A : « Contes et légendes patoises collectionnés par Jules Surdez, instituteur, en Ajoie, dans les Clos-du-Doubs et les Franches-Montagnes, pendant 50 ans ».
Achetés par la Stiftung zur Förderung der wissenschaftlichen Arbeit an der Bernischen Hochschule en août 1939

Bibliographie

- Amweg, G. (1931 et 1939), « Quelques considérations sur nos patois jurassiens », *Actes de la société jurassienne d'Emulation* 1932 (25-27) et 1939 (164-171)
- Bessire, P.-O. (1977), *Histoire du Jura bernois et de l'ancien évêché de Bâle*, éd. de la Prévôté, Moutier
- Brunot, F. (1927), « Limites de la langue française sous le premier Empire » in *Histoire de la langue française*, IX, Paris, 525-597
- Buchi, E. dir. (2003), *Index du FEW*, éd. du CNRS, Honoré Champion, Paris

- Burger, M. (1971), « À propos de la limite nord du francoprovençal » in *Colloque de dialectologie francoprovençale, GPSR Neuchâtel 23-27 septembre 1969*, Actes publiés par Z. Marzys et F. Voillat, Université de Genève et Librairie Droz, Genève, 56-69
- Burnet, P. (1984), « Patois, langage du cœur...Patois prends garde ! », *L'Hôtâ* 7, 54-64
- Butz, B. (1981), *Morphosyntax des Mundart von Vermes (Val Terbi)*, Romanica Helvetica vol. 95, Francke Verlag, Bern
- Butz, B. (1983), « Eine Textprobe des Mundart von Vermes (Val Terbi) » in *Dialectologie, histoire et folklore, Mélanges offerts à E. Schüle*, éd. Francke, Berne, 164-170
- Casanova/ Voillat (1985), « Unité et diversité des patois jurassiens » in *Le pays, La langue*, éd. du Pré-Carré (Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts), La Neuveville, 15-20 et 115-119
- Christe, J. (1985), « Défendre le patois, pourquoi ? », *L'Hôtâ* 8, 35-45
- Dondaine C. (1972a), *Atlas Linguistique et Ethnographique de La Franche-Comté*, éd. du CNRS, Paris
- Dondaine, C. (1972b), *Les parlers comtois d'oïl*, Bibliothèque française et romane de Strasbourg, Librairie C. Klincksieck, Paris
- Dondaine, C. (1973), « Frontières et caractéristiques dialectales dans l'Atlas Linguistique de la Franche-Comté » in *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux, colloques nationaux du CNRS à Strasbourg du 24-28 mai 1971*, éd. du CNRS, Paris, 343-377
- Dondaine, C. (2002), *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté*, éd. Bibliothèque de linguistique romane, Strasbourg
- Etmueller-Spiess, U. (1978), *Les articles et les noms dans le patois d'Ajoie. Etude descriptive sur la morphologie et la syntaxe*, Université de Zürich, Juris Druck Verlag, Zürich
- Froidevaux-Queloz, M. et E. (1995), *Rémeûdre ci patois (Soubey)*, éd. Florilège, Porrentruy
- Gauchat L., Jeanjaquet J. et Tappolet E. (1924 et ss), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, éd. Attinger, Neuchâtel
- Gauchat L., Jeanjaquet J. et Tappolet E. (1925), *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Attinger, Neuchâtel

- Gauchat, L. (1903), « Gibt es Mundartgrenzen ? » in *Sonderabdruck aus dem Archiv für das Studium des neueren Sprachen und litteraturen* 111, Verlag von max Niemeyer, Halle, 365-403
- Gauchat, L. (1904), « Les limites dialectales en Suisse romande » in *Bulletin du Glossaire romand* 3 (1902-1903), Rédaction du Glossaire, Berne, 17-22
- Gauchat, L. (1907), « Langue et patois de la Suisse romande », in *Dictionnaire géographique de la Suisse*, Knapp/ Borel dir., t.V, Attinger éd., Neuchâtel, 259-267
- Gilliéron J. et Edmont E. (1902), *Atlas Linguistique de la France*, éd. Honoré Champion, Paris
- Godat, C. (2002), « Petite histoire linguistique du Jura » in Frund/Surdez/Chapuis : *Patois jurassien. Langue et culture. Activités de promotion du patois destinées à l'école publique obligatoire (3 cycles)*, Economat cantonal à Delémont et Institut pédagogique jurassien /Ressources/Docav, Porrentruy
- Godat, C. et Fluckiger, E. (2002), « *Le Glossaire des patois de la Suisse romande et le canton du Jura* » in *Jurassica* 16, 48-53
- Goebel, H. (1985), « Coup d'œil dialectométrique sur les *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* » in *Vox Romanica* 44, 189-233
- Goncerut, C. (1987), *La parole masquée : modes de communication, collecte et diffusion de la tradition orale dans le canton du Jura*, mémoire en sociologie soutenu à l'Université de Genève, 43-46 et 62-64
- Henry, P. (1990a), « Hommage à Ernest Schüle », *L'Hôtâ* 14, ASPRUJ, Porrentruy, 5-6
- Henry, P. (1990b), « La Révolution française et les patois », *Almanach catholique du Jura* 1990, 101-107
- Henry, P. (1991) « La lutte de l'école contre le patois au XIXème siècle », *Almanach catholique du Jura* 1991, 127-133
- Henry, P. (1992a) « La sauvegarde des patois », *Almanach catholique du Jura* 1992, 111-114
- Henry, P. (1992b), « Lexicographie patoise. Les glossaires jurassiens », *L'Hôtâ* 16, ASPRUJ, Porrentruy, 33-42
- Henry, P. (1993a), « Simon Vatré (1888-1972) et le glossaire des patois de l'Ajoie », *Almanach catholique du Jura* 1993, 117-120

- Henry, P. (1993b), « Le français dans le Jura des origines à 1815 », *Actes de la société jurassienne d'Emulation*, Porrentruy
- Henry, P. (1994), « Le patois de Saint-Brais et du Clos-du-Doubs », *Almanach catholique du Jura* 1994, 119-124
- Henry, P. (1995), « Le patois de Charmoille : François Fridelance, instituteur et lexicographe », *Almanach catholique du Jura* 1995
- Henry, P. (1997a), « Le langage des Jurassiens », *L'Hôtâ* 21, ASPRUJ, Porrentruy, 7-12
- Henry, P. (1997b), « Lexicographie patoise du Jura Suisse : Simon Vatré » in *Langues régionales et français régional en Franche-Comté Nord et Jura Suisse, Colloque de Belfort 1996*, 81-85
- Jecker, W.-M., (1938), *Lautlehre des Dialektes der Ajoie (BernerJura)*, Aarau éd. Sauerländer & co.
- Jolidon, R. (1940), *Tableaux phonétiques des patois jurassiens*, manuscrits conservé au Glossaire des patois de la Suisse romande à Neuchâtel, 8/16 et 7/41 non broché
- Knecht, P. (1985) « La Suisse romande » in *La Suisse aux quatre langues*, éd. Zoé pour l'édition française, Genève, 125-209
- Kristol, A.-M. (1976), « La densité des liaisons matrimoniales le long de la frontière entre le franc-comtois et le francoprovençal dans le Jura suisse » in *Vox Romanica* 35, 61-83
- Kristol, A.-M. (1995), *Dialectes, français régional et français « de référence » ; une dynamique complexe*, Université de Neuchâtel
- Kristol, A.-M. (1999), « Histoire linguistique de la Suisse romande : quelques jalons », *Babylonia. Revue pour l'enseignement et l'apprentissage des langues*, 3, Anno VII, Comano : Fondazione lingue e Cultura, 7-12
- Kristol, A.-M. (2001-2002), cours non publié donné à l'Université de Neuchâtel : *Introduction à la géographie linguistique*
- Kristol, A.-M. (2004-2005), cours non publié donné à l'Université de Neuchâtel : *histoire linguistique de la Suisse romande*
- Kristol, A.-M. (1998), « Que reste-il des dialectes gallo-romans de Suisse romande ? » in J.-M. Eloy (éd) : *Evaluer la vitalité : variétés d'oïl et autres langues*, Actes du colloque international « Evaluer la vitalité des variétés

- régionales du domaine d'oïl » 29-30 nov. 1996, Amiens, Faculté des lettres de l'Université de Picardie, 101-114
- Kristol, M.-A. dir. (2005), *Dictionnaire toponymique des communes suisses*, Centre de Dialectologie et de Français Régional de l'Université de Neuchâtel, Frauenfeld
 - Lehmann, S. (1994), « Vestiges d'un patois : la situation des patois jurassiens », *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1994, 115-144
 - Lehmann, S. (1996), *Notes on Object Clitics in the Patois of the Ajoie*, mémoire de DES soutenu à l'Université de Genève
 - Léonard, M. (2001), *Exercices de phonétique historique*, Nathan Université, Paris
 - Lovis, G. (1985), « Récits traditionnels et renaissance dialectale dans le Jura », *L'Hôta* 8, 46-61
 - Lovis, G. (1987a), *Contes fantastiques du Jura recueillis par Jules Surdez*, SSTP, Bâle, y compris version patoise sur cassette lue par le Djosèt Barotchèt (Radio suisse romande)
 - Lovis, G. (1987b), « A la recherche des contes perdus » in *Contes et récits du Jura* par C. Concerut, Ph. Grand et G. Lovis, Sierre, Monographic SA, 225-295
 - Lovis, G. (1987c), « Jules Surdez et la transmission de la littérature orale du Jura », *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 101-140, Porrentruy
 - Lovis, G. (1989), « Le conte du Rouge-Poulet. Peut-il y avoir un lien entre la littérature orale du Jura et celle du Burkina Faso ? », *L'Hôta* 13, 57-71
 - Lovis, G. (1991), *Vieux contes du Jura recueillis à Ocourt par Jules Surdez, Patois-Français*, éd. l'ASPRUJ, Porrentruy
 - Lovis, G. (1994), « La vie quotidienne à Ocourt à travers l'œuvre de Jules Surdez », *L'Hôta* 18, 65-72
 - Lovis, G. (2000), *Promenades au jardin de la pensée sauvage : A la découverte des récits traditionnels recueillis dans le Jura par Jules Surdez (1878-1964)*, éd. FARB, Delémont
 - Moine, J.-M. (1991), « La conjugaison des verbes en patois jurassien », *Actes de la société jurassienne d'Emulation* 1991

- Moine, J.-M. (1996), « Comment écrire en patois ? » in *Langues régionales et français régional en Franche-Comté-Nord et Jura Suisse, Colloque de Belfort 1996*, 135-140
- Montelle, E. (1985), « Jules Surdez : conservateur de la mémoire des anciens », *L'Hôtâ* 8, 62-63
- Oberli, M.-L., (à paraître), *Le djâsaie de tchie nos : glossaire patois-français des Franches-Montagnes (Rouges-Terres)*
- Pannatier, G. (2000-2001), cours non publié donné à l'Université de Neuchâtel : *Introduction à la dialectologie gallo-romane*
- Pichard, A. (2004), *La question jurassienne : avant et après la naissance du 23^{ème} canton suisse*, presses polytechniques et universitaires romandes, coll. le savoir suisse, Lausanne
- Raval, A. (1979), *La disparition des patois. Etude d'un cas particulier : le patois jurassien*, mémoire de licence soutenu à l'Université de Neuchâtel
- Rey, A. dir. (éd. 1992), *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Le Robert, Paris
- Schüle, E. (1977), « Patois pas mort », *Heimatschutz* 72, 1977/4, 30-31
- Surdez, J. (1942), *Contes fantastiques du Jura bernois*, éd. par la SSTP, Bâle
- Taverdet, G. (1990), « Les Aires linguistiques IV : Dialectes de l'Est » in *Lexicon der Romanistischen Linguistik (LRL), volume V.I*, éd. par Holtus/ Metzeltin /Schmitt, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 654-671
- Vatré, S. (1943), *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, préface de Jules Surdez, Société Jurassienne d'Emulation, Porrentruy.
- Von Wartburg, W. dir. (1928-2002), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, F-K Verlag, Bonn / Bâle

Pour des informations complémentaires concernant l'existence de manuscrits et d'enregistrements de Jules Surdez, voir Lovis (1987a et c, 1991 et 2000)